

X45– DDs invite...

Émission du 02/01/2026 sur le Space de Leeloo
https://x.com/Loo_Atreides

Leeloo (0:00 - 15:37)
Bonsoir, bonsoir à tous, est-ce que vous m'entendez ? Bonsoir Cat Lady, bonsoir Romain, bonsoir Marc, bonsoir Romain, ça me fait plaisir de vous voir là. Bonsoir LoL, bien entendu, bonsoir Matt.

Alors, bienvenue dans le premier Space de Lilou de cette année 2026. Space exceptionnellement à 21h parce que c'est pour les couche-tôt, comme mon invité de ce soir. Donc, nous sommes en 2026, nous sommes dans le premier Space de 2026 que je fais avec Stéphane Bernard, que vous devez connaître, qui a tellement travaillé sur les thématiques de démocratie directe, qui va faire une introduction de toute façon et expliquer tout son travail sur cette question qu'il m'a donc soumise et sur laquelle on a chacun travaillé, la démocratie directe communale est-elle compatible avec le droit des collectivités et la constitution ? Vous me dites bien que j'ai une réponse.

Je voulais vous souhaiter des voeux pour 2026, mais ce n'est pas des voeux un peu hypocrites comme tout le monde en fait, à savoir bonne année, bonne santé, etc. Parce qu'on entre en 2026 dans un monde qui ne va plus vous promettre le confort et qui va exiger de vous une certaine lucidité. Parce que cette année, c'est une année charnière, il y a les élections municipales, c'est pour ça aussi que cette thématique était appropriée, et vous allez avoir vos certitudes qui vont s'effriter, vous allez avoir des déplacements d'équilibre, et vous allez avoir des lignes politiques, géopolitiques, économiques et humaines qui vont se tendre.

C'est-à-dire la situation qu'on annonce depuis à peu près 2-3 ans, qui là

maintenant va nous éclater à la figure. Notre pays traverse une période très fragile, institutionnellement, socialement, économiquement, mais aussi moralement. Beaucoup de gens sont affectés moralement.

Il faut en tenir compte. Les tensions internationales, vous le voyez avec l'Iran, elles ne sont pas lointaines, plus lointaines du tout d'ailleurs, et les crises économiques sont absolument plus abstraites. Avec la loi spéciale, c'est quelque chose qui va avoir des conséquences sur nos vies au jour le jour.

Ça, il faut s'y préparer. De toute façon, là c'est trop tard, on est dedans, il n'y a plus rien à faire. On va subir, et il vaut mieux se préparer à subir.

On va avoir des fractions humaines, sociales, éducatives, culturelles, et elles ne vont pas être silencieuses, puisque là, ça va être du paiement de fonctionnaires la plupart du temps, dans la loi spéciale. Et encore, on ne sait pas vraiment comment, puisque de toute façon, il n'y a pas l'argent. Il n'y a pas l'argent.

Donc, 2026, ce n'est pas une année de confort, mais il faut essayer de voir le côté positif des choses, et se dire que ça peut être une année de clarté. Et donc une année où on comprend, ou plutôt comprendre, ça devient un acte de résistance. Vous connaissez ma position, on ne se met pas dans des situations de désobéissance civile, on n'offre pas la loi, on ne joue pas au chevalier blanc vis-à-vis du système, qui va, comme vous l'avez vu, notamment sur les Champs-Elysées pour la nouvelle année, avec les 150 mètres de distance de l'Arc de Triomphe, et l'évacuation des Champs-Elysées en une demi-heure, vous avez bien compris que le mot d'ordre, c'était la sécurité, parce qu'on n'est pas à l'abri de mouvements, de foules et de blessés potentiels, parce que justement, la situation est tendue. Et ça va se reproduire à plein d'égards cette année.

Et donc quand vous avez vos faux médias alternatifs qui vous disent, personnes ou groupes, qui vous disent que c'est une démonstration de force de la Macronie, c'est plutôt une tentative de maintenir et d'éviter les trop gros risques, et donc les morts et les blessés éventuels, parce qu'on sait que la situation est catastrophique, et donc explosive. Et surtout, quand vous avez les fêtes, vous avez les faits avant, vous avez la pression, c'est les fêtes, il faut faire des cadeaux, il faut être là socialement, c'est très drainant comme type d'énergie, et après vous avez la retombée, avec en plus toutes les claques qui arrivent en janvier, vous avez vu les 50 km heure, donc le casier judiciaire si vous faites un accès de vitesse, personne n'en a beaucoup parlé, mais il y a aussi la réquisition des médecins dans le sud de la France, où on a dit à des gens, vous allez arrêter de travailler pour vous, votre entreprise, vous allez venir travailler à l'hôpital, dont je n'ai plus le budget pour fonctionner correctement, et vous n'avez rien à dire, peut-être va-t-il réussir cette fois-ci, je vais t'envoyer une invitation, ne touche pas à ton bouton intervenant, c'est vraiment du gloubibouligas et space.

Et donc il faut vraiment être très très vigilant, au-delà d'aller dans la rue, de faire n'importe quoi, parce que j'ai encore eu des gens sur TikTok aujourd'hui, qui m'ont dit que si on touchait à leur famille, ils feraient justice eux-mêmes. Pensez à penser, à comprendre comme acte politique, et aussi pensez à vous protéger, ou transmettre des actions de protection, parce que c'est ça qui est important. Donc je ne vais pas vous souhaiter une année facile, mais je vais vous souhaiter une année lucide, une année où je préfère qu'on choisisse la rigueur plutôt que le déni,

le droit plutôt que l'arbitraire, et bien entendu l'humain plutôt que le bruit.

Donc à vous, membres de ma communauté, de toute façon je suis toujours disponible pour vous, vous le savez. Si vous doutez, et c'est valable pour celles et ceux qui n'appartiennent pas à mes différentes communautés, mais que vous tenez quand même, que vous vous informez, que vous vous élevez, que vous créez, que vous protégez, sachez que vous n'êtes pas seuls. Je resterai de toute façon toujours un rempart ou un levier pour vous, vous pouvez me joindre.

Certains ont mon numéro de téléphone. Ah, tu es là Stéphane, tu m'entends ? Ouais, peut-être, je finis mon Laïs.

Je vais fermer son micro, ça c'est bien. Il faut que tu fermes ton micro. Ah, parfait, merci.

Donc en 2026, vraiment plus que jamais, on a besoin de réfléchir ensemble, de penser ensemble, on a besoin de droits, on a besoin d'éducation bien entendu, vous le savez c'est mon fer de lance, mais on a surtout besoin de ce que j'aimerais appeler le courage tranquille, parce que ça va être difficile. Donc bonne année 2026, la santé avant tout, que cette année nous trouve toujours debout, toujours lucide, mais surtout humain. Et je pense à ces enfants qui sont morts et ça ne cesse d'augmenter dans ce bar qui finalement a été transformé en discothèque sans respecter les normes en vigueur qui a fait qu'il y a eu des...

ça fait comme une torche en fait, et qu'il y a eu des fumées qui ont tué plein d'enfants, parce que c'était des enfants, au moins en tout cas c'était des enfants. Quand je vois les TikToks et les vidéos sur les réseaux sociaux de ces femmes, de ces mères, de ces pères qui sont là, qui cherchent leurs enfants et qu'on arrive déjà à identifier même des victimes françaises, je suis complètement abasourdie et je me dis, super, quelle belle année 2026, elle commence sur les chapeaux de roue. Quand je vois les messages des gens qui disent « Ah, tant mieux, les riches, ah, tant mieux, un Bataclan pour les Blancs, ah, tant mieux, etc.

», ça c'est des choses sur lesquelles il va falloir qu'on travaille pour apaiser les cœurs, parce que je pense qu'on a beaucoup de haine et de rage dans nos sociétés qui sont portées les uns vers les autres, alors qu'en fait elles résultent du système et de sa violence. Donc il va falloir qu'on réfléchisse et si vous avez un souci, vous pouvez toujours vous tourner vers la communauté, ne serait-ce que pour parler. Voilà.

Grande nouveauté également, j'ai montré mon vidage, vous l'avez vu, voilà, sur ma carte de vœux 2026, parce qu'au contraire de ce que Groc a fait, à savoir ces hommes qui ont demandé de déshabiller certaines femmes sans leur consentement, ce qui pour moi équivaut à un viol, je le dis sans sourcier, on commence à avoir des poursuites. Mon compte X va maintenant se consacrer à l'IA frontière, c'est-à-dire l'IA qui va permettre d'entraîner le droit pour permettre que ça n'aille pas trop loin et qu'il y ait des systèmes de responsabilité. Donc je dis ça aussi aux personnes qui s'amusent à réutiliser les voix pour faire des discours de haine, etc.

Donc les procureurs vont commencer à poursuivre puisque le code pénal est doté et si vous faites ça, vous vous exposez à des gros risques pénaux. Le procureur, la

procureure de Paris a été saisie par la députation du PS, Arthur Delaporte qui essaie de faire des effets, ça on s'en moque, mais c'est surtout important. Il s'est saisi aussi et il va commencer à enquêter pour comprendre pourquoi finalement on trouve normal qu'une intelligence artificielle à la demande d'un tiers qui ne vous connaît pas, sous prétexte que vous avez exposé des photos en ligne, décide de vous dénuder.

Vous n'avez pas à dénuder les femmes sans leur consentement. Quand bien même elles ont des positions qui pour vous sont sexualisantes, comme Lilou était sexualisante, comme c'était aussi important de faire de moi quelqu'un qui était obèse et qui avait selon vous tous les traits négatifs de la société, c'est-à-dire obèse, avec une carrière d'enfant, dont certains handicapés, je passe. Pour ne pas dire PUTE pour certains, ou alors tout ce que j'ai entendu vis-à-vis de mon comportement ou de ma voix ou de mon latex, je me suis déjà plaint des trentaines de fois.

En 2026, j'ai fait le choix de commencer l'année en montrant qui j'étais, non pas pour justifier le fait que je sois mince ou que je ne sois pas moche, etc. Pas du tout. Parce que c'est simplement, si jamais vous me voyez, pour des raisons que je ne peux pas encore disclose en français, c'est-à-dire révéler ici, vous savez de quoi j'ai l'air.

Et vous voyez que je n'ai pas menti. Je suis issue d'un couple mixte, d'une mère chie et d'un père indien. Je suis française.

Je défends notre pays. Je défends nos valeurs. Je défends mes valeurs.

Il est hors de question que je me laisse voler mon identité, voler mon corps, voler mon image par des hommes malveillants qui auraient une volonté de continuer à me sexualiser parce qu'ils ont un problème. Donc ça, ça fait aussi partie de ces choses sur lesquelles on va devoir travailler en 2026. Donc je sais que c'est un peu en demi-teinte parce que c'est pas joie, bonheur, santé, prospérité, mais parce que je pense qu'il faut être réaliste et se préparer maintenant pour travailler ensuite.

Voilà. Ça m'a permis de faire cette introduction que je tenais absolument à faire en diagonale, en entrée, avant Stéphane. Donc maintenant, ce que je vais faire, c'est que je vais essayer donc merci d'être là à tous, essayer de donner la parole à Stéphane s'il a réussi et qu'il arrive à nous parler.

Et il va faire son introduction, sa thématique, son cheminement de pensée pour en arriver à vouloir tenir un space sur cette thématique-là avec moi. Et on va continuer à travailler ensemble. Et alors, si vous saviez comme ça me met hors de moi de vouloir, surtout à l'international, des Américains ou même Elon Musk, justifier le fait qu'on déshabille les femmes, mais ça me met vraiment dans une...

dans une colère. Une colère, une colère. Terrible.

Alors, quand Stéphane m'a approché pour cette thématique-là, j'avance, Stéphane, on t'attend bien entendu. La démocratie directe communale est-elle compatible avec le droit des collectivités territoriales et la constitution française ? Si vous vous souvenez, depuis quelques années maintenant, on est obligé de dire ça, j'ai travaillé avec Nipéron à base de cette plateforme, sur cette thématique, de

la démocratie directe, avec du mandat impératif, de la légalité, du droit, de la constitution, quoi encore...

Avec beaucoup de critiques, et ça, ça me fait penser au fait que les gens ne savent pas débattre. Beaucoup de critiques sur le fait de dire « Ah, mais toi, t'es juriste, donc toi, de toute façon, avec toi, on ne peut pas discuter, parce que, parce que, parce que, sauf que si, sans le droit, la société n'est pas structurée, on ne peut pas faire société. » Et, ah voilà, la légitimité du droit, est-ce que c'est légitime ?

On n'en est pas là, on n'est pas sur la philosophie du droit. Si vous voulez changer la constitution, si vous voulez faire des nouvelles lois, si vous voulez modifier un régime, etc., etc., tout est possible. Tout est possible.

Tout est possible. Simplement, il faut toujours, comme je l'ai dit milliers de fois, une volonté politique. Donc, depuis plusieurs années, finalement, cette démocratie directe, elle est présentée comme cette espèce de remède miracle à la crise de représentation politique qui nous frappe.

Car, oui, nous avons une crise de représentation politique. Et c'est fou, parce que, dans les débats, dans les Space, j'ai écouté un peu cette semaine, on est toujours à se poser la question de la percée d'Edouard Philippe. Donc, à la base, c'était lui qui devait penser comment c'est, mais j'ai meublé.

Vous avez vu comment je meuble. Alors, reprends. Donc, ça fait plusieurs années qu'on brandit la démocratie directe comme cette espèce de remède miracle à la crise de la représentation politique.

Attention, disclaimer, ce que je dis ne veut pas dire que c'est ce que Stéphane dit. Nous, on est dans une espèce de dynamique de réflexion. Donc, on va brandir la démocratie directe comme une évidence démocratique, presque comme un droit naturel, sauf que, me concernant en tout cas, le droit public français ne fonctionne ni à l'intuition, ni à l'émotion, ni à la revendication.

C'est un vilain. Mais plutôt à la norme, à la hiérarchie des normes, et à la constitution. En droit, la démocratie n'est pas un slogan, je sais que beaucoup vont me dire, mais nous sommes pas en démocratie, dis-nous.

Mais pourtant, c'est un régime juridique. Il est défini, il est structuré, il est encadré. Et c'est précisément ce cadre qu'on vous propose d'examiner ce soir.

Ma question centrale, et Stéphane abondera ou n'abondera pas, et vous également dans ce sens, pour être simple dans la formulation, mais plutôt assez acerbe sur les conséquences juridiques, une commune peut-elle légalement transférer tout ou partie de son pouvoir décisionnel direct aux habitants ? Autrement dit, un référendum local peut-il décider à la place du conseil municipal ? Une assemblée citoyenne peut-elle devenir contraignante ?

Un budget peut-il être juridiquement adopté directement par les habitants ? Et surtout, surtout, surtout, surtout, tout cela est-il compatible avec notre constitution et le droit des collectivités territoriales, qui est codifié dans le merveilleux CGCT que tous les fonctionnaires de droits publics adorent, code général des collectivités territoriales. Voilà, donc avant de rentrer là-dedans, je

vais laisser Stéphane s'exprimer sur le pourquoi du comment, son travail, qui il est, etc., etc. Vous pouvez, comme disent les Américains, drop a follow, c'est-à-dire suivre Stéphane, liker ses publications, les reposter, il a besoin de visibilité, il a des comptes secondaires qu'il va nous citer aussi, c'est pareil, on a besoin de visibilité, et pour que le travail que fait Stéphane, depuis des années, porte, et soit porté, plutôt d'aller me liker des alertes, ou des news, ou des vidéos TikTok démembrées, allez porter les gens qui travaillent pour que vous ayez plus de droits. Voilà, voilà, merci beaucoup, à toi Stéphane.

Stéphane Bernard (15:39 - 15:46)
Merci, Lisa, donc on peut t'appeler Lisa maintenant, si j'ai bien compris, puisque tu as fait le coming-out, c'est ça ?

Leeloo (15:46 - 15:50)
Vous n'avez pas vu grand-chose de moi, mais oui, vous pouvez m'appeler Lisa, si vous voulez.

Stéphane Bernard (15:51 - 26:08)
Je faisais partie de ces rares privilégiés qui savaient déjà à quoi tu ressemblais, et que tu n'usurpais pas ton avatar. Bien, écoute, Lilou, pour commencer, je te souhaite une très bonne et douce année, surtout la santé, et merci à tous les auditeurs qui écoutent en direct, ou qu'ils soient en replay dans les jours à venir, puisque beaucoup sont comme moi, en règle générale, sont couchés à cette heure-ci, et te réécoutent en replay, et c'est avec grand plaisir à chaque fois que je ne rate pas de tes épisodes. Alors, je ne sais pas si c'est très important que je me présente, mais vis-à-vis des auditeurs qui peut-être ne connaîtraient pas, et c'est tout à fait normal, puisque je suis un citoyen lambda comme tout le monde, une petite soixantaine d'années, quatre enfants, mariés, diverses activités professionnelles, mais surtout, je milite depuis 25 ans, issu du monde post-monétaire, je fais partie de ces doux rêveurs utopistes qui pensent que le système monétaire est la problématique première de notre société, et je réfléchis pour cela à une civilisation sans argent. Je me suis présenté pour pouvoir, avec mes congénères, je vais dire, mes concitoyens, réfléchir sur cette possibilité de passer d'un monde d'échange, d'un monde de partage et de mutualisation. Ces réflexions-là m'ont mené pendant longtemps à me servir des élections comme un projecteur.

J'ai donc fait cantonale, législative, trois programmes présidentiels, j'ai tenté de faire un budget global d'État, mais c'est n'importe quoi, surtout quand on est issu du monde de l'entrepreneuriat et qu'on a l'habitude de faire de la comptabilité à double canon, comme disent les Américains, même si je parle très peu, comme vous le savez, et quand on réfléchit de cette manière, on est obligatoirement attiré, obligatoirement, vers la gouvernance, et que peut être une gouvernance dans une société où il n'y aurait plus d'argent, où on ferait une instruction digne de ce nom, où on essaierait à la fois de conserver sa souveraineté et en même temps le respect des autres, d'autrui, et des autres religions, des autres façons de penser, des autres territoires, puisque les plus utopistes que nous sommes ne remettons pas en cause ni l'identité, ni la nationalité, ni le territoire, et tout naturellement, ces années de réflexion m'ont mené vers la gouvernance, et la seule gouvernance qui soit possible dans un monde post-monétaire, c'est évidemment une démocratie directe systémique. Il y a à peu près dix-huit mois, j'ai demandé la parole à certains d'entre vous, ce que vous appelez spacer, et j'ai eu d'ailleurs la gentillesse d'avoir une réponse avec arguments de la part de Lilou, mais d'autres, comme Sarah,

comme Fred, bref, des gens qui me semblaient importants de pouvoir éventuellement proposer ma réflexion, et puis pour des raisons diverses, parfois motivées, d'autres non, et d'ailleurs ils n'avaient pas forcément à motiver leur refus, personne ne me donnant la parole, eh bien je l'ai pris, puis j'ai rencontré ce combattant et ce frère de combat qui est Kali, de Débilocratie, et j'ai rencontré d'autres personnes en cours, dont un des auditeurs que je vois là, Marc Philippot, qui est aujourd'hui une cheville ouvrière comme moi, du combat que nous menons, et nous avons donc commencé à faire des émissions, des petites émissions sans prétention, de démocratie directe, ça s'appelait avec DS, avec Kali, puis une par semaine, puis nous avons dit qu'un nul impossible n'est nul, donc nous avons pris la peine d'inviter des gens que nous pensions inaccessibles, et qui pensaient que l'idée que nous portions était importante.

Alors on a eu la chance d'avoir de nombreux invités, quelques personnalités, mais aussi des illustres inconnus, qui ont montré tous les modèles de démocratie possibles, que ce soit sous forme de partis, sous forme de mouvements, sous forme d'associations de faits, ou d'associations réelles, juridiques, sous forme de mouvements, tout simplement une pensée individuelle, puisqu'il y a des gens qui dans leur coin réfléchissent à la démocratie, et comme pendant presque 20 ou 30 ans ils ont employé en permanence des pléonasmes, enfin pas trop, des oxymores, excusez-moi, en dévoyant la démocratie participative, directe, consultative, j'en passais des meilleurs, on a été obligés donc, nous, d'employer un pléonasme de la démocratie directe.

Au bout de quelques mois, on ne va pas parler de succès, parce que ce serait un long mot, et ce ne serait pas être à notre place, mais la dynamique est dans, on a pensé qu'il fallait peut-être avoir une entité juridique, et donc on a monté une association, l'association des mairies démocrates de France, qui est une association de citoyens pour les citoyens, qui a la prétention, toute modestie et humilité, de vouloir renverser la table et de vouloir à minima changer le mode de gouvernance, avec ou sans représentativité, et aussi éventuellement, avec un petit peu de chance, d'arriver à ce que nous estimons être une première réelle démocratie, chose qui aujourd'hui n'a pas été vue sur cette terre, en tout cas pas à ma connaissance, peut-être sur quelques peuplades primales, si on en croit quelques anthropologues, comme Philippe Carle, mais en tout cas, réellement, de démocratie, il n'y en a jamais eu.

Donc, on va de fil en aiguille essayer de montrer un autre chemin, puisque on prétend et on essaye de porter haut ce message de démocratie, tout en demandant aux gens de faire très attention à leur intégrité physique, psychique, sociale, financière. On fait malheureusement partie des gens pas désabusés, mais qui pensent que les manifestations ne servent plus à rien, que le pouvoir en place, quel qu'il soit, il n'y a pas qu'en France, est violent, répressif, et ne tient absolument pas compte de la potentialité que pourraient amener certaines idées dites progressives. Et aujourd'hui, on constate que malheureusement, et encore une fois, en fin 2025 et début 2026, on s'aperçoit que le combat des paysans, de notre paysannerie, on va dire, et ce n'est pas péjoratif dans ma bouche, bien au contraire, va finir malheureusement, je n'espère pas, mais soit dans un bain de sang, soit dans une fin de non recevoir, comme d'habitude, puisqu'ils sont mieux armés, puisqu'ils n'ont aucun scrupule, et que face à cette difficulté de se faire entendre, nous pensons, j'espère que nous serons de plus en plus nombreux, que la seule arme qui nous reste, c'est le bulletin de vote.

C'est une arme terrible, défensive, comme d'attaque, et le bulletin de vote s'inscrit dans le juridique, parce qu'il faut des règles pour pouvoir vivre en société, même si on peut respecter ceux qui ne respectent pas les règles, tant qu'ils ne nourrissent pas la collectivité, en tout cas, nous pensons qu'il faut être légaliste. Donc dans ce cadre-là, défini, on essaye de voir ce que nous pouvons proposer, alors on ne va pas vous promettre un grand soir, on n'essaie pas de vous faire croire qu'on va vous financer, on n'essaie pas de vous faire croire que ça va être facile, mais par contre, on essaie de vous faire comprendre que nous avons intérieurement tous un pouvoir de décision, et comme disait je ne sais plus quel écrivain là-bas aussi, je crois, décider de ne plus servir, et vous êtes libre, donc nous essayons, nous, de décider de ne plus voter, mais d'élire, et du coup, nous serions libres, ou plutôt l'inverse, de ne pas élire, mais de voter, et nous serions libres. Voilà, j'étais un petit peu long, je suis très honoré d'être ici, aux côtés de Lilou, doublement honoré d'ailleurs, puisque je passe après une personne que j'aime beaucoup, et j'aime de le voir monter, qui compte que je salue, personnage très cultivé, haut en couleur, avec beaucoup de second degré de résilience, qui passe son temps à écumer l'espace, chose que je n'ai pas le temps de faire, et que j'ai pas forcément très envie. En tout cas, je le salue bien bas.

Voilà, mon introduction est un peu gênante, puisque je ne suis pas là pour parler vraiment de moi, ce que j'aurais aimé pour conclure et entamer le débat, c'est dire une chose importante, qui est l'essence même du travail que fait Lilou, c'est-à-dire cette jeune femme, parce que considérer quand même qu'elle est jeune, excuse-moi Lisa, c'est presque pour te moquer de respect.

Leeloo (26:08 - 26:14)
Non, mais je suis jeune. J'ai pas 20 ans, mais je suis encore jeune.

Stéphane Bernard (26:14 - 32:21)
Merci, merci. Je sais bien. Cette belle et jolie femme, donc, parce qu'on peut aussi dire de nos jours encore aux femmes qu'elles sont belles, Dieu merci, est aussi très intelligente, et même si beaucoup n'ont pas compris le rôle qu'elle jouait, même si beaucoup n'ont jamais compris ni le second, ni le troisième, voire le quatrième degré, tant pis pour eux, j'espère que le travail qu'elle fait depuis des années et surtout les deux dernières que je suis ardemment, montrera la voie à une capacité d'accepter l'autre et de pouvoir s'écouter, c'est en tout cas vers ça que nous on tend.

Ce que j'ai envie de dire pour conclure cette introduction, c'est que nous avons des règles de société, nous avons un droit divers et varié, Guillaume en parle beaucoup mieux que moi, et ce droit nous donne des devoirs, mais nous donne aussi des droits dans le sens d'une possibilité de pouvoir répondre à la fois à nos exigences, mais aussi une forme de possibilité d'acceptation de peut-être l'impossible.

Aujourd'hui, nous avons donc un pays presque à feu et à sang, avec nos agriculteurs, les vrais, je ne parle pas de l'agrobusiness et de certains céréaliers, pas tous bien entendu, et de certains syndicats, pas tous bien entendu, qui sont dans une situation qui était d'ailleurs écrite d'avance, puisque au lendemain de la seconde guerre mondiale, au lieu de choisir un modèle agricole où on aurait formé et donné la possibilité à notre paysannerie de monter en puissance avec des

moyens qu'elles connaissaient déjà et qui étaient pour la plupart ancestraux, et qu'on a voulu absolument appliquer un modèle agricole, nous sommes maintenant à plusieurs décennies après, dans une impasse, et beaucoup l'ignorent, mais le droit là aussi, et c'est pour ça que je défends énormément le travail de l'ISA, le droit nous donne des solutions. On a fait aujourd'hui un appel, espérons qu'il sera relié, nous avons avec le DICRIM, je ne perdrai pas mon temps en explication là-dessus, c'est pas le sujet, je veux pas être hors sujet, mais nous avons avec le plan communal de sauvegarde, et à l'intérieur un document qui s'appelle le DICRIM, la posséder légal, nous en tant que citoyens, d'intervenir auprès de notre maire pour l'obliger, parce que c'est la loi, de pratiquer une résilience alimentaire et de considérer que la paysannerie fait partie de ce qui pourrait nous empêcher d'avoir affaire à des risques majeurs vitaux. Et donc c'est le pouvoir, dans un cercle vertueux triptyque, entre citoyens, maires et paysans, et certaines autres infrastructures de distribution en circuit court, permettrait à la fois de redonner un pouvoir de production et un prix réel à l'ensemble de la paysannerie, permettrait aussi parfois de court-circuiter la grande distribution, dont nous sommes des dépendants amoureux et haïssants, et permettrait de résoudre beaucoup de problèmes, et c'est encore une fois le droit qui nous permet de faire cette chose-là. Donc je vous invite éventuellement à poser la question, et regardez soit dans mon fil, soit sur le site de l'AMDF, la page d'e-crime, ce que nous pourrions faire en termes de droit.

Ce soir on est là juste pour parler de la potentialité de la démocratie directe, d'une démocratie directe qui s'adapte à nos institutions, puisqu'on peut voir les choses de diverses manières. Les ultras dont je fais partie rêvent d'une démocratie directe systémique sans aucune représentativité, avec des assemblées citoyennes un petit peu partout, une méthodologie très particulière, mais on n'en parlera pas aujourd'hui, c'est pas le propos. Certains veulent aménager la cinquième république, d'autres décident peut-être qu'il en faudrait une sixième.

Certains aussi pensent que c'est l'aménagement du Titanic, comme disait Pierre Rabhi. En tout cas, ce qui est certain, c'est que la démocratie directe ou participative, puisque dans les mots, parfois, les gens emploient l'un et l'autre sans vraiment savoir s'il y a une différence. Dans l'esprit, on pourrait dire qu'il n'y en a pas vraiment, mais malheureusement, le mot en étant vraiment dévoyé, il a fallu, encore une fois, je répète, employer un pléonasme de démocratie directe.

Ce dont nous allons parler ce soir, et plus particulièrement, en tout cas ce que Lilou va parler ce soir, moi je vais essayer de rebondir plus particulièrement sur la démocratie communale et ce que nous avons le droit de faire, ce que nous pouvons éventuellement envisager de faire et que nous ne faisons pas, ce que nous pourrions éventuellement réussir à faire si nous changions un petit peu la loi ou si nous l'adaptions, et puis rêvons ce que nous pourrions arriver éventuellement à faire, puisque nous faisons partie de ceux qui pensent que c'est la solution non violente et qui préserverait les intérêts de chacun, que ce soit au niveau communal, local, national et international, puisque malheureusement dans ce monde-là tout est lié.

Voilà, je suis désolé, j'ai été un petit peu long, Lilou, je ne savais pas trop comment être exhaustif en étant court, et comme je ne sais pas être court, voilà, je te remercie encore de ton invitation, je te laisse la parole.

Leeloo (32:23 - 49:51)
Non, non, mais merci, merci beaucoup, merci pour la traduction, d'abord, ici il n'y a pas de question d'être exhaustif ou quoi, on n'est pas aux pièces, d'accord ? Je fais 15 spaces une seule fois par semaine et c'est moi qui fixe les règles. Si en plus j'ai des invités avec qui je parle avant et qu'on travaille des spaces, le but c'est quand même un minimum de les mettre en lumière et qu'ils exposent leur pensée, leur travail, leur background, ça permet aussi, même si ma plateforme n'est pas gigantesque, que d'autres personnes peut-être te contactent, ça permet aussi, et c'est pour ça que c'est important au niveau du rec, que d'autres personnes t'écoutent, soit sur mon podcast, soit sur ma chaîne YouTube, donc il ne faut pas minimiser en fait les voix d'écoute, il suffit d'une personne qui a une volonté ou qui a des capacités et qui te tend la main après pour d'autres choses, et c'est aussi pour saluer ton travail, et c'est vrai, comme tu l'as souligné, tu m'avais approché pour faire des spaces, je ne sais pas pourquoi ça ne s'est pas fait, mais la problématique n'est pas là, la problématique, c'est que, le point positif, c'est que tu es là ce soir, et qu'on va parler de cette question, je rappelle que les municipales approchent, et donc, c'est le moment, c'est maintenant, si vous avez des projets, des associations, si vous avez des voléités à ce que des choses changent sur votre commune, là où vous habitez, etc, etc, c'est maintenant, parce qu'ils vont se mettre en ordre de bataille, ils vont être très très sympas pendant quelques semaines, et après ça partit, pour quelques années, donc, il faut être réaliste aussi sur la manière politique dont fonctionne notre société, et c'est maintenant qu'il faut aller voir nos élus, il y a plusieurs choses intéressantes que tu as soulevées, bien entendu l'aspect juridique important dans cette lutte, comme je l'ai toujours dit, révolution douce, pas à pas, mais on ébranle quand même les certitudes, j'ai de plus en plus quand même de personnalités politiques qui me contactent par rapport aux choses qui peuvent être exposées dans les spaces, bon, pour savoir aussi quelle obéance politique je suis, mais je n'en suis d'aucune, mais surtout pour prendre un peu la température citoyenne sur des espaces numériques qui deviennent de plus en plus importants, et contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce ne sont pas les gros braillards, criards négatifs qui se plaignent comme s'ils étaient en effet sur le zinc d'un bistrot, et pourquoi pas, parce que t'asserres aussi à ça les lives, qui vont faire finalement avancer les choses, mais ce sont des petits spaces, des petites communautés qui réfléchissent tranquillement, avec des gens qui sont aux prises avec le réel, on a toi, on a par exemple Tutera, à qui je redresse une très belle année, ça fait des années qu'elle est dans ma communauté, on a aussi Romain, on a Sid P, on a l'autre Romain, on a Marc bien entendu, et les autres je ne les citerai pas, parce qu'il y a des personnes que je connais, oh il y en a à Hollywood, je t'embrasse Hollywood, je ne citerai pas d'autres personnes qui font partie de ma communauté, dont je connais en fait le positionnement dans la société, en termes de profession, en termes humains, qui sont là, qui apportent énormément à mes réflexions, donc je les remercie aussi, c'est pour dire qu'il y a vraiment, dans notre panel, un peu quand même l'image de la société française, et c'est ça qui est hyper important, et qui est hyper recherché, donc c'est bien de continuer à travailler sur ces questionnements-là, la question de la démocratie directe, on l'a eu, on l'a re-eu, on l'a re-re-eu, bien entendu je ne salue Philippe Comte, on ne le représente plus, c'est un influenceur himself, comme c'est un peu la fin des influenceurs, on ne va pas l'appeler influenceur, parce que voilà, ce que j'adore en fait, moi, c'est qu'il va dans tous les spaces, alors il y a plein de gens qui me disent, oui Philippe Comte, il va dans tous les spaces pour dire la même chose, non pas du tout, parce que je trouve qu'il s'adapte d'une manière assez magique, à ses interlocuteurs, et comme j'ai ma cloche sur Philippe Comte, parfois je clique

sur lui, je le vois dans des spaces où je n'irai jamais de ma vie entière, non non, lui il est là, il fait son petit discours, il débat, c'est hyper intéressant, donc merci Philippe pour ces moments, voilà, j'espère qu'on aura l'occasion de refaire un Space Lecture, je fais une aparté, parce que je tiens absolument, mais absolument, à vous annoncer qu'un compte ASMR TikTok Lilou va ouvrir, je vous donnerai le hat, et je tiens absolument à lire, à vous lire, enfin, le texte du livre de Nicolas Sarkozy, voilà, ça va être un grand moment je pense, bref bref bref, on va revenir à nos moutons sur notre question centrale de ce Space, donc d'abord, d'un point de vue purement juridique, je voudrais revenir sur la base, alors pour ceux qui ne seront pas d'accord avec moi, vous pouvez m'apporter les arguments, pour ceux qui veulent mettre des choses dans la bulle, c'est pareil, c'est que pour les personnes que je suis, je suis désolée parce que je suis obligée de faire la police, je ne vous refais pas la diatribe de Lilou, de ce que vous n'avez pas le droit de dire ici, du fait que vous pouvez lever la main, que vous avez trois minutes si vous voulez, mais je vais vous rappeler le droit, je sais que vous ne serez pas d'accord, mais clairement, on a un principe constitutionnel fondamental sur la démocratie représentative, et j'ai l'impression parfois qu'il y a un peu des confusions.

Salut, ciao ! Donc, l'article 2 de la Constitution, il dit, il proclame carrément que la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ça, je l'entends utiliser et réutiliser dans des tas de space.

Sauf que le mot démocratique, il n'est pas défini par la Constitution comme un synonyme de démocratie directe. En droit constitutionnel français, démocratique signifie avant tout démocratie représentative, sauf exception expressément prévue. Et là, vous allez nous dire, tu vas nous dire qu'il y a la démocratie directe et qu'on ne l'avait jamais vue ?

Dans le concept profond juridique, oui, en réalité. Et du coup, je redescends encore à mon article 3 de la Constitution, qui lui est central pour moi, et qui est énormément cité également. Et je dis aussi coucou à Stéphane, à qui je embrasse et à qui je souhaite une très bonne année.

La souveraineté nationale appartient au peuple qu'il exerce par ses représentants et par la voix du référendum. Très bien. C'est cette phrase-là qui contient finalement toute l'architecture du régime.

La règle, c'est l'exercice de la souveraineté par des représentants élus. Le référendum n'est qu'une modalité dérogatoire exceptionnelle et strictement encadrée. Et donc, si je vous suis mes amis de la démocratie directe, ça, vous vouliez déjà le retoucher pour finalement le redonner aux citoyens et arrêter finalement la question représentative par l'élu.

Très bien. Là-dessus, je vous rajoute la jurisprudence constitutionnelle constante parce qu'on a notre conseil constitutionnel qui est clair depuis des décennies. Le peuple n'exerce pas directement et en continue le pouvoir normatif.

Et c'est important de le dire comme ça parce que ce qu'on entend très trivialement sur les réseaux sociaux et je dis en passant que comme il y a un travail actuellement sur la législation pour encadrer les réseaux sociaux ou en tout cas les pratiques, il y a une analyse des populations qui sont sur les réseaux sociaux. C'est pas encore complètement sorti mais il y a des choses qui sont assez

intéressantes que vous avez toutes et tous dites mais qui contribuent à des informations puisqu'en fait, il y a un niveau et un nivellement par le bas qui est réutilisé aussi par des manipulateurs d'opinion qui ont chacun un niveau aussi fonction de la population qu'on entend toucher pour le plus d'impact. Et donc, si vous voulez la plupart du temps les gens vont dire « ah bah de toute façon ça sert à rien de voter » « ah bah ça sert à rien, c'est pas nous qui exerçons le pouvoir » ou « ah le peuple est souverain, c'est nous qui devions voter » « ah oui c'est nous qui faisons la France » Non en fait, c'est exactement comme dans les thématiques dont on a parlé soit avant les vacances ou quand je vous dis pas de désobéissance civile ou des choses comme ça en réalité il y a des textes qui existent et vous ne les voyez pas c'est normal, c'est pas votre métier, il n'y a pas vraiment beaucoup de communication là-dessus mais en réalité on joue avec vos droits on vous en prend, on récupère, etc.

à la faveur d'un homme ou d'une femme que vous avez élu pensant que cette femme allait exercer ce pour quoi vous l'avez élu sauf que parfois vous les lisez pas vous ce soir, mais la plupart du temps par acquaintance ou pour ce que ça peut vous apporter ou parfois juste par sympathie je pense aux dames qui pensent qu'Emmanuel Macron est absolument sexy ou Edouard Philippe même s'il appuie ses cheveux ou Gabriel Attal tout rentre en fait dans le jeu du vote il y a l'émotion, il y a l'humain il y a aussi le cartésien et c'est bien comme ce que tu as mentionné Stéphane à la fin de ton introduction, de revenir au fait que quelque part oui, les personnes qui sont élues le sont pour vous servir pour nous servir mais est-ce qu'elles le font réellement et est-ce qu'on a des outils pour pas les obliger mais finalement encadrer ce qu'elles font ? Non, aucun et je pense que c'est important que les gens se rendent compte de ce qu'il se passe comme l'article sur les deepfakes du code pénal qui va sanctionner les gens qui utilisent la voix d'autres gens par exemple pour raconter tout et n'importe quoi sur les réseaux sociaux qui mettent nus les femmes nous on a un arsenal juridique ça a été prévu, ça a été fait, ça a été voté et ça va que en amplifiant mais quand on est par exemple étudiant en droit, on est entraîné à regarder ce qui se passe quand on travaille un camionnier d'avocat c'est un travail de tous les jours, quand on crée du contenu juridique comme moi c'est pareil, ça fait partie d'un ensemble mais c'est vrai et beaucoup de mes tiktokers me le disent, on ne connait pas nos droits il faut et il faut vous attarder sur les concepts et pas vous exciter sur les moindres choses pour ça qu'après moi je suis plus ou moins stoïque comme par exemple quand vous avez l'Europe et le fédéralisme le fédéralisme ce sera jamais possible donc juridiquement c'est non pour plein de raisons qu'on ne va pas évoquer ce soir et du coup il y a des messages des informateurs ou influenceurs qui viseraient à vous faire adopter un type de comportement que vous ne verriez même plus et le danger, et ça c'est juste une petite side note que je fais mais ça fera partie des spaces dont je vais parler à la rentrée puisqu'on va parler plus d'IA mais d'IA de gouvernance puisque ça devient enfin en tout cas je vais vous exposer mon travail là dessus puisque c'est un de mes choix de spécialisation maintenant si vous voulez j'ai discuté hier avec des personnes qui parlaient de l'IA en tant que thérapiste c'est à dire en tant que psy et en fait par rapport au métier de niche on est à un moment où les compagnies, les grosses compagnies chat, gpt, etc donc OpenAI les grosses compagnies en fait se retrouvent confrontées aux professionnels de secteur que peuvent être les médecins, que peuvent être les juristes les avocats et donc peu ou prou aussi les hommes politiques mais on voit qu'elle est dérive avec l'IA on veut faire de l'IA de frontière frontière AI comme vous voyez maintenant sur mon profil parce que il faut arrêter l'IA avant que l'IA ne nous

fasse penser que penser comme un humain ça n'est pas la normalité si je puis dire hier j'ai discuté avec des ingénieurs mais c'était vraiment hyper intéressant et je tiens absolument alors le problème c'est que là c'est au stade anglais mais un jour je vais essayer avec un IA translator pour un space les ingénieurs parce que moi je fais de l'IA artistique et maintenant je fais de l'IA de gouvernance mais en réalité je ne suis pas ingénieur du système IA et ce mec expliquait hier qu'en fait l'IA est entraînée pour quoi qu'il arrive quel que soit votre manière de lui parler donc le fameux prompting même si vous lui parlez juste directement en posant un tchat j'ai pété une question elle est entraînée pour vous donner toujours et encore la réponse que vous attendez et c'est à la fois effrayant et fantastique et d'un point de vue des régimes politiques c'est très important même juridiques et médicaux puisque de plus en plus de gens vont sur les réseaux IA les chatbots IA pour avoir notamment des conseils médicamenteux c'est important qu'on s'y immisce parce que l'IA est déjà très loin devant nous mais il ne faut pas que vous oubliez que sans l'humain l'IA n'est pas et que donc l'IA même si vous avez l'impression qu'elle vous donne la bonne réponse en fait elle donne une réponse parce qu'elle vous a analysé depuis le premier point que vous mettez dans la barre de recherche de l'IA donc c'est assez effrayant mais en même temps c'est assez merveilleux pour moi mais ça me fait penser à cet ensemble de normes juridiques même de principes juridiques qui sont ancrés en moi de réflexion, parce que ce qui fait un juriste un juriste pas question d'avocat, parce qu'un avocat c'est un juriste à la base, ce qui fait d'un juriste un juriste c'est le raisonnement juridique c'est la capacité à se dire sur cette problématique là, voilà ce à quoi je peux faire appel voilà quelle solution je peux apporter et ça vous l'avez acquis parce que vous avez travaillé, vous avez étudié, etc et là en fait pour moi c'est de la normalité et grâce à vous, grâce à mes autres communautés je me rends compte qu'il faudrait essayer de retourner ça pour faire en sorte d'expliquer aux gens que là où ils pensent trivialement, et c'est tout à fait normal parce qu'il n'y a pas de nécessité à ce que vous approfondissiez des matières qui ne vous intéressent pas, ou juste parce que ça n'a pas de sens pour vous, et même parfois quand vous essayez, vous n'avez pas cette formation qui vous permet de voir des choses que moi je vois il faut qu'on arrive à travailler ensemble pour ce qui à moi me paraît tout à fait normal vous paraissent aussi à vous normal et vous fassent repenser que vous n'êtes pas réellement tout brun vous ne faites pas la norme et même si c'est inscrit dans la Constitution en fait vous le lisez mal et que du coup derrière nos merveilleux juges nos merveilleux juges qui bientôt se prendront des petites raclées de Donald Trump apparemment nos merveilleux juges eux y suivent aussi des tendances politiques malgré tout notamment pour le Conseil d'État parce que dans la réflexion commune on accepte des critères ou des faisceaux d'indices qui appartiennent de plus en plus à une distorsion de ce qui est la norme juridique factuelle, et ça c'est pas bon il faut qu'on avance donc là quand on est sur la souveraineté et la démocratie représentative en réalité elle existe, c'est simplement que vous ne l'avez pas comprise et donc vous avez les décisions du Conseil constitutionnel, vous avez la 62-20 la 2428 la 25512 62-20, 2428 25512 qui sont exactement les mêmes et qui répètent la même chose en droit français la démocratie directe permanente n'existe pas elle n'a jamais été constitutionnellement consacrée donc il y a une démocratie directe en essence mais en réalité elle n'existe pas parce qu'elle n'est pas consacrée par un texte dans la constitution et là lien avec le fait que vous vouliez vous l'intégrer dans la constitution, ce que je peux entendre et attention moi personnellement je ne suis pas contre le passage d'une cinquième à une sixième république c'est pas la question le fait est qu'il faut réfléchir à ce pourquoi on passe de l'une à l'autre et à

ce qu'on veut et la réforme des institutions elle est absolument pour moi pas importante mais inévitable donc quand vous allez voter au municipal commencez à discuter avec vos élus locaux qui vont vouloir que vous votiez pour eux de ce qu'ils vont faire dans leurs encartements donc si vous avez un LFI il va vous dire que ça va faire la sixième république vous connaissez la diatribe j'étais toujours très étonnée parce que on m'a envoyé Philippe sur Cockrell sur les boîtes de couleurs si vous êtes plutôt obédience RN et que vous avez un maire qui va se présenter avec une carte RN pareil, allez lui demander le programme et demander est-ce qu'il va réformer les institutions, est-ce que les gens pour lesquels vous allez voter vont faire en sorte qu'on n'ait pas 23-49-3 qu'on n'ait pas l'utilisation exacerbée de textes iniques de la constitution qui dévoient le régime, c'est-à-dire une hyper présidentialisation est-ce que vos élus locaux vont accepter le décompte du vote blanc est-ce que vos élus locaux vont accepter par exemple un contrôle tiers, intelligence artificielle, c'est-à-dire sans odeur, sans saveur quoi que ce soit d'émotionnel qui pourrait tenir à favoriser l'un ou l'autre pour comptabiliser les votes rappelez-vous qu'Emmanuel Macron dans ses voeux a indiqué qu'il allait surveiller l'élection pour les ingérences étrangères c'était pas mal ça quand même aussi et toutes ces questions en fonction de vos niches professionnelles vos impôts, les taxes que vous subissez le fait que si vous avez 50 km heure de trop, vous allez avoir un casier judiciaire etc etc tout ça, il faut que vous le demandiez à vos élus, ça c'est la démocratie directe de premier plan je fais une pause là-dessus avant de partir dans le statut constitutionnel des communes si vous voulez prendre la parole Stéphane ou Philippe ou Thussera qui est monté, allez-y je vois pas de main donc si vous voulez pas prendre la parole, vous me le dites aussi Stéphane, vas-y

Stéphane Bernard (49:51 - 50:04)
non, on va juste le laisser aux intervenants qui sont montés prendre la parole, puis je rebondirai un petit peu tout à l'heure en fonction de ce qui sera dit mais peut-être que Philippe ou Thussera peut l'intervenir s'ils sont montés je ne sais pas ce que c'est pour ça

[Intervenant 6] (50:06 - 51:01)
bonsoir à tous et bonne année à tous bonsoir particulièrement Stéphane et les loups bien entendu non, pour l'instant c'est très clair tout à l'heure vous avez évoqué Stéphane le principe des commandes directes des mairies pour des circuits courts et autres, alors il y a la loi Egalim je crois qu'il permet déjà c'est une sorte de petit accro au marché public puisque je crois qu'il y a quelques pourcentages qui peuvent être réservés pour les circuits courts donc c'est un petit peu en dérogation de la loi européenne puisque normalement tous les marchés publics doivent être soumis à n'importe quelle entreprise européenne donc ça peut déjà donner quelques éléments pour les mairies qui voudraient avoir un approvisionnement essentiellement pour les cantines scolaires en circuit court

Leeloo (51:04 - 51:08)
ah les cantines scolaires et les marchés publics c'est un problème, oui, vas-y Stéphane

Stéphane Bernard (51:09 - 56:08)
oui si je peux rebondir non je ne parlais pas du tout de ça je parlais d'une obligation que nous avons c'est dans le code de l'environnement et dans le cadre de la sécurité aussi une obligation que nous avons nous en tant que citoyens à

s'assurer qu'en cas de risque majeur quel que soit le type de risque majeur ça peut être autant une guerre nucléaire qu'un problème sismique qu'un problème d'approvisionnement qu'une pandémie qu'un problème de blocage des routes par les routiers et donc que les circuits d'approvisionnement disparaissent nous avons le droit de regard et les maires dans la loi ont une obligation de créer ce fameux DICRIM qui est un document d'information communale sur les risques majeurs qui est donc prévu par le code de l'environnement et dans ce cadre là il y a plusieurs risques majeurs qui doivent être identifiés et je pense que avoir faim est un risque majeur et que donc la famine en cas de problème quel que soit le problème doit être pris en compte par les municipalités c'est une obligation légale dans le cadre du PCS le plan communal de sauvegarde et que tout simplement il suffirait que tous les citoyens de France ou au moins quelques-uns dans chaque commune interpellent leur maire et demandent à ce qu'ils mettent en place ce DICRIM et qu'ils donc dans ce cadre là consultent les agriculteurs les circuits courts de proximité afin de pouvoir établir avec les abattoirs locaux ou les centres de distribution locaux une mise en place d'un stock il faut savoir qu'en France nous avons 3 jours de stock dans les magasins et qu'il y a une certaine époque dans la grande distribution avec les centrales d'achat dont je suis issu j'ai quitté ce milieu là il y a une petite trentaine d'années voire un peu plus même à l'époque il y avait 20 jours de stock mais aujourd'hui l'économie de flux tendu fait que on a a priori pas plus de quelques jours et parfois dans les produits de nécessité on a bien vu qu'il suffit d'un vent de panique pour que nos rayons se vident avec des possibilités de réapprovisionnement y compris sur des produits de première nécessité qui sont difficiles et donc cette obligation légale n'est pas remplie par les mairies et par les maires quand je dis pas remplie on doit être à un taux de réalisation on va dire aux alentours de 5-6% en France si on peut avoir quelques statistiques là dessus et que aujourd'hui nos paysans se plaignent de ne pas pouvoir faire leur prix de vente se plaignent d'être maltraités à juste titre par les centrales d'achat que ce soit pour le lait les herbes ou le vin ou autre et pour les maraîchages on en parle même pas les amapes qui existent n'arrivent pas à faire la réponse à l'offre parce qu'il n'y a pas une structure et une coordination qui est inscrite dans la loi c'est à ça que je faisais référence et au lieu de répondre aux centaures et au lieu d'un simple citoyen aller éventuellement les rejoindre sur les ronds-points leur donner des klaxons et dire haut et fort que nous les soutenons il suffirait juste de faire un courrier aux municipalités dont nous dépendons, petites comme grandes c'est une obligation pour toutes les communes de France, de Paris qui est l'exception jusqu'à la plus petite commune rurale ils ont cette obligation et nous pourrions donc à la fois court-circuiter certains secteurs de distribution qui n'oeuvrent pas pour le bien commun c'est le moins qu'on puisse dire et nous pourrions aussi sauver notre paysannerie en utilisant simplement la loi c'est à ça que je faisais référence désolé j'étais un petit peu court, je l'ai mis dans la bulle vous pourrez retrouver les textes de loi et la démarche on a même fait un courrier type avec une annexe, on a prémâché le travail et vous pouvez avec un lien en bas de cette page en tapant votre commune avoir l'adresse si vous voulez écrire un courrier ou avoir le mail puisqu'on a accès grâce au registre national des élus à l'ensemble des communications avec lesquelles on peut rejoindre nos élus excuse-moi Lilou, j'ai fait une partie un petit peu longue

Leeloo (56:08 - 1:02:02)
non non non mais c'est intéressant parce que ça touche d'abord c'était très intéressant merci mais le point soulevé par Philippe c'est important aussi peut-être que vous ne vous rendez pas compte quand vous êtes en Europe vous avez

un principe pour faire vraiment gros sauts merdos vous avez la concurrence qui s'applique et on a un juge notre juge favori que Philippe adore de la CGE qui a une jurisprudence constante et qui est contre le local, il n'y a pas d'autre mot voilà on va être clair en fait le juge ne veut pas dans sa logique qu'on choisisse d'où vient le produit il dit qu'on choisit ce qu'il est comme il est produit et son impact mesurable ça veut dire qu'à chaque fois que vous allez avoir indiqué produits locaux dans votre marché vous faites des documents pour que des personnes qui sont susceptibles de répondre à votre besoin viennent vous proposer et que vous les choisissiez et qu'après vous les rémunériez oui pardon c'est gros sauts modos pourquoi je dis gros sauts merdos ? il y a mon prof qui me tire les oreilles merci tu sauras gros sauts modos je vais y arriver je te jure il me tire les oreilles il m'a mis le petit tampon avec la belle écriture en rouge du prof peut mieux faire et moi ça me rend dingue parce que je suis une première de la classe tu vois tu sauras ce que tu fais de moi bref petit aparté un peu rigolo mais il me corrige mes fautes merci merci gros sauts modos alors ce juge là il est venu en fait foutre un peu le dawah sur les élus locaux qui avaient volonté de faire travailler les artisans locaux etc etc et il nous a fait un petit gloubi-boulga des critères et des clauses qui étaient autorisés et ce qui était interdit alors je ne vais pas vous faire les critères sur la qualité et l'environnement les circuits courts les fameux la fraîcheur etc ce qu'il a fallu faire et ce qu'il faut faire si vous êtes dans une collectivité territorial vous rédigez des menus que vous êtes au delà des seuils des menus pardon je me dis n'importe quoi des documents de consultation pour les entreprises et que vous êtes au delà des seuils dans votre marché et que vous savez que vous allez avoir pour les grosses agglomérations par exemple plein de marchés vous allez faire un appel d'offre que dit je pourrais avoir des marchés à bonnes commandes etc etc et que donc vous allez avoir des marchés qui vont être au delà des seuils européens que toute la directive va s'appliquer et même en dessous des seuils de toute façon il y a des jurisprudences et les entreprises qui voudront vous ennuyer viendront les faire chier sachez que vos critères que ce soit fraîcheur saisonnalité, logistique emballage plastique, gaspillage alimentaire et que sais-je que j'en ai voulu même sur le goût la texture etc c'est toujours l'offre économiquement la plus davantageuse c'est une directrice à 24 24 24 de lieu vous allez dans 67 il me semble n'oubliez jamais qu'à la base je suis une affairiste et même si vous me mettez des clauses sociales sur l'insertion professionnelle pour les ESAT-EA, les conditions de travail, la formation du personnel et j'en passe et des meilleurs, là vous prenez toujours la 2014 24, les 18 et 70 je peux vous dire que ah oui je vous dis aussi pour mes amis des menus adaptés allergiques pareil c'est des clauses d'exécution ils vont venir sur votre dos et vous dire préférence géographique direct a.k.a. produits locaux producteurs de territoire, région, département commun, priorité aux agriculteurs locaux c'est illégal, ça s'appelle de la discrimination territoriale c'est le juge européen qui vient vous le dire sur la base des principes du TFUE a.k.a. libre circulation, et oui l'origine nationale imposée c'est non, produits français uniquement c'est non, origine France exigée c'est non pour le juge européen et donc pour nous c'est une violation du principe de non-discrimination et n'essayez pas, ne tentez même pas les clauses déguisées on adore, qualité supérieure circuits courts produits responsables là vous devez mettre des indicateurs des définitions du référentiel et encore comme ils voudront être constants dans leur jurisprudence si vous n'êtes pas genre très très piquis vous allez avoir des annulations de vos marchés pour manque de transparence à partir de là de toute façon ultra pratique et après je fais tourner la parole, je conseillerais d'accord, d'être sûr qualité, environnement, nutrition sociale, là ça passe oubliez tous vos même vos termes local, territorial national, zappé circuit court oui, mais par

critères techniques, jamais jamais, par origine donc par exemple viande bovine ou viande de bœuf française élevée en pâturage ce que j'adore, c'est non vous oubliez, parce que notre ami du juge européen va vous planter pour récupérer cette manne financière et tordre le cou aux agriculteurs entre autres bon voilà, ça n'a rien à voir avec ce que tu viens de dire Stéphane ça a un peu à voir avec ce qu'a dit Philippe, ça fait un peu le lien entre les deux, mais j'ai pas vu ce que vous allez faire comme courrier ou maire, c'est intéressant par rapport à à l'aspect nourriture mais c'est vrai que les cantines scolaires françaises attaquaient de la sorte alors que, avant que nous soyons soumis à de plus en plus de législation affairiste publiciste européenne, on était bien on était bien avec nos règles des droits de vie, en dessous de certains seuils, on était bien avec nos MAPA les marchés à procédure adaptée, mais comme aussi certains aides du local, on en profitait pour faire du délit de favoritisme latent à certains entrepreneurs qui connaissaient ou contrepartie les gens ont fini par aller au tribunal et le juge a fini par s'emmener et à partir de là, c'est la fin ! Bref, bonne intelligence !

Je passe la parole à Romain Bonne année Romain, que j'embrasse et après ce sera Souverainix, Afurix, whatever

[Intervenant 5] (1:02:03 - 1:04:13)
Bonsoir Lilou Bonsoir à toi, bonsoir à tous Très bonne année Lilou, je t'embrasse Je te souhaite une bonne année Je souhaitais également à Philippe Comte à Stéphane et à tous les intervenants Bonsoir Stéphane, je me permets de vous appeler par votre prénom, n'y voyez pas de familiarité mais en tout cas de forme de proximité je vous suis pas suffisamment à mon goût parce que je suis sur beaucoup de choses aussi par ailleurs mais en tout cas je suis néanmoins ce que vous faites et j'y trouve beaucoup d'intérêt Je voulais juste vous interroger sur un sujet qui pouvait m'intéresser qui nous renvoie au 27 avril 1969 Vous savez que les Français avaient repoussé le projet de loi référendaire relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat qui avait conduit le Général de Gaulle à présenter ma démission et en fait ce qui s'est passé c'est que en réalité la régionalisation qui était proposée à l'époque n'était pas réellement une décentralisation puisqu'il était prévu de donner à l'État centralisé un cadre d'action qui aurait eu vocation à être plus adapté que prétendument celui du département et dans la logique pure mongolienne en fait en réalité il s'agissait de comment dirais-je de faire entrer dans un Sénat qui aurait été rénové les représentants des milieux économiques et sociaux donc j'aurais aimé connaître votre avis sur ce projet gaullien et plus largement ensuite sur l'évolution de la décentralisation je pense aux lois que tu as mises en place au début des années 80 sous le premier mandat de François Mitterrand et ensuite je pense à tous les autres projets de décentralisation je pense à tout ce qui avait été mis en place sous Raffarin puis ensuite la réforme des régions qui avait été lancée sous François Hollande et Emmanuel Valls j'aurais aimé connaître votre avis là-dessus et comment vous vous positionnez par rapport à cette question de la décentralisation merci à vous et encore une très bonne année à vous tous

Stéphane Bernard (1:04:16 - 1:04:21)
Merci Romain, tu peux aussi me tutoyer il n'y a pas de problème ou vous pouvez me tutoyer Romain, il n'y a pas de problème

[Intervenant 5] (1:04:22 - 1:04:23)
Merci Stéphane

Stéphane Bernard (1:04:26 - 1:12:38)
Alors j'ai un problème pour répondre à cette question c'est que j'ai trois casquettes donc il y a le Stéphane Bernard, citoyen qui a ses propres idées il y a la présidence de l'association de la MDF dont on m'a confié donc gentiment la direction enfin la direction, en tout cas la représentation en tant que président j'ai aussi mon rôle de confondateur en tant que démocratie directe avec DS au sein de Cali puisque j'estime que cette initiative citoyenne m'oblige à un certain type de discours et je dirais que j'ai une quatrième casquette qui est celle de poste monétaire alors ça va être compliqué pour moi de vous répondre parce que je pourrais me mettre dans le cas de figure de quelqu'un qui regarde l'histoire, si comme disait Confucius l'expérience n'est qu'une lumière qui éclaire derrière soi mais l'histoire nous sert quand même par sa mémoire peut-être à voir les choses et à nous permettre d'envisager correctement à peu près le présent et peut-être un peu le futur alors je vais prendre je vais être radical je vais revenir à la racine de ce que je suis, c'est à dire un poste monétaire et ce qui m'a fait réfléchir à la gouvernance directe ce que je déplore aujourd'hui mais ce n'est pas quand je dis aujourd'hui c'est depuis des décennies c'est cette forme de représentativité non pas que nous n'avons pas besoin de représentants, je pense qu'on peut très bien s'en faire corps et arriver peut-être à supporter cet état de fait s'il y avait des montants impératifs je pense qu'on en parlera mais à partir du moment où on décide qu'il y a une représentativité, elle n'est pas forcément non plus dans l'élection, elle est dans la délégation du pouvoir que nous donnons aux institutions il y a quelques années je le mettrai à disposition peut-être si ça vous intéresse donc une gouvernance systémique dans laquelle il n'y a rien d'autre que le national et le communal notre société se meurt des commissions théodules du millefeuille administratif de gens qui dès qu'ils ont un petit budget à dépenser ne savent même pas parfois qu'au département en dessous ou à la région en dessus ou à la comcom à côté il y a la même personne qui fait la même chose avec la même voiture de fonction avec peut-être une autre approche et avec un budget plus ou moins supérieur donc je pense que la première des choses qu'il faudrait que nous fassions parce que je suis toujours j'essaye en tout cas toujours dans l'acte de proposition c'est d'avoir un audit géant à la fois non seulement des finances de notre état ça c'est certain, mais aussi du fonctionnement de notre état je pense que la véritable entité de gestion devrait, hormis les communes, devrait se faire par une forme de terroir alors quand je dis de terroir je dis bien terroir au sens réel du terme, c'est à dire un espace donné avec un type de culture d'agriculture et de culture générale, d'animation avec sa propre histoire, on a en France des régions, pas celles qu'on nous a agrandies pour nous préparer à l'Europe pas forcément celles que nous avions avant moi je suis à Biarritz donc dans l'Aquitaine l'Aquitaine quand on regarde bien ce que c'est que cette région je parle de l'ancienne Aquitaine, je parle même pas de la nouvelle qui n'a aucun sens on s'aperçoit que c'est un conglomérat de terroirs et j'ai l'impression que parfois nos politiques comme nous avons fait en Afrique d'autres pays, en Inde en Angleterre Amérique, tous ces grands pays colonisateurs dont nous étions et quand on voit ce qui se passe en Afrique c'est aussi l'héritage l'après aussi l'URSS on s'aperçoit qu'on a découpé artificiellement de façon administrative des territoires et que parfois on a empilé des couches de décisions donc je serais complètement radical, c'est à dire que je sans rentrer dans le détail pour pas aller trop loin dans l'explication je pense que quelle que soit la formule aujourd'hui qui pourrait être prise ou quelles que soient les décisions qui ont été prises que ce soit par de Gaulle ou un autre président un peu moins respectueux des institutions la centralisation ou la décentralisation n'est pas

vraiment le problème, le véritable problème c'est comment on prend une décision sur un terroir donné dans l'intérêt des gens qui y habitent et comment ces terroirs qui contiennent des territoires interagissent entre eux donc je ne sais pas que je veux éviter la réponse Romain c'est juste que je réfléchis autrement et que je trouve qu'on aurait beaucoup à gagner en directive et je voudrais simplement conclure par deux exemples qui m'ont toujours frappé quand un maire est élu la première chose qu'il fait c'est de soit rénover la mairie soit de faire de sa salle des fêtes alors que je pense qu'il y a en infrastructure beaucoup plus de choses et pour revenir sur un second sujet aussi la zone que Dior connait bien avec laquelle on a beaucoup de promiscitudes pensées j'ai été famille d'accueil pendant longtemps et j'ai été choqué de voir que les frais de fonctionnement servaient à mettre des oliviers à l'intérieur de locaux magnifiques et qu'on n'avait pas les moyens de donner à l'enfant que j'accueillais un psy toutes les semaines parce que cette pauvre gamine de 4 ans avait été maltraitée à tous les niveaux pourquoi je donne ces deux exemples ?

simplement parce qu'à chaque fois on le voit dans la réflexion de nos élus et dans la réflexion de ceux qui décident les structures qu'elles soient des mairies, qu'elles soient un secteur d'intervention comme l'ASE mais que ce soit aussi le département la région des aberrations en tous sens moi je vis au Pays Basque et nous avons une des plus grandes communautés de communes alors c'est parfait, moi j'ai rien contre le Pays Basque et contre l'identité basque bien au contraire mais sans vous rentrer dans les détails en 5 ans j'ai eu 4 intervenants différents pour les transports collaires de mes enfants avec des tarifs différents et parfois avec des incapacités entre eux de savoir qui de fait faire quoi simplement pour me donner une carte scolaire à la rentrée et donc l'approche de la centralisation et la décentralisation je la verrai sous cet aspect là plutôt que de donner des bons ou des mauvais points à certaines décisions je pense que on réfléchit mal sur notre interaction régionale ou départementale et que les découpages sont parfois arbitraires, je ne sais pas si j'ai été précis dans ma réponse et si j'ai réussi à me faire comprendre

Leeloo (1:12:41 - 1:12:41)
Romain ?

Stéphane Bernard (1:12:41 - 1:12:43)
Oui vous avez été tout à fait clair

[Intervenant 5] (1:12:44 - 1:12:46)
Stéphanie, merci beaucoup pour votre réponse

Leeloo (1:12:48 - 1:19:15)
Alors je voudrais quand même dire que la décentralisation elle échoue systématiquement aussi bien politiquement que juridiquement politiquement parce que c'est une décentralisation sans pouvoir avec un faux discours politique, parce que ça fait 40 ans qu'on parle de décentralisation mais en fait on lâche jamais le vrai pouvoir ça c'est une réalité tout ce qui est transféré c'est la gestion, la charge financière, la responsabilité politique locale si jamais j'en oublie vous me dites et en fait ce qui nous reste à l'état c'est la norme, donc la base la fiscalité structurante, la base et la définition des politiques publiques qu'est-ce que ça veut dire ? ça veut dire que l'élu local il ne va faire qu'exécuter en réalité, il ne va pas décider alors que derrière il a la responsabilité parce que politiquement la

décentralisation pour moi c'est juste déplacer la colère sur les maires, les départements, les régions alors est-ce que il y aurait une nécessité de travailler sur on va dire en dégraissement sur les au niveau local, les collectivités territoriales peut-être, mais en réalité le pouvoir central il est préservé, c'est l'usure politique et rien d'autre et les citoyens, à juste titre, puisque c'est leur premier niveau, vont tenir le maire pour responsable sauf que le cadre juridique et financier est national, et donc la démocratie locale elle est factice parce qu'il n'y a pas, ou très peu, j'en ai jamais vu de référendum loco et quoi qu'il arrive, la décision elle sera verrouillée par le préfet les notations les normes nationales, et bien entendu notre ami le JIA, le juge administratif donc ça veut dire que on va administrer localement, mais on ne va pas choisir localement et alors les verrous juridiques la république est indivisible voilà, donc ça veut dire quoi juridiquement, la souveraineté territoriale n'existe pas, le législatif local n'existe pas, les normes territoriales autonomes n'existent pas toute vraie décentralisation politique, elle est bloquée à la racine, en fait donc c'est juste inique de parler de ça, et de faire comme si ça existait on a le principe d'égalité aussi, la jurisprudence elle est constante, c'est l'article 6 de la DDHC égalité devant la loi égalité d'accès aux services publics qu'est-ce que ça veut dire, ça veut dire que jamais au grand jamais, vous aurez des règles différentes, substantielles selon les territoires, sauf si vous avez des différences objectivement justifiées et le cons cons, notre ami, il vient censurer tout le temps des tentatives qui sont trop audacieuses, sauf que tu as parlé de l'ASEU il oublie le cons cons certains organes comme par exemple la MDPH les MDPH, elles n'ont pas le même budget en fonction de leur département et elles agissent différemment en fonction de leur département, donc vous avez toujours même sans tutelle administrative une tutelle financière qui est déguisée en réalité, parce que les dotations sont conditionnées, parce que vous avez des contrats états collectivités, parce que en réalité, la recentralisation fiscale, suppression de la taxe d'habitation, CVE, etc ça existe même sans tutelle administrative donc en fait, il n'y a pas d'autonomie financière il n'y a pas de liberté réelle et l'Etat ne veut pas vraiment décentraliser ce qui, si vraiment il voulait décentraliser, il accepterait des politiques différentes, il accepterait des échecs locaux qui seraient visibles, sauf que non bon, soit dit en passant, on a quand même des succès locaux sur certaines grosses agglomérations qu'on voit vous voyez, il accepterait aussi une perte de contrôle symbolique sauf que l'Etat français jacobin par ADN ça aussi, ce serait un super sujet de thème de The Space, le jacobinisme et donc, jamais ça n'arrivera, alors que pour une fois juridiquement, je suis obligée de vous dire que c'est possible mais pas celle qu'on vous promet et c'est même possible, je vais vous dire sans changer la constitution on ferait de la décentralisation fonctionnelle renforcée, plus de liberté d'organisation moins de normes nationales et plus de marge dans l'exécution donc c'est ce qu'on appelle une décentralisation d'efficacité il n'y a toujours pas de souveraineté attention on ferait aussi de la différenciation territoriale sécurisée adaptation locale expérimentation énergie, évaluation réelle ça je vous en parle parce que c'est des choses sur lesquelles j'ai déjà travaillé local, les objectifs, les contrôles bla bla bla, ex ante, ex poste mais ils ne veulent pas ils ne veulent pas de la démocratie locale encadrée ils ne veulent pas de référendums locaux ils ne veulent pas de budget participatif contraignant ils ne veulent pas de co-construction normative locale, donc dans le cadre actuel, juridiquement oui, politiquement non, et on revient, on se mord la queue sur la volonté politique qui n'existe pas et si je voulais faire une réforme constitutionnelle, je la ferais sur la vraie décentralisation politique, à savoir que je chercherais à donner plus de pouvoir normatif au local une autonomie alors là mon dieu, seigneur jamais je chercherais à avoir une

autonomie fiscale réelle je vous en parle même pas je ferais de la différenciation profonde des politiques publiques, alors là c'est même pas la peine sauf qu'il faudrait que je révise l'article 1 que je redéfinisse l'égalité et que j'accepte la France plurielle ceci est un choix de société majeure qui n'est absolument pas et ne sera pas demain assumé politiquement et donc la décentralisation elle échoue parce qu'on veut ses bénéfices mais on ne veut pas les conséquences alors que juridiquement elle est possible et même si elle est limitée constitutionnellement et je vais vous dire, vous avez les chambres de métier et d'artisanat, je vous en ai déjà parlé on les a réformées il y en avait des centaines et elles sont devenues des régionales et ça a été fait ça a été très dur imaginez la masse salariale englobée dans toutes les chambres de métier et des artisanats à travers la France n'est-ce pas ?

et tous ces départements et vous aviez parfois des CMA elles sont devenues des CRMA puis après on a eu encore un régime hybride, il a fallu bouger des personnes il a fallu virer des personnes mais ça a été fait et elles ne sont plus que 13 parce qu'il y avait la volonté derrière et oui, donc voilà c'était ma petite contribution à cette décentralisation à laquelle je ne crois pas voilà, c'était cadeau Salut Souvrenix, mais très bonne question Joyeuses années à toi Souvrenix

[Intervenant 4] (1:19:15 - 1:21:21)
Bonsoir à tous, c'était une très très belle année à vous bon je voulais intervenir juste pour une précision mais ce que tu as dit derrière ça fout tout en herbe on peut dire et puis ce que je viens d'entendre c'est terrible c'est vraiment plus que terrible c'est terrible je voulais juste intervenir pour dire souvent quand j'entends parler de circuit court même les politiques, tous j'ai l'impression qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent en fait quand tu as dit qu'au niveau légal, enfin droit de lieu les produits locaux de proximité donc commerce de proximité tout cela ne tenait pas en fait ça s'imbrique dans le circuit court quand je commande pour des restaurateurs ou pour des clients directs des particuliers, des produits alors ça ne concerne le circuit court ne concerne que l'agricole et la nourriture ce qui n'est pas le cas des deux autres mais tout s'imbrique mais dans le circuit court c'est très important il n'y a pas de notion de distance, il n'y a pas de notion de distance quand j'achète à un producteur un produit en Australie pour un restaurateur ici il y a un seul intermédiaire c'est le maximum soit il n'y a pas d'intermédiaire du tout soit il y en a un et c'est moi et c'est du circuit court même si ça vient d'Argentine ou d'Australie dans les autres définitions il y en a même une qui n'a pas de définition légale unique en France c'est le produit local ou les produits locaux mais il y a quand même une distance c'est de 150 à 250 kilomètres bizarre hein ?

donc quand vous parlez de circuit court vous confondez avec produit local ou commerce de proximité ça c'est pas pareil jamais de distance dans le circuit court

Leeloo (1:21:24 - 1:22:28)
ok mais en fait je ne parlais pas forcément de distance je parlais de critères dans des marchés publics pour faire appel à la jurisprudence merci pour la clarification mais ce n'était pas trop ce qu'on disait là mais je comprends ce que tu veux dire et je comprends que c'est assez terrible parce qu'à la limite on pourrait même mais moi je vous le dis parce que ça dépend qui va vous rédiger je finis juste ça dépend qui va vous rédiger vos documents en fait c'est pour ça que je vous le dis toujours en droit tout est possible ça dépend qui rédige moi demain je rédige un marché sans prétention aucune mais le juge européen il me touche pas il m'aura pas je

vous le dis mais est-ce que c'est faire du favoritisme la frontière est frontièrisante tu sauras il est en train de s'arracher les oreilles est-ce que tout est possible mais il faut bien connaître les critères et en effet par exemple là je pourrais très bien dire attendez vous imaginez l'empreinte carbone de l'acheminement des produits d'Australie dans un petit bled de France par exemple mais merci en effet

[Intervenant 4] (1:22:29 - 1:22:44)
les clients les restaurateurs deux ou trois étoiles quand ils veulent de la truffe noir du Périgord en plein été elle vient d'Australie d'Argentine de Nouvelle-Zélande parce que c'est la saison là-bas

Leeloo (1:22:45 - 1:22:59)
bah oui c'est pour ça par exemple que Arnaud Montebourg fait des amendes maintenant en France pour qu'on arrête de chercher celles qui viennent de Californie voilà merci vas-y Zakaria salut bonne année

[Intervenant 3] (1:22:59 - 1:30:41)
bonjour à toi meilleurs voeux pour cette nouvelle année d'abord la santé et puis tout ce qu'il peut apporter qui peut être en plus meilleurs voeux bonjour à tout le monde je voulais juste intervenir sur des questions intéressantes qui ont été dites par Stéphane sur la dernière décentralisation de Hollande on va l'appeler comme ça quand il parle d'audit moi je suis très sceptique évidemment maintenant je fais figure de critique toisimute du consulting en organisation parce qu'on a quand même des phénomènes qui se sont produits n'est-ce pas Deloitte avec l'administration australienne condamnée donc pour des on dit Deloitte voilà et on va dire aussi Deloitte et puis pour finir non moi je suis même dubitatif du résultat de l'audit parce que moi j'ai l'impression que les réformes de décentralisation elles partent parfois avec des idées des idées générales et après ça part dans le chemin donc du parlement et j'ai l'impression quand même qu'au final de touche et retouche on atterrit sur des espèces de statu quo pour ça que je suis quand même un peu sceptique de toute façon vis à vis du Sénat de Gaulle avait tenté une réforme bon c'est pas ça les gens cherchaient un prétexte un prétexte pour l'écarter comme il avait fait précédemment et c'était l'occasion mais il y a eu Jospin aussi qui s'est prononcé et posé la question l'utilité d'une deuxième chambre les gens avaient crié bon c'est pas le propos central ce que je veux dire c'est que la décentralisation d'abord la France est un état unitaire décentralisé et ce n'est pas un état fédéral alors c'est vrai qu'il y a une tradition centralisatrice mais il faut quand même rappeler ça et il y a quand même des outils pour permettre un peu l'égalité entre les territoires des histoires de péréquation des reversements en fait vous avez des départements qui en effet souffrent soit parce qu'ils n'ont pas assez de personnes pas assez d'activités soit ils ont beaucoup d'activités mais ils ont une charge sociale importante donc il y a des demandes parfois de réétatisation de certaines missions moi je trouve que je défends toujours le bloc communal parce que c'est la collectivité de proximité par excellence palpable comme on dit historique et tout ce qu'on veut mais je pense qu'il y a un petit problème avec les compétences et à chaque fois qu'il y a une volonté quand même de plus ou moins de rationaliser les choses qu'un CA n'est arrivé à refaire marche arrière de quoi s'agit-il vous avez la compétence générale clause de compétence générale qui normalement devait être retirée aux départements et aux régions il ne s'agissait pas de les de les matraquer il s'agissait de les obliger à travailler dans leurs compétences obligatoires et j'ajouterais que si on est élu départemental ou régional et que les compétences de la dite collectivité où on est ne plaisent pas on

n'a pas à être candidat au canton ou aux régions n'est-ce pas en revanche pour les communes il était voulu que si elles peuvent et pour des raisons aussi de proximité elles gardent la compétence générale un peu comme l'état et ça moi je crois que c'est le bon schéma on est arrivé à un truc quoi comme résultat ? qu'en fait ils ont fait marche arrière sur le retrait de la compétence générale des régions et des départements et ils ont instauré quoi ? une espèce de truc qui s'appelle compétence partagée avec une collectivité pilote par thème et ça c'est quand même très très curieux je veux bien, les gens disent oui mais alors on gère pas l'argent comme on veut mais enfin on peut aussi réfléchir à dépenser mieux et est-il utile de créer finalement des chevauchements de compétences ?

ça c'est une question à chaque fois il y a des forces de droite et de gauche d'ailleurs le Sénat c'est de tous les bords qui bloquent ça et je ne comprends pas pourquoi avant de parler de donner des compétences peut-être fiscales moi je ne crois pas il faudrait déjà essayer de rationaliser les compétences entre les différents étages voilà ça c'est mon point et alors sur le référendum local il y a beaucoup d'articles là-dessus parce que depuis quelques temps le référendum local décisionnaire décisionnel plutôt existe il n'est pas trop trop pratiqué mais il y a quand même pas mal moi je suis allé voir finalement il y a très très longtemps j'avais vu ça bon ça date peut-être 10 ans peut-être plus mais je trouve que là maintenant avec l'article il y en a eu quelques-uns quand même de référendum local décisionnaire donc ça veut dire que oui n'importe la collectivité fait le truc c'est des histoires intercommunales ou alors départementales régionales c'est aussi une timidité qui vient aussi d'une timidité ou un refus qui vient aussi parfois d'élus locaux qui ne veulent pas forcément le faire le référendum local qui emporterait donc décision comme si c'était une délibération donc voilà tout n'est pas non plus mais moi j'estime que la décentralisation parce que c'est pas un état fédéral la France même pas en confédération helvétique avec la tradition des cantons qui d'un canton à l'autre et pas même des cantons on va dire oui les italienophones les germanophones pas du tout même entre cantons germanophones vous avez des diversions invraisemblables c'est une tradition chez eux mais en France c'est pas tout à fait ça mais si on arrive déjà à rationaliser un peu les compétences entre chaque étage ce serait pas mal je finis sur les grandes régions de Hollande moi je trouve ça très étonnant ce qui a été fait notamment pour certaines qui sont quand même gigantesques on ne comprend pas pourquoi on me dit c'est par rapport aux régions en Europe il n'y a pas beaucoup de pays qui ont des très très grandes régions c'est un mensonge et j'ajoute même que l'Allemagne toujours en train de parler exemple l'Allemagne, l'Allemagne, l'Allemagne en Allemagne il y a encore quelques qui sont petits c'est pas tous la Rhénanie du Nord, Westphalie ou la Bavière non il y en a qui sont petits, vous avez la Thuringe vous avez d'autres rois encore qui sont petits c'est pas un argument qui vaut pour moi et je trouve en effet que c'est particulier ces histoires de Grande Aquitaine, Grand Est notamment, voilà ça c'était pour la fin, mais voilà Lilou, c'est pas un état fédéral la France, unitaire, décentralisée et puis attend, il y a un pouvoir il y a quand même une possibilité d'expérimentation qui est donnée, vous avez le Rhône qui s'est découpé la métropole du Rhône qui a pris des compétences du département qui est à la fois mairie à la fois métropole il y a des expérimentations qui sont faites alors je sais que c'est très cadré par la loi par exemple sur un département on veut quitter une région pour aller dans l'autre, il faut un double scrutin, ou deux tiers dans la région d'origine, dans la région d'accueil enfin bon, je reconnais que c'est compliqué mais il y a quand même des petites choses, et encore une fois c'est aussi aux élus d'organiser les

référendums s'ils veulent les organiser, je veux dire c'est pas non plus l'état qui, voilà mais mon sujet central et j'en ai fini, c'est pourquoi il y a autant de chevauchements de compétences notamment entre les régions et départements et parfois avec intercommunalité voilà, c'est les trois je trouve qu'il y a un petit problème nul besoin d'une audite je crois plutôt une idée précise qui va du début au bout en bout et qui atterrait une loi claire là-dessus voilà, j'en ai fini et je passe la parole

Leeloo (1:30:46 - 1:37:29)
je te signale juste que ce que tu as dit c'est un peu ce que j'ai dit quand même on est un et indivisible donc on n'a absolument pas une fédération on n'en sera jamais une je ne veux pas de fédération européenne je ne vais certainement pas le vouloir pour la France ça c'est clair et net j'ai expliqué les compétences que moi fiscalement je pense que c'est important je trouverais intéressant de donner aux communes merci pour l'article que tu as posté sur les référendums locaux qui sont intervenus qui malheureusement ou heureusement ne m'ont pas marqué donc je n'avais absolument pas pris connaissance de ces histoires de référendum mais c'est très limité oui c'est ça je n'ai pas trouvé ça dingue par rapport à Deloitte ou Deloitte n'est-ce pas il y a aussi Ernst qui fait beaucoup de choses il n'y a pas que McKinsey, on a beaucoup de cabinets qui font du Deloitte il y a des indicateurs en vérité pour établir un diagnostic dans le cadre en général ce qu'on prend enfin ce qu'ils prennent on prend la performance organisationnelle, c'est là où il est à des différents niveaux on prend la qualité de la gouvernance les risques qui sont liés au contrôle interne au contrôle de conformité bien entendu l'efficience des services publics déconcentrés ou décentralisés qualité de la gouvernance locale, ça c'est en gros les critères qu'on prend et de cette part en delà et donc de l'analyse, ce qu'on va pouvoir faire c'est des recos, donc des recommandations à la fois pour simplifier l'architecture administrative locale donc ce que tu souhaiterais pour donner des pistes d'amélioration dans des processus comme le processus décisionnel local par exemple et pour aussi donner des outils de pilotage modernes que sont la digitalisation, les indicateurs les ERP, c'est potentiellement toujours hyper utile mais bien entendu ça n'est absolument pas un document qui vient réécrire la constitution ou modifier l'architecture institutionnelle sans décision politique, on va pas imposer des lois, on va pas se substituer au cas de constitution illégale et on va pas non plus attribuer des compétences aux collectivités seulement on va analyser les limites de temps et proposer des options à chaque fois qu'il y a une reco qui est issue d'un audit que ce soit Deloitte ou d'autres il y a PwC aussi, PricewaterhouseCoopers il y a pas mal il faut une approbation politique il faut voir si on est dans le cadre juridique et militant, CGCT loi constitution forcément la plupart du temps et aussi il faut toujours merveilleusement politiquement la volonté de nos élus locaux et des pouvoirs publics alors pourquoi est-ce que c'est utile ce type d'outil juridique en réalité ça permet de dépasser les discours politiques vagues on va vous mettre en lumière des inefficiences concrètes, là où vous avez des doublons des dépenses inutiles, des chevauchements on va vous produire des indicateurs opérationnels qui sont mesurables, on va faire en sorte que vous ayez une discussion facilitée, factuelle entre vous et les collectivités donc là je me positionne comme conseillère auditrice étatique et on va aussi éclairer les décideurs, commandeurs avant d'engager une réforme donc lorsque vous avez un débat politique sur la décentralisation si vous faites appel à une analyse indépendante, le but c'est d'objectiver les enjeux les coûts par rapport à l'efficacité c'est le numéro 1, ensuite on est là pour dépasser la posture idéologique, l'analyse elle est froide elle est

factuelle, elle est mesurable et bien entendu faire du pragmatisme dans une feuille de route, mais il faut rester hyper critique là dessus en réalité, l'audit qu'il soit comptable ou organisationnel c'est pas la nature juridique qui va transformer il n'est pas là pour transformer la nature juridique de la décentralisation il n'est pas là pour changer la structure constitutionnelle c'est à dire on reste sur l'état unitaire et l'égalité et il n'est pas là non plus pour transformer les rapports de force politique entre l'état et les collectivités c'est un outil d'aide à la décision, et c'est pour ça que quand tu dis que finalement ça sert les parlementaires et on va dans leur sens en fait on leur donne un sens mais sur une base avec une problématique il n'y a pas de politique en réalité et quand vous avez Emmanuel Macron et son utilisation extensive de textes qui existent, c'est exactement ça, c'est à dire qu'il y a dû avoir un moment où lui il dit moi je veux faire ça, trouvez-moi le moyen et quel texte ? et politiquement il a eu ce courage de dire ok, je vais suivre les recommandations, des recommandations dinguissimes, qu'on savait qui n'allaient pas plaire au peuple, entre guillemets c'est à dire c'est pas grave, on fait 23-49-3 c'est pas grave on fait une loi spéciale, c'est pas grave on prend le 42, le 43, le 44 c'est pas grave, je fais deux dissolutions c'est pas grave, je peux renommer comment il s'appelle ? Babette ou Gabou, c'est pas grave je peux décider pendant trois mois de rien dire, parce que les textes nous le permettent et parce que les recommandations du cabinet d'ONIT, que ce soit McKinsey ou un autre, c'est est-ce possible ?

Oui c'est possible je vous l'ai expliqué des centaines de fois donc si vous voulez, moi dans les cabinets de conseil, et c'est pas juste parce que j'y ai travaillé, mais en réalité si on fait un comparatisme entre les audits privés comme Deloitte, McKinsey, etc et les rapports institutionnels publics hyper intéressants, de la Cour des Comptes et du Conseil d'Etat on n'est pas sur le même type de conseil, et si vous êtes un auditeur privé, vous fournissez des livrables, vous avez une trame temporelle où vous êtes à disposition, vous avez des calls, vous rédigez vous êtes dans une trame, celle que je viens de vous citer, mais c'est au pouvoir politique de prendre ses décisions, il est même sûr et certain qu'il va aller voir d'autres auditeurs, qu'il va consacrer du temps aussi aux élus locaux qui connaissent et qui discutent, parce que je veux vraiment dire ça, parce qu'on a parfois l'impression qu'ils font n'importe quoi, certains oui, mais en réalité moi il m'est arrivé d'aller dans des réunions où on avait fait des préconisations positives et qu'en face le mec dise c'est souvent des hommes qui disent rouge au lieu de dire bleu, alors qu'on lui a dit

[Intervenant 3] (1:37:29 - 1:38:52)
que rouge c'est d'aller se cramer, mais après tu sais pourquoi, c'est parce qu'il y a eu un abus, et je suis d'accord avec toi, mais par exemple c'est passé en commission l'histoire de l'audite sur l'éducation nationale, le bonhomme il savait pas comment répondre ou écouter bon voilà, après j'ai vu des audites de moins grande envergure concernant des organisations parfois j'ai été surpris, c'est tout mais j'ai voulu un petit grossir le trait parce que je suis de Provence et parfois nous pour souligner un fait on va souligner le trait de manière délibérée, parce qu'on exagère en pleine conscience n'est-ce pas, et pas de manière inconsciente mais tu as raison par contre il y a un truc que je voulais dire qui m'a intéressé sur l'histoire des petits contrats d'acheminement pour les cantines, alors si j'ai bien compris si c'est d'un montant pas très important, on peut peut-être faire jouer les clauses que tu as dites, sinon si c'est plus gros, ça peut passer on va avoir un recours devant le juge et il va dire que il va évoquer la discrimination la rupture de concurrence

etc et il va s'aborder le truc, il va annuler le truc, mais pour une petite commune du coup elle peut passer entre les fourches de ce blocage devant le budget et puis la rédaction

Leeloo (1:38:52 - 1:38:54)
on peut passer entre toutes les fourches

[Intervenant 3] (1:38:54 - 1:38:56)
tu ne devrais pas le dire

Leeloo (1:38:57 - 1:38:58)
voilà

[Intervenant 3] (1:38:58 - 1:39:11)
tu sais du petit marché du circuit court et puis effectivement selon ce qu'on écrit on peut être finalement coincé en fait il y a une grande hypocrisie

Leeloo (1:39:12 - 1:41:26)
il y a une grande hypocrisie dans le droit public des affaires en réalité quand on parle de marché public et de contrat public mais je ne vous parle vraiment que pour les contrats par exemple de fourniture et de services je ne vous parle pas des contrats par exemple les hôpitaux c'est des baux amphithéotiques les autoroutes c'est des délégations de services publics, il y a plein de choses mais ce qu'il faut que vous sachiez c'est que il y a des gens qui sont payés pour démerder des situations indémerdables et ça dépend où vous vous placez, si vous êtes candidat c'est compliqué, ça peut être très compliqué mais moi j'ai vu des petits candidats remporter des marchés maintenant si vous êtes le rédacteur et moi j'ai travaillé pour des cabinets d'avocats où on rédigeait les appels d'offres au niveau ministériel et je ne dirai pas pour quel sujet parce que sinon maintenant qu'on voit ma tête on va vraiment savoir qui je suis et en réalité le but du job c'est de sécuriser les contrats parce que les budgets sont faramineux et de faire en sorte que quand même quand au bout du bout du bout on a une liste de candidats on trouve quelqu'un qui s'y est qui puisse remplir le besoin mais si vous êtes au niveau local et que vous avez un bon conseil c'est à dire un cabinet qui fait du droit public des affaires par exemple c'est toujours intéressant ou vous avez aussi des directions d'achat parce que vous avez des acheteurs publics qui viennent de centrales d'achat comme a pu le faire Stéphane qui sont un peu comme les comptables qui sont un peu juristes aussi qui rédigent des pièces de marché attention, on point mais oui on peut rédiger, pas pour échapper mais pour faire en sorte d'avoir ce qu'on veut en réalité et c'est pas illégal en soi puisqu'en fait on va bien rédiger comme le juge le voudrait moi le juge je le vois d'une manière un peu cynique, c'est pour ça que je suis toujours dans mes jurisprudences parce que j'attache beaucoup d'importance à ce qu'il va dire dans ses décisions et je vais aller lire vraiment à la virgule de la barre pour savoir exactement ce qu'il veut puis je vais m'engouffrer là dedans, c'est comme ça qu'on peut faire même si on est au delà des seuils c'est-à-dire que les gens qui vont dire on n'arrive plus à cause de l'Europe, c'est vrai parce qu'on est noyé par une législation et par des principes de non-concurrence, enfin de libre concurrence mais c'est faux aussi dans le sens où tout dépend qui va rédiger les pièces du marché, tout dépend les équilibres qui sont mis à l'intérieur

[Intervenant 3] (1:41:27 - 1:41:52)

tu avais cité, parce que je ne voulais pas qu'on détourne le sujet tu avais cité tu avais dit que probablement la clause sociale enfin la clause tu avais cité, alors pour la nutrition tu avais parlé de c'était le produit et non pas le kilométrage c'est pas la distance technique, enfin tu nous rediras ça, on ne va pas, ok on en reparlera

Leeloo (1:41:52 - 1:42:00)
on fera un space sur les montages contractuels, les marchés

[Intervenant 3] (1:42:00 - 1:42:04)
alimentaires enfin de cantine et tout ça c'est très intéressant

Leeloo (1:42:05 - 1:45:35)
oui c'est intéressant, il faut vous mettre à la place du juge et voir ce qu'il risque de sanctionner et ce que j'avais expliqué c'est qu'il faut prohiber des termes comme produit français uniquement origine France exigée parce qu'on viole le principe de non-discrimination il faut aussi enlever les clauses déguisées, puisque là par exemple dans les clauses déguisées sur le kilométrage forcément il y a eu des marchés qui ont été rédigés où on a indiqué qu'il fallait un type de kilométrage si on le met de façon arbitraire c'est striké, mais si on a une explication derrière ce type de kilométrage par exemple la fraîcheur des produits les températures, il y a tout un tas de choses à mettre en place c'est pas juste comme ça il y a la possibilité de vraiment faire en sorte quand même de donner la chance au niveau local, surtout pour des petits marchés à nos producteurs sachant quand même que ce que je disais c'était qu'avant c'était tellement bien quand il y avait les marchés à procédures adaptées qu'on pouvait faire des belles choses comme il y a eu des abus aussi il y a eu des gros abus à tout niveau local comme national vous savez que nous on est quand même c'est pas d'assaut, d'écho la jurisprudence d'écho la jurisprudence France porte nous on est les champions du monde pour le délit de favoritisme quand même on a donné des villes pour un euro symbolique contre des abribus contre des petits squares pour les enfants et à côté de ça il y a des entreprises comme JC Deco qui ont eu la main sur des villes énormes françaises avec des endroits quand il nous dit je vais vous faire un abribus il est gentil mais si son abribus il met sa pub il a fait payer combien sa pub vous voyez des choses comme ça auxquelles on pense pas et en fait ça nous a foutu dedans et les délégations de services publics ou en tout cas les autoroutes c'est pareil, on les a bradés nos autoroutes on est un trésor de droit public, la France on a plein de choses extraordinaires même les concessions de plages vous vous imaginez même pas ce qui peut se passer pour les morceaux de sable jamais ou encore même les casinos on en parle dans un space dédié mais vous savez on a des lois on a des servitudes de passage moi j'ai travaillé sur des casinos je me souviens à Bordeaux j'étais en grand cabinet il y avait des histoires parce qu'il y avait un restaurant qui était au dessus du casino il avait une servitude de passage donc il avait tous ces serveurs qui passaient dans le casino par le couloir qui était derrière mais des choses dont vous n'avez pas idée où tout est codifié, tout est légiféré et ça fait de notre pays un espèce de vinilier d'argent mais en termes contractuels les ports autonomes le PAM de Marseille toutes ces choses dont vous n'avez pas idée qui en fait sont des montages publics de contrats publics qui sont recherchés comme un diamant pur par certaines entreprises qui ont été données parfois pour que dalle pour un euro symbolique et qui nous ont amené dans des situations où après, avec la construction et l'Europe forcément on s'est fait défoncer alors c'est hyper intéressant moi j'ai adoré la matière du droit des affaires mais

malheureusement c'est aussi très très dur on fera un space là-dessus allez-y Philippe, merci Zacarias

[Intervenant 6] (1:45:35 - 1:47:07)
oui, merci beaucoup Hélo pour toutes ces précisions je voulais préciser que c'est un critère mineur mais toutefois ce sera l'un de mes critères pour le vote de 2027 à la présidentielle j'aimerais que le candidat ou la candidate précise dans son programme qu'il y aura de nombreuses concessions d'autoroutes qui arriveront à terme en 2031 donc pendant le mandat 2027-2032 il y a à peu près 50% des concessions d'autoroutes qui arrivent en 2031 il y a un terme que ces concessions d'autoroutes ne soient pas renouvelées elles retombent dans le domaine public et que ce soit la France la République française qui récupère les péages des autoroutes de ces concessions en 2031 je ne sais pas qui en parlera peut-être aucun n'en parlera peut-être mais on ne sait jamais peut-être que Jean-Luc Mélenchon en parlera peut-être que le RN en parlera je n'en sais rien les Macronards n'en parleront pas c'est certain, l'extrême-centre continuera de donner ça comme prébande à leurs copains mais en tout cas moi je... alors c'est pas le premier critère, vous vous doutez bien l'Union Européenne, la paix la sortie de l'OTAN tout ces trucs-là m'intéressent beaucoup plus que les péages d'autoroutes mais toutefois ça rapportera un point ça peut peut-être faire la différence voilà

Leeloo (1:47:10 - 1:48:03)
oui, c'est super c'est super intéressant je vote pour et moi je me souviens, j'étais stagiaire à l'époque je commençais à peine et l'appel d'offre c'était les péages free flow c'est-à-dire vous quand vous avez passé votre carte bleue et c'est à ce moment-là qu'on commençait à passer dans les limbes dans les limbes de la privatisation mesdames et messieurs enfin, on est sur du partenariat public-privé, c'est intéressant on avait besoin de toute façon de l'argent privé à un moment ou à un autre donc oui, je pense que c'est une bonne idée, ben voilà, vous avez un exemple de démocratie directe demandez à ce que ça repasse dans le domaine public je pense que ça serait une bonne idée.

Alors, merci Philippe, on va essayer de reprendre et de continuer pour terminer sur notre thématique là on a fait pas mal de digressions mais en même temps ça participe à notre débat on va parler maintenant de la ah oui Stéphane, pardon, tu voulais dire quelque chose

Stéphane Bernard (1:48:04 - 2:07:39)
oui je voulais juste vous faire remarquer ce que j'écoute avec fort intérêt tout ce qui se dit la plupart des choses sont très pertinentes mais j'entends pas parler ça fait une demi-heure que j'écoute tout le monde du pouvoir de décision et du contrôle de ce pouvoir de décision et la démocratie directe et notre capacité à réguler ce que nous constatons puisque tout ce que j'entends là depuis une demi-heure c'est ça va pas il faudrait faire ceci il faudrait faire cela que ce soit avec un audit ou pas que ce soit avec des contraintes ou pas mais qui décide au bout du coup c'est l'élu pour qui on a mis un bulletin de vote le citoyen j'ai pas entendu une seule fois le mot citoyen j'ai même pas entendu le mot administré j'ai même pas entendu le mot peuple c'est pas de la rhétorique que je suis en train de faire c'est du très très très concret c'est à dire que aujourd'hui même quand tu l'as dit je suis tout à fait d'accord avec toi tu l'as dit en préambule de l'émission il n'y a pas de démocratie directe possible en France aménagée et contrôlée la décision est

toujours du haut vers le bas il n'y a jamais de bilatéralité dans les propositions il n'y a pas d'écoute que ce soit au niveau national le référendum le fameux riz partagé du ronfoutage de gueule il n'y a pas d'autre mot le référendum local aussi puisque c'est le fait du prince et du maire en plus il faut qu'il y ait un 50% de participation donc la vraie problématique c'est que je vous entends discuter mais vous discutez et vous réfléchissez toujours avec le même schéma alors vous m'opposerez qu'effectivement c'est toujours le même schéma puisqu'on ne peut discuter que dans un cadre bien défini et dans une organisation bien définie et que c'est celle-ci qui nous contraint mais il va bien falloir à un moment donné que nous puissions prendre notre pouvoir personnel, individuel épanouissant au service du bien commun et il va bien falloir qu'à un moment donné il ne s'agit pas non plus de renverser la table et de faire une révolution et de comme un certain avocat avec qui j'ai beaucoup de mal remettre à fabriquer à la fois des échafaudages et aussi des coupes-têtes mais on a quand même un problème un petit peu comme un enfant à qui on aurait appris pendant toute sa scolarité à penser d'une façon et je suis toujours surpris, alors des fois ça m'amuse et des fois ça m'énerve là ça a plutôt tendance à m'amuser parce qu'en plus c'est intéressant que les choses qui sont dites sont des choses pertinentes et réfléchies et sont des constats et on est dans le factuel mais ce qui est incroyable c'est que jamais on se donne la possibilité de réfléchir et de raisonner à l'envers et ça me semble un petit peu bizarre aujourd'hui que on soit tellement matrixé à un stade où bien entendu ils ont remanipulé tout le sens des mots puisqu'on est toujours obligé, c'est ce que je dis dans la production de préciser qu'on va faire de la démocratie directe tout à l'heure tu parlais aussi du moment où ils vont être pour l'instant ils courtisent ils font ce qu'on a appelé du démo-washing, donc ils passent leur temps à s'approprier ces mots aujourd'hui il n'y a pas une liste puisque c'est l'actualité mais notre combat il ne s'arrête pas qu'au municipal il va y avoir aussi des démocrates qui vont se présenter aux législatives on va essayer de faire de l'élection encore une fois une arme mais aujourd'hui les mots n'ont plus de sens et en plus ils se désaccaparent je vous donne mes deux mains à couper que dans les semaines à venir toutes les listes vont être citoyennes toutes les listes vont faire de la démocratie participative toutes les listes vont être consultatrices toutes les listes vont mettre les administrés au coeur du pouvoir de décision bref on va entendre ce que dénonçaient déjà il y a une vingtaine d'années des gens comme Franck Lepage avec ses conférences gesticulées et son fameux sketch que je vous invite à aller chercher sur les mots tiroirs qui sont toujours les mêmes par nos élus on a quand même une problématique d'instruction ou alors justement de manque d'instruction civique et une incapacité peut-être aussi à savoir quelles sont les capacités que nous pourrions avoir à réfléchir autrement donc quand j'entends parler des marchés quand j'entends parler des problématiques que l'on a à tous les niveaux régional, départemental ou local encore une fois on est tellement habitué à cette pyramide où la décision vient du haut où on délègue notre pouvoir pendant quelques périodes et puis pendant ce temps-là il n'y a aucun contrôle, aucune capacité entre les élections à pouvoir donner un avis bien entendu il n'est pas question de demander l'avis de son peuple parce que son peuple entre guillemets ne sait pas réfléchir et on fait tout pour qu'il n'arrive pas à réfléchir il y a quelque chose qui me choque moi quand j'entends tous ces propos, pas par les propos qui sont tenus mais par cette incapacité que nous avons tous, moi le premier, à s'engouffrer dans ce boulevard de pensée que on nous a institué il n'y a pas si longtemps que ça je terminerai là-dessus sur cet aparté, je discutais avec un doctorant, un doctorant en économie et cette personne me confessait, c'est un jeune doctorant, qu'il ne s'était jamais vraiment posé le problème de la création

monétaire et qu'il n'avait jamais sauf en dehors de son cursus pensé à s'enquérir sur l'histoire sur la dette et sur la façon dont on aurait à gérer la monnaie différemment, alors vous allez me dire qu'il y a un rapport avec les municipales et les communes mais quand on voit le niveau d'endettement des communes, on a bien compris que la gestion par la dette et par l'usure est un des problèmes fondamentaux de notre société et pourquoi on fait croire aux simples citoyens que nous sommes tous, que nous sommes incapables de parler d'économie ça reste que des plus et des moins si n'importe quelle personne, n'importe quel stagiaire moi j'étais formateur pendant des années je l'étais encore il y a quelques mois avec des alternants qui en master ne savent pas comment fonctionne la TVA, à quoi elle sert ce que c'est qu'une comptabilité comment ça se fait un compte, etc. Mais quand on regarde la gestion du budget comptable et qu'on sait qu'on a du hors-bilan et que ce hors-bilan nous double notre dette parce qu'elle est aussi financée par la dette, on comprendra que du début de la réflexion jusqu'en haut de la pyramide, dans la façon que nous avons de gérer notre société et la façon de faire de la politique parce que tout ça est lié hormis le fait du discours traditionnel que ça sert toujours les mêmes petits intérêts on se sent incapable de pouvoir prendre une décision donc j'entendais Philippe Comte qui est un homme hautement respectable et que je respecte infiniment dire moi dans mes critères ça va peut-être être celui-ci ou celui-ci bon, il fait comme tout le monde comme moi aussi j'ai fait à une certaine époque, mais pourquoi ne pourrions-nous pas avoir un savoir collectif, une identité collective et être capable de gérer à quelque niveau que ce soit avec délégation si vous le voulez, avec mandat impératif si on nous l'autorise, avec des vrais référendums qui en sont parce que la problématique aujourd'hui c'est qu'ils savent très bien où nous voulons aller parce que c'est quand même le principal, quand il y a des études d'opinion le parti Solution Démocratique qui oeuvre a sorti une étude qui vient du Cévipoff donc on ne dira pas que c'est une étude truquée en tout cas qui est une étude étatique, on va l'appeler comme ça la première préoccupation, contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est le pouvoir d'achat en deuxième, mais en premier c'est la démocratie la représentativité et le problème d'avoir une société démocratique où tout ça reprend du sens et où nous avons la parole et notre mot à dire encore une fois il ne s'agit pas d'aller voter tous les matins et de prendre des décisions pour lesquelles nous n'avons pas de compétences mais on a la possibilité quand même d'avoir notre mot à dire à un moment donné à quelques niveaux que ce soit et c'est là où je vous invite à la réflexion c'est qu'on a toujours tendance à avoir l'air critique et c'est normal et c'est légitime, mais à s'interdire de pouvoir sentir en soi une forme de potentialité parce que les gens nous disent je n'aime pas la politique la politique c'est les politiciens la politique c'est la gestion de la cité au sens étymologique du terme donc je ne vais pas vous refaire le demos kratos etc.

mais rien que le mot politique et pourtant aujourd'hui là dans ce space avec des gens très intelligents, très informés avec une forte capacité à l'élocution on continue encore et toujours à s'interdire cette possibilité encore une fois d'essayer de ne plus servir et vous voilà libre c'est vraiment aujourd'hui il faut qu'on arrête d'élire, il faut que l'on vote il faut qu'on décide et il faut qu'on prenne en conscience qu'il y avait un super film à l'époque il y a une vingtaine ou vingt-cinq ans je crois que c'était Colline Serrault qui s'appelait nos enfants nous accuseront mais bien évidemment que nos enfants vont nous accuser on les endette jusqu'à plus soif jusqu'à ce que ça explose espérons qu'un jour il y aura un nouveau un jubilé sur la dette comme il y en a eu à travers l'histoire vous regarderez pour ceux que ça intéresse l'histoire de la dette, ça a existé aujourd'hui on a l'impression qu'ils ont

décidé et que ce sera comme ça mais je vous rappelle qu'il y a des pays dans lesquels il y a des constitutions où il y a du pouvoir local, l'Italie, l'Afrique du Sud notamment qu'il peut y avoir des délégations y compris dans la levée d'impôts quand on voit comment ça se passe au niveau espagnol, ce n'est pas encore une fois des exemples de la panacée et même la Suisse, on a au sein de la MDF Chloé Fabry qui est une consultante extérieure rattachée à la suite internationale on l'apprend en tant que consultante extérieure, ce sont des gens qui nous apportent une forme d'expertise ou un autre regard, souvent ce ne sont pas des gens qui sont très consensuels ils sont tous un petit peu clivants mais à la limite c'est plutôt sympathique même si parfois on a du mal à les supporter, je ne parle pas pour nous parce que s'ils sont avec nous c'est qu'on leur a demandé de venir et qu'ils nous font honneur de leur présence mais la Suisse non plus n'est pas un modèle et la Suisse est gangrénée par toute cette incapacité de décision que nous avons par cette corruption ces conflits d'intérêts perpétuels et à tous les niveaux, et tu as tout à fait raison de le souligner Lilo tout à l'heure que ce soit au niveau communal comme au niveau international et au niveau européen, donc moi je vous inviterais si c'était possible à essayer de réfléchir autrement et à vous dire oui c'est possible Dites-vous bien que c'est pas une utopie d'avoir le droit de décider qu'est-ce qu'on fait dans la cellule familiale, qu'est-ce qu'on fait au niveau clanique sachant quand même que l'être humain en grande généralité est un être clanique on peut décider de déléguer une autorité à quelqu'un mais quand ça va pas, on a la possibilité soit de quitter le clan soit d'émettre une discussion et soit de faire avancer les choses aujourd'hui tout est verrouillé c'est impossible de faire et d'avancer quoi que ce soit il y a eu à la grande surprise dans les avant-dernières élections je crois que c'est à Solino qu'ils ont réussi à avoir ces 500 signatures qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ah ben ils ont levé l'anima, il y avait eu un référendum en 2005 ils ont passé à l'envers avec le traité quelques années après là qu'est-ce qu'ils font pour les municipales en ce moment ?

ils voient un petit peu cette espèce de lame de fond qui arrive du large comme un petit séisme qui n'ont peut-être pas voulu venir alors qu'ils l'ont entretenu qu'est-ce qu'ils sont en train de faire ? qu'est-ce qu'ils ont ? Ils viennent de faire la réforme de l'élu et puis tiens ils les ont augmenté bien sûr après s'est augmenté au Parlement et au Sénat il fallait bien donner 3 francs 6 sous aux élus locaux ces fameux élus locaux que tout le monde aime, c'est un peu comme les paysans c'est-à-dire qu'on leur dit qu'on les aime mais qu'est-ce qu'on fait pour qu'ils puissent œuvrer au quotidien ?

on fait rien, on passe son temps à les critiquer alors que la grande majorité je ne parle pas des grandes villes mais la grande majorité sont vraiment au service du bien commun quelques-uns, bien sûr, sont dans la malversation mais ça, ça fait partie de l'humanité mais comme on n'a aucun moyen de contrôle si ce n'est de les virer une fois tous les 6 ans ou de les reconduire on n'a pas la possibilité d'avoir voix au chapitre et c'est fort dommage que même quand on discute on n'est pas capable d'analyser et de faire nos propres préconisations en disant bon, ok, on constate un audit, comme disait Sakari il n'y croit pas beaucoup mais un audit c'est quoi ? c'est on fait un constat, objectif en règle générale, on ne le fait pas tout seul on le fait à plusieurs et puis quand on fait un audit, on audite aussi les gens qui sont à l'intérieur, ceux qui font partie du système, essayer de comprendre pourquoi ils fonctionnent comme ça, pourquoi ils dépensent tel argent, de quelle manière ils en ramènent d'autres et on essaye de demander à ces personnes qui font un audit d'avoir des visions différentes donc on essaye de refaire société dans

la prise de décision aujourd'hui on est incapable de penser de cette manière là, parce que je pense qu'on a été formatés par notre éducation de la même manière, pour moi c'est facile de vous dire ça, parce que vous allez me dire mais qu'est-ce que tu fais toi au quotidien à part blablater et aller venir dans le space de Lilou qui m'invite gentiment et faire des sites internet et essayer de faire avancer le chemin mic sur la diffusion des idées, je pense que si on veut éviter que ça dérape et que ça vienne au sang, parce que malheureusement et j'ai bien peur que avec ce qui est en train de se passer avec les paysans ça risque de mal tourner qu'il risque d'y avoir des débordements et quand les banlieues à un moment se réveillent, mais pour l'instant elles ne se réveillent pas, parce qu'on les laisse faire leur petit marché interne et puis maintenant on est arrivé on met la drogue et la prostitution dans le produit intérieur brut donc tout va bien il va falloir qu'à un moment donné on apprenne à réfléchir autrement j'ai encore été un petit peu long, mais ça me semblait important de recentrer le débat parce qu'aujourd'hui on a des outils certes de démocratie contrôlée, comme tu l'as dit, tu as tout à fait raison, tu m'en as analysé juste à 100%, mais on n'est même pas capable de s'en servir et puis on n'est même pas capable de dire à un moment, ben non parce que qu'est-ce qui empêcherait une masse il paraît que d'après les statistiques et les études qui ont été faites, 3,5% d'un pays peut renverser le pouvoir en place peut-être je ne sais pas, en tout cas il y a eu des collaborateurs pendant la seconde guerre mondiale et puis il y a eu des résistants et les résistants effectivement ils étaient très peu, c'était ceux-là qui ont réussi à nous faire gagner la guerre, quand on n'oublie pas le rôle des russes plutôt que des américains, fermons la parenthèse en tout cas ce qui est sûr c'est qu'on a les moyens de dire non de façon ferme, déterminée, résolue inaliénable et de ne pas passer notre temps à essayer en fin de compte, encore une fois je reviens à cette citation parce que je la trouve merveilleuse de l'aménagement du Titanic quand un jour un poste monétaire a été voir Pierre Rabhi il y a quelques années avant ce qu'on disait, dans une conférence en lui demandant ce qu'il pensait de continuer dans un système monétaire avec une économie de croissance dans un monde qui est à la fois fini et avec une monnaie où il y avait à la fois des intérêts, une dette qui roule qui pourrait à la limite être justifiée économiquement mais peu importe et il disait mais vous avez tout à fait raison ça reste l'aménagement du Titanic et ne sommes-nous pas tout le temps en train d'aménager le Titanic je voulais préciser ça excusez-moi de la longueur plus courte

Leeloo (2:07:43 - 2:30:26)
non mais je t'ai laissé exprès, tu en avais besoin je pense, après ça me parait que je suis pas complètement d'accord en fait comment dire quand tu m'as proposé de faire un space ensemble pour répondre à cette question-là moi j'avais mon avis et c'est mon avis que je développe ce soir comme je t'ai dit, tu peux abonder dans le sens inverse, ce que tu fais et tu le fais très bien je pense que les décisions qu'on a eues précédemment, que ce soit avec Philippe, avec Zacharia avec Romain ou même sous Vredniks en fait, c'est des questions qui se posent au fil de l'eau et c'est drôle parce que j'ai eu des messages en DM de gens qui me disaient alors est-ce que tu proposes le soulèvement ? non, est-ce que tu proposes le blocage ? toujours pas je reste toujours la même vous ne me verrez jamais vous dire soulevons-nous enfreignons la loi et en fait dans ce que tu dis je dis oui vous parlez pas de citoyens, si d'ailleurs on en est moi j'ai parlé de peuple j'ai réexpliqué déjà des lieux communs juridiques sur lesquels je pense que vous vous fourvoyez et vous pensez du coup qu'on vous vole quelque chose alors que c'est pas on est pas matrixé, on fait société dans quelque chose qui a été un héritage et si vous voulez

c'est un peu comme quand j'ai râlé un nombre incalculable de fois en vous disant d'ailleurs vous avez remarqué je le fais plus je le fais plus parce que j'ai compris que c'était peine perdue parce que j'ai compris qu'en fait c'est pas finalement le système qui nous matrix c'est nous qui nous matrixons nous même, je m'explique quand vous êtes en ligne pas pour les membres de la communauté mais vous donnez la voix et la parole à des gens qui font du trash qui font de la poubelle qui font de la désinformation pour certains qui font du harcèlement pour d'autres et qui sont là pour s'amuser et peu ou prou ils éteignent leur iPhone payé à crédit la lumière ils vont regarder Netflix manger des produits de grande distribution, râler et ils vont travailler, puis reviennent en ligne pour faire les révolutionnaires de bas étage tout en s'autoproclamant les gueux et donc j'ai bien compris que sur cette plateforme qui est donc la plateforme ultra-violente par excellence puisque TikTok à côté c'est des enfants de coeur qui pleurent tout de suite et les réseaux sociaux en règle générale vous avez des têtes de gondoles qui sont intellectuelles qui font des choses mais dans notre pays actuellement la plupart des gens ne savent pas ce que c'est un média social ne savent pas s'en servir pour faire de l'influence sauf quand vous avez des grands partis politiques qui peuvent faire appel à des boîtes de com qui leur expliquent à peu près ce que c'est mais on est encore loin de ce qu'il se passe à l'international, on est vraiment à la ramasse totale et puis vient cette mentalité française qui est une mentalité jalouse les gens sont jaloux les uns des autres les gens se dénoncent les uns des autres il n'y a pas de compassion vous savez ce matin j'ai accompagné ma vieille tante de 77 ans chez le médecin dans le 16ème arrondissement de Paris qui est un arrondissement beige-beige qui se la donne et je marchais avec elle dans la rue et donc elle clopine parce qu'elle a une prothèse aux genoux et arrive derrière moi un homme grand, blond tout à fait parisais habillé comme dans un siècle d'antan avec son enfant qui balade avec cette espèce de trottinette avec le manche il roule, il roule, il roule et puis comme nous on ne marche pas assez vite parce que ma tante clopine, il me roule dessus donc voilà j'avais des hugs, je glisse heureusement j'avais un legging donc je ne me suis pas retrouvée nue par terre je me relève heureusement ma tante est tombée sur moi et je dis mais c'est pas possible, il n'a même pas dit pardon je l'ai dit sur ce ton là je me relève, le type vous le verriez vous vous diriez la France aux français, il me regarde il me fait tu veux mon poing dans la gueule ? ah voilà et vous savez ce qu'il a fait ? il s'est avancé pour mettre son poing donc je lui ai dit mais monsieur qu'est-ce qui vous prend de m'agresser vous savez, je suis une femme il s'est avancé pour me mettre son poing dans la gueule et en fait ma tante panique de ses 77 ans et donc moi forcément, vu que j'ai un petit peu un gros caractère je lui dis que ce qu'il fait c'est tout à fait anormal qu'il devrait avoir honte devant son enfant qu'il devrait avoir un an, je lui demande s'il traite comme ça de sa femme, et qu'est-ce qu'il fait ? il m'attrape par le col et je suis soulevée de terre de quelques centimètres et oui et ceci est une histoire vraie alors est-ce que finalement c'est la société nous sommes matriciés par la société ou est-ce que c'est la société qui est matricée est-ce que c'est pas l'être humain qui est en train de perdre toute forme de valeur parce que je suis dans un arrondissement un 2 janvier pour aller chez le médecin avec une personne âgée qui clopine et qu'il faut aller vite vite vite parce qu'on nous a demandé de sortir l'enfant qu'on n'a pas envie de faire même si on est d'une couche sociétale XY et qu'on se retourne et qu'on voit une jeune femme et qu'on ne supporte pas que la femme nous tienne tête donc on l'attrape par le col pour lui mettre un coup de poing je me serais pris qu'est-ce que t'as toi j'aurais été étonnée dans le 16ème ou je me serais pris vous n'avez rien à me dire j'aurais toujours été étonnée tu veux mon poing dans la gueule et me faire attraper par le col et soulever de quelques centimètres j'avoue

que j'ai été fort étonnée de cette espèce de jungle urbaine dans laquelle je vis désormais qui s'appelle Paris comme les coups de couteau des roumains ou des OQTF dans le métro 150 000 fois je vous ai expliqué dans le métro je me mets en gros jogging et je mets en avant mon alliance pour montrer que je ne suis pas là pour me faire agresser ou pour me faire violer ou à toucher sexuellement et donc si vous voulez quand je t'entends Stéphane je pense que des comme toi il n'y en a plus en fait qui croient au corps et qui disent mais on est hors du sujet alors là on est totalement hors du sujet mais je vous donne cet exemple pour vous dire qu'il va falloir commencer à faire sa propre introspection dans la société française c'est pas une question de racaille noire ou de racaille blanche ou de religion musulmane ou de religion juive etc ou de gueux ou de riches ou de pauvres c'est pas ça le problème c'est nous le problème on fait plus société il n'y a plus de valeur il n'y a plus tu peux fermer ton micro s'il te plaît il n'y a plus de valeur, il n'y a plus de respect il n'y a plus de dignité jamais de la vie avant un homme alors vous m'auriez dit un OQTF des mots qui sont arrivés dans nos vocabulaires parce qu'avant mon OQTF jamais avant un homme à Paris 16 de composition on va dire parce que je fais du délit de faciès mais en gros un belge, un bourge vous le voyez vous vous dites lui c'est un bourge du 16 jamais de ma vie entière j'aurais pu attendre et je vous en parle je suis traumatisé ça et encore moins me faire soulever de terre il m'est arrivé de me faire agresser à Paris comme il m'est arrivé de me faire agresser dans d'autres sociétés mais maintenant on est dans une forme où finalement c'est devenu la normalité et donc quand on dit le système Numatrix c'est ce que tu vas appeler au soulèvement ceci cela non est-ce que je suis matrixée par le système ? non, ça fait des années que je me bats, ça fait des années que je suis engagée politiquement dans différents partis, ça fait des années que je côtoie les hommes politiques de tout niveau petit comme très grand que j'ai vu des crevures, que j'ai vu des gens se damner et travailler toute la nuit à l'Assemblée Nationale pour faire des trucs de dingue que j'ai vu des gens dans les gouvernements en interne s'opposer et mettre en jeu leur carrière que je l'ai fait moi-même aussi pour sauver d'autres gens alors que j'aurais pu me dire crève, charogne je mène ma carrière, qu'est-ce que j'en ai à faire ? Mais que dans ma tête je me disais que je ne pouvais pas ne pas m'engueuler dans le miroir que je suis venue m'exposer sur les réseaux sociaux pour parler de droit ce qui n'intéresse pas grand monde que même en parlant de droit et tu le sais et d'autres le savent ici et je ne parle pas des petits poissons pilotes qui me harcèlent sexuellement je vous parle de gens qui ont des comptes où ils se disent intellectuels, journalistes ou un média indépendant qui juste parce qu'ils ont la jalousie à l'intérieur de leur corps ont fait en sorte que 1.

je ne participe pas à certaines choses 2. qu'on ne me donne pas la parole 3. qu'ils m'ont critiqué 4.

qu'ils m'ont sexualisé, 5. qu'ils m'ont menti etc, etc, etc donc qu'est-ce que ça veut dire tout ça ? ça veut dire que dans l'absolu Stéphane, ce que tu dis c'est vrai, mais ça veut dire que aussi, on ne donne pas de visibilité à des gens qui pourraient vraiment changer des choses, parce qu'on ne veut pas changer les choses, parce que ça nous plaît de nous réunir une centaine, une deux centaines, ou de liker de reposter des choses, parce qu'on a l'impression d'avoir une petite importance pourrie, vous savez je suis venue à cette conclusion-là en fait, les gens veulent du like les gens veulent du follow les gens veulent gagner de l'argent sur les réseaux sociaux et quels qu'ils soient, on a des avocats qui le font, on a des profs on a des députés, mais on a aussi les gueux, qui vous font genre « ah t'as vu, nous on est les

gueux, ils nous prennent pour des cons, ce pouvoir c'est dégueulasse » mais derrière ils participent au système, c'est bien beau de dire qu'on est matrixé ce soir quand on parle de sujets et de jurisprudence et de choses qui font vraiment évoluer les choses et on s'expose, moi je m'expose il y a des gens ici qui savent très bien qui je suis, qui l'ont toujours su depuis le premier jour sans forcément être quelqu'un de très important, mais je discute avec des gens à droite, à gauche je mets mon image en jeu, mais c'est pas grave je dis quand même que je ne suis pas d'accord avec ci ou cela, mais je pense que je le fais avec intelligence. Je ne vois absolument pas l'intérêt de participer à des espaces de discussion ou à des fils d'actualité, où en gros on dit « ah Emmanuel Macron ceci, cela, ensuite et alors, non seulement il ne sait même pas que vous respirez, mais en plus ça ne changera rien au problème, et de deux ça ne nous fait pas avancer nous » là, j'allais parler de la deuxième partie qui était sur, on va dire, l'article 72 et le Code des Collectivités Territoriales quand tu m'as proposé le Code Général quand tu m'as proposé ce sujet-là, j'ai fait ma trame, et j'ai mes propositions j'ai toujours eu mes propositions ça fait des années qu'on en débat, on en a débattu avec Politix, on a reçu tous les politiques, vous vous souvenez on a reçu avec Philippe, avec Christophe, avec Christian, avec Baptiste on a travaillé sur ces sujets-là, on a reçu Georges Kuzmanovitch qui est devenu un média, on a reçu comment il s'appelle encore ?

Laurent Ozon, qui lui est un des seuls que je respecte encore, parce que je trouve que ce qu'il fait c'est toujours dans la même déa, et c'est toujours hyper intéressant, on a reçu, enfin, je ne vais pas tous les citer, mais vous savez qu'il y a des gens de Politix que j'ai reçus avec Philippe et les autres, qui m'ont bloqué vous vous rendez compte ? Voilà, Étienne Chouard il m'a diabolisé, tu le sais voilà, c'est cité, c'est fait, c'est dit qu'ils viennent encore me chercher, sous prétexte que je suis juriste et j'en passais des meilleurs, Christophe j'en parle même pas, d'accord ? Donc les attaques gratos sur ma personne, et c'est pas raciste ou quoi, c'est juste parce que il y a des moments où en tant que femme aussi, même si je ne suis absolument pas féministe puisque j'ai été attaquée par des femmes, Amélie Ismaili, c'est la première d'entre toutes je sais qu'il y a un nombre d'entre vous qui l'adorent mais je suis désolée, elle m'a attaquée et puis derrière, vous avez tous quasiment levé vos boucliers pour me descendre moi, dans le space de Sarah pour ne pas la citer parce que je ne parle jamais de ces gens, mais là je vous le dis parce qu'il faut arrêter les hypocrisies, et vous m'avez tous descendue, et pourquoi j'apprécie autant Philippe Comte ? C'est pas parce que je suis fan love de lui c'est parce que Philippe Comte depuis le jour 1 que je le connais, et Dieu sait qu'on a essayé de lui dire, cette fille est folle cette fille ment, cette fille ceci, cette fille cela et j'en passais des meilleurs, il a toujours été stoïque, et il a toujours fait son propre avis, et il a toujours été juste, et on était sur des sujets sur lesquels on a appris à travailler ensemble, à réfléchir, et c'est pareil, pourquoi tu vas chez Maitre Macron, gna gna gna gna, parce que l'être humain est bête et vil et jaloux, parce que j'apprécie cet homme, j'apprécie ses space j'apprécie son contenu, j'apprécie ce qu'il fait et ça vous le savez, mais il y a une espèce de forme d'hypocrisie latente dans ces space, sur ces espaces d'accord, où vous êtes tous là, à faire comme si c'était des espèces de batailles, comme si on était au lycée, mais je m'en contre-moque en fait si j'avais envie de faire la maligne je vous affiche tous pas vous ici mais ceux que j'ai cités, et d'autres d'un point de vue juridique, je peux vous écraser il n'y a pas de problème et même des avocats parce qu'en réalité vous ne savez pas qui je suis ni avec qui je travaille, ni ce que je fais mais moi ce que je sais, c'est que je suis honnête, et j'essaie d'être juste depuis 4 à 5 années que je fais des space, et que

tout ce que j'ai récolté c'est des coups, des coups de poing, des coups de pute, du mensonge de la diffamation, du harcèlement et que aujourd'hui, toi t'as fait ton travail t'es désabusé, t'as l'impression qu'on n'avance pas mais c'est faux, en réalité parce que même quand tu prends la parole, les gens te reconnaissent, il y a des gens avec qui tu parles, que ce soit ce soir ou ailleurs moi je sais qui ils sont dans la vraie vie, toi tu ne sais pas, et tu serais fort étonné de la résonance de tes propos donc je vous dis tout ça parce que, ce que je veux vous dire à vous, c'est que c'est pas le pouvoir qui nous matrix, c'est pas le fait de ne pas avoir de possibilités, c'est la fainéantise des gens les gens ne veulent pas bosser les gens sont là pour l'amusement, et ils ont le droit ils viennent ici pour essayer de refermer des plaies qu'ils avaient parce que sinon de space politique, il y en a des gens qui bossent les sujets, il y en a des gens à suivre, des gens à reliker des gens à repartager, des gens vraiment mais il n'y a pas ça il n'y a pas donc là, moi je vais te faire la partie je vais t'expliquer l'article 72 je vais te donner des solutions mais quand Philippe ou Romain ou Zagaria parlent de choses importantes comme la décentralisation ou le référendum local, puisque finalement c'est une arme le référendum local, mais c'est à prendre avec des pincettes, c'est important d'en parler et Philippe a raison quand il dit qu'il faut aller voir l'élu local comme je peux le dire, comme d'autres peuvent le dire à un moment crucial qu'est la municipale parce que c'est maintenant en effet qu'il faut essayer de leur demander de changer des choses ça c'est la réalité vous ne pourrez pas faire la révolution vous ne pourrez pas aller dans la rue retourner le pouvoir il n'y a personne qui pourra le faire et pas parce qu'ils ont des armes et que tout est impossible, absolument pas puisque l'histoire a démontré que tout a toujours évolué et je vous dis que juridiquement tout est possible si il y a une volonté politique il faut juste que vous vous posiez les bonnes questions et que on commence à se rendre compte que dans cette structure minimaliste qu'est le Twitter France, il y a beaucoup de connards et de connasses qui ont que ça à faire que de faire du mauvais esprit d'être méchant et de faire de la gaminerie là où on devrait être ensemble et se soutenir pas forcément être d'accord sur le fond mais au moins se dire ça m'intéresse positivement, je le retweet mais les gens sont tellement d'un niveau mais râle et pas crête avec des aigreurs personnelles que ça ne veut pas retweeter que ça ne veut pas reposter, que ça ne veut pas participer à des space. Vous croyez que c'est mon space pendant trois heures que j'ai travaillé plusieurs heures cette semaine que j'ai réfléchi qui font partie de toute une direction artistique oui, sur plusieurs canaux comme certains d'entre vous me l'ont dit parce que j'ai eu des messages hyper touchants auxquels je vais répondre, où on m'a dit t'es moins sur Twitter oui je suis moins sur Twitter parce que je vais vous le dire très clairement Twitter, à part de l'insulte et à part pour certains membres de ma communauté, mais vous savez on est 34 ça ne m'apporte rien en fait ça ne m'élève même plus vous voyez mais je viens quand même pour certaines choses et j'ai réduit ma voilure parce que en plus je ne vous parle même pas des copieurs des copieurs répétiteurs qui récupèrent ce que je fais et qui arrivent à faire des tas de vues et à être monétisés sur mon travail et je ne dis rien parce qu'au final ça ne sert à rien, là je n'ai pas de pouvoir par contre mon pouvoir il est dans mon cerveau et mon cerveau je le mène là où je veux et je parle avec qui je veux et donc je ne rentre dans aucun drama, dans aucune politique polémique, c'est aussi pour ça que je vous ai mis ma trogne parce que de toute façon bientôt vous allez me voir ailleurs et je vais me prendre des salves de jalousie et des salves de problématiques mais je ne suis plus là et le but pour moi ça n'a jamais été de retourner la table la table elle doit être là où elle est et pas bouger parce que les personnes dont je viens de parler qui sont très représentatives de la société française, que ce soit dans l'exemple de mon

agression numéro 1 milliardième de ce matin ou dans ce qui se passe dans le Twitter France et je ne vous parle pas des tabassages des space culottes, des space poubelles de tous ces ignominies d'horreur qu'on peut voir avec ces imbéciles qui se disent ah je vais te texter je vais venir chez toi on va se taper, on s'en fout de savoir qui tu es, on s'en fout de savoir à quoi tu ressembles on s'en fout de ça personne ne s'alarme du fait que plein de textes sont passés au mois de décembre, vous savez qu'au mois de décembre il y a des travaux de commission parlementaire sur la situation de la santé mentale en France qui sont passés, vous ne les avez même pas vus, sur l'école l'inclusion, le handicap mais rien, que dalle personne n'est intéressé sur cette plateforme peut-être toi, vite fait quelques-uns à la marge pour faire avancer les choses ce qui est intéressant c'est de venir deverser, de déverser puis après de retourner, d'être le mouton du système, ça c'est ça la réalité et de s'auto-proclamer légueux et que s'il y en a un qui a la tête qui dépasse ou une qui a la tête qui dépasse et pam on lui tape dessus parce qu'il faut qu'elle ferme sa bouche parce qu'elle doit être comme nous, elle doit pas réussir, elle doit pas y arriver il doit pas réussir, il doit pas y arriver c'est moi qui décide, c'est moi qui le fais moi j'ai des gens aujourd'hui qui sont dans la sphère Twitter France des hommes qui m'ont dit que j'étais une pute qui murmuraient à l'oreille des hommes à l'époque, et maintenant c'est des gens qui ont plus de 50 000 followers entre 50 et 100 000 et qui ont pignon sur rue, et vous êtes tous là comme des bons chiens-chiens à aller leur lécher les bottes alors qu'ils reprennent des tweets ou des vidéos TikTok d'autres personnes qui traduisent et ils enlèvent les logos TikTok des crevures de l'enfer d'accord ? Et je vous vois aller liker, reposter et être là, oh génial, ce que tu fais c'est génial alors que les gens font rien ils volent le travail ils harcèlent les femmes et moi-même j'en ai été victime donc quand tu dis tout ce que tu dis, c'est super, c'est génial mais moi je sais qui se bouge le cul et qui se le bouge pas moi je sais qui a peur et qui n'a pas peur moi je sais qui ne fermera pas sa bouche demain quand vous serez tous dans la merde et qui sera là, oreille attentive, à pouvoir vous aider et moi je connais la loi et je sais ce que je dois faire et ce que je ne dois pas faire et je sais ce que c'est l'intérêt général pour mon pays et je sais où mon pays doit aller, il est hors de question comme ça n'a jamais été le cas ici, que je dise à qui que ce soit de se mettre en situation de faire la guerre, retourner la table, etc 1. parce que c'est dangereux pour eux-mêmes et pour d'autres et 2.

parce que ça ne sert à rien et ça n'est pas parce que le pouvoir a des pouvoirs myéifiques, pris par Emmanuel Macron qui a mis de l'argent avec Brigitte dans les balles, on s'en fout de ça la réalité, c'est qu'aujourd'hui on est dans un état tellement délétère avec des réseaux sociaux qui partent tellement dans tous les sens, avec un Elon Musk qui trouve ça normal de foutre à poil des femmes qui n'ont pas dit ok, avec son intelligence artificielle et vous êtes tous là à dire ok, Amen, il n'y a pas de problème et après on vient me dire, ah bah oui, on n'est pas des citoyens d'un peuple souverain on ne fait rien, non vous ne faites rien parce que vous ne voulez pas faire parce que si vous vouliez faire il y a longtemps vous auriez fait ça c'est la réalité, tout ce qu'on veut c'est faire ce que le Français adore faire oh c'est pas gentil, mais le pouvoir il m'a tout pris bah attendez maintenant le pouvoir ce qu'il va vous prendre attendez, voilà ça c'est mon analyse globale de la situation, non hypocrite First Space 2026 première fois et dernière fois que je le dis et c'est bien pour ça aussi qu'il y a des gens auxquels je n'adresse plus la parole depuis des années et c'est pour ça que je ne prends pas aucun drame, et c'est pour ça aussi que je ne suis moins sur cette plateforme parce que d'un point de vue éthique le propriétaire privé de cette plateforme ce qu'il est en train d'en faire

c'est d'en faire un outil de propagande voilà donc je suis encore là, à petite dose mais je serai là dans les combats politiques, mais je voudrais juste que on arrête cette espèce d'hypocrisie d'attente, en fait mon travail ne devrait même pas être comparé aux autres Space qui sont du pur ZBAN et en plus, quand on connait les coulisses, et quand on voit comme moi les choses qui sont reprises même par les gros comptes les alertes infos, les trucs comme ça qui appartiennent à certains partis politiques oh là là, mais je pourrais prendre un temps pour vous démontrer à quel point ils copicolent les trucs en anglais, ou ils reprennent des vidéos TikTok et tout, et comment ils sont favorisés par la plateforme parce qu'ils font des choses un peu débiles pour y arriver mais non.

Par contre ce que j'ai pour moi, c'est ma irréputation qui match ma réputation je n'ai peur de personne et je n'ai certainement pas peur de donner mes opinions et personne ne m'ébranlera personne ne me fera aller dans un sens ou dans un autre parce que vu le niveau politique que j'ai côtoyé, si j'avais voulu être un féodé au pouvoir ou une vendue je ne serais pas là en train de vous parler, je serais député voire ministre voilà mais moi je peux me regarder dans le miroir c'est tout.

Donc là je vais vous redonner la parole rapidement parce que le but ce n'est pas de blablater toute la soirée je vais vous expliquer je vais vous expliquer les solutions que j'ai pour vous au niveau local et vous savez quoi je vais même te dire Stéphane en réalité il y a plein de choses que je ne donne pas en ligne parce qu'elles appartiennent à d'autres commandes qui sont par des gens qui veulent faire avancer les choses mais qui ne sont pas sur les réseaux sociaux parce que si on est sur les réseaux sociaux et qu'on donne trop dans un sens, ça ne produit pas l'effet positif escompté voilà je suis désolée, mais parfois il faut mettre les pendules à l'heure

[Intervenant 3] (2:30:28 - 2:31:46)
Merci, je voulais juste dire un petit mot, sans doubler un mot qui m'a fait rire c'est le mot crevure de l'enfer, mais je comprends t'es tombé sur un bonhomme culture de l'acheter plus plus plus aussi dans la rue juste un mot, le renversement qu'évoque Stéphane j'y souscris, évidemment si les initiatives partent des citoyens, c'est encore mieux c'est vrai que c'est verrouillé avec le seul bémol que nous sommes quand même dans un ordre constitutionnel et tous les sujets ne sont pas ouvrables au référendum parce que c'est quand même des textes qui ne peuvent pas relever de référendum locaux, notamment parce que ça impacte le système et l'ordre du renversement juridique français, sinon en effet il a raison quand on a évoqué le référendum, évidemment c'est pas seulement l'initiative du maire, il faudrait que ce soit aussi le droit de pétition, concrétiser un quota de personnes qui demandent ceci et puis finalement le référendum s'opère c'était juste ça que je voulais dire, c'est un point qu'il a soulevé qui est quand même important et évidemment je ne suis pas en opposition par rapport à ça, voilà je l'ai fini, merci de m'avoir laissé glisser ces deux mots et puis voilà

Leeloo (2:31:47 - 2:32:03)
ça va je laisse quand même parler les gens, ne me faites pas passer pour ce que je ne suis pas non plus je ne suis pas une méchante, oui crevure de l'enfer et sinon il y a aussi raclure de fond de tiroir, ça c'est pas mal en vrai je suis gentille mais il ne faut pas le dire, vas-y Stéphane

Stéphane Bernard (2:32:06 - 2:32:08)

Bon, Lisa je t'aime d'abord, premièrement

Leeloo (2:32:09 - 2:32:11)
attention à ce que tu dis, tu vas faire des allures

Stéphane Bernard (2:32:13 - 2:32:58)
on s'est bien compris je voudrais quand même préciser deux trois trucs d'abord je trouve que tu as un pluriel bien singulier je ne parle qu'en mon nom deuxièmement je fais partie de ces démocrates qui pensent qu'il faut faire société avec tout le monde, y compris avec ceux pour lesquels on n'est pas forcément d'accord et surtout peut-être avec ceux avec qui on n'est pas d'accord je pense aussi que nul n'est responsable des exactions des autres tu as cité deux noms qui font partie de l'association des maires et démocrates de France dont Étienne avec qui tu as eu maille à partir et je le regrette, je t'ai présenté je te présente officiellement mes excuses

Leeloo (2:32:58 - 2:33:19)
Non, non, non, c'est pas à toi de le faire mais j'ai donné son nom parce que c'est pas juste parce que t'as été hyper protecteur là-dedans c'est pas que j'ai eu maille à partir c'est juste que ça a été un salopard misogyne c'est tout, point, après c'est tout c'est mon opinion, après voilà c'est moi la femme c'est moi qui ai fait victime c'est tout

Stéphane Bernard (2:33:22 - 2:36:36)
je ne veux pas m'étendre là-dessus je pense que dans la vie on va généraliser c'est plus simple, plus acceptable dans la vie il y a des rendez-vous manqués il y a des gens qui sont pas prêts c'est tout, donc c'était un rendez-vous manqué il y en aura d'autres et dans la vie c'est comme ça en attendant, j'ai peut-être peut-être qu'il y a un abus de langage mais c'est très intéressant, quand je parle de renverser la table, je le reprécise pour ceux qui n'étaient pas là au début la première chose à laquelle j'ai commencé c'est de dire que que ce soit à la MDF et nous sommes tous convaincus des gens démocrates en règle générale nous n'appelons absolument pas ni à manifester, encore une fois ni à mettre en danger l'intégrité physique, psychique, sociale et financière parce que les grands qui vous disent il faut faire de l'insurrection civique vous n'allez pas payer vos impôts ne payez pas ceci, ne payez pas cela en règle générale c'est toujours les mêmes et ceux qui suivent et qui pensent être révoltés en faisant ça ou simplement oubliés c'est qu'ils viendront toujours vous chercher il y aura toujours un fonctionnaire zélé pour venir vous chercher au fin fond de vos comptes bancaires et en ce qui concerne les manifestations adviendra qu'il pourra si on peut éviter, quand je parle de renverser la table j'entends bien que c'est uniquement dans le cadre légaliste et encore une fois je le répète pour moi la seule arme d'attaque et de défense c'est le bulletin de vote alors après si il y a des événements historiques que la révolution se passe dans le sang comme c'est malheureusement le cas et c'est souvent comme ça sur les civilisations en déclin et sur les empires qui déclinent et je pense que nous seuls dans une civilisation en déclin et ton discours sur les valeurs et sur la perte de repères elle est à la fois je pense parce qu'elle est orchestrée et puis c'est juste parce qu'à la fois il n'y a plus d'éducation dans la cellule familiale et à la fois il n'y a plus une vraie instruction dans ce que nous appelons l'éducation nationale dans notre pays et on le constate d'ailleurs assez bien dans d'autres pays de l'Occident si on essaie de se comparer on voit bien que ceux qui restent à peu près la tête hors de l'eau ce sont toujours ceux qui ont une forme de

conservatisme et de traditionnalisme en respect de ce qu'ils sont et de leur identité c'est en cela que je voulais recentrer le débat donc quand j'ai émis cette possibilité que tu l'as prise peut-être pour un reproche que je peux entendre peut-être que j'ai été mal à droite dans ma formulation mais c'est pas du tout ce que je voulais dire ce que je voulais dire c'est que notre pouvoir de décision il est interne et si nous étions capables tous de comprendre que nous avons juste à dire non de façon synchronisée nous pourrions avoir et obtenir des résultats sans aucune violence et je reviens à ce que je disais tout à l'heure

Leeloo (2:36:36 - 2:38:09)
excuse-moi je pop là-dessus en même temps c'est exactement ce que j'essaye de te démontrer c'est absolument pas une question de reproche mais encore une fois excusez-moi mais les hommes là vous avez commencé à arrêter de croire que parce qu'une femme s'exprime avec force ça veut dire qu'elle est énervée qu'elle a ses règles en train d'accoucher j'en passe et des meilleurs non mais parce que tu dis t'es super gentil y'a pas de soucis mais t'essaye de mettre des formes pour me dire que peut-être t'as pas dit ça ou que peut-être je l'ai mal pris je ne parle pas de manière sentimentale j'exprime une réalité c'est que quand tu dis et c'est parfait là quand tu dis il faudrait qu'ensemble on puisse tous dire non ça n'existe pas et ça n'existera jamais parce que la société elle est dans un état catastrophique et twitter avec les exemples que j'ai cités quel que soit le niveau c'est l'illustration parfaite c'est exactement ça on est dans un état où en fait on accepte son sort quelque part on se dit bah y'a rien de possible y'a des tas de choses qui sont possibles et en dehors de twitter y'a des choses qui se passent mais on sera jamais tous ensemble et c'est pas une question d'être apprécié ou pas apprécié parce qu'on peut apprécier le travail de quelqu'un sans apprécier la personne en tant que telle c'est une question de farouchement ne pas vouloir abonder ou accompagner ou supporter entre guillemets c'est à dire faire solidarité dans un mouvement parce que ça n'est pas soi qui est au coeur moi c'est ça que je vois

Stéphane Bernard (2:38:11 - 2:41:44)
oui mais on est bien d'accord encore une fois je suis pas un utopiste et un doux rêveur je sais de quoi le monde est fait y'a pas de problème et j'ai jamais prétendu qu'il fallait tous se tenir dans la barre et se mettre accroupis dans un cercle au milieu d'un champ et s'écouter pousser les cheveux comme chantait Jacques Brel non c'est pas ce que je dis ce que je dis c'est qu'il y a un moment donné il va y avoir comme d'habitude une minorité agissante qui va faire basculer la grande masse en forme qui est la résultante de l'éducation de l'instruction qui est déplorable on est bien d'accord avec cette perte de valeur et de repères je suis pas donneur de leçons en ça je respecte la valeur et les repères mais je pense que tant qu'on sera pas passé d'un d'un consommateur habité à un citoyen plus ou moins éclairé on n'arrivera pas jusqu'au bout des choses et donc je voulais terminer pour te répondre à ça c'est que par rapport aux réseaux sociaux aujourd'hui c'est la seule possibilité que nous ayons en tant que citoyens avec nos petits moyens et nos petits bras musclés de pouvoir essayer de diffuser nous semons nous semons nous semons on verra si à un moment donné il y aura une récolte ou il n'y aura pas de récolte à une époque Andy Warhol disait qu'on aura tous notre quart d'heure de gloire il s'agit pas de chercher la gloire il s'agit de semer le doute dans les esprits endormis que nous sommes toutes je suis pas donneur de leçons quand je parle comme ça il faut juste qu'on comprenne Twitter c'est pas la vie on est bien d'accord, d'ailleurs comme tu as pu le constater j'ai fait 12 mois d'émission de Space et j'en suis vite sorti et j'en suis très content et j'ai jamais donné le flanc à ce genre

de choses parce que pour moi ça n'a aucun intérêt mais bon après si les gens y trouvent un exultoire pourquoi pas, c'est pas ça la problématique mais en tout cas on a la chance aujourd'hui d'avoir des réseaux sociaux dont Twitter et d'autres qui nous permettent de prendre la parole et peut-être de faire de la lutte d'influence c'est en ça que ça peut être intéressant et en même temps les statistiques quand on fait par exemple un tirage au sort s'il est fait dans les règles de l'art il va être assez représentatif de la société comme quand dans un institut de sondage on fait un panel à peu près sérieux avec une sectorisation on a un reflet à peu près de la société c'est à dire avec des gens intelligents, avec des gens bêtes, avec des gens qui s'en foutent avec des consommateurs exacerbés avec des utopistes rêveurs avec des hommes, avec des femmes avec des noirs, avec des blancs etc donc la démocratie elle se fait plurielle et on n'est pas obligé d'aimer tout le monde et on n'est pas obligé d'être d'accord avec tout le monde et c'est bien pour ça que par exemple je ne citerai pas le nom il y a des gens avec qui je collabore et avec lesquels je n'ai pas les mêmes valeurs mais c'est justement parce que je n'ai pas les mêmes valeurs que je dois me collaborer avec eux et c'est en cela que je suis intervenu tout à l'heure et je ne te sexualise pas c'est ça je parle

Leeloo (2:41:44 - 2:48:09)
mais ça oui je sais très bien surtout venant de toi mais toi encore tu es dans la sphère des gens que j'apprécie mais le truc c'est pas ça le truc c'est que au final moi ça fait 4 ans maintenant que je fais des space mais vraiment solide parce que j'ai commencé en 2021 ça va faire 5 ans il ressort rien en fait je pense en plus qu'Elon Musk a détruit cette plateforme je le dis sans sourciller je n'ai pas l'impression qu'il ait des avancées au niveau de la liberté d'expression pas du tout je suis véritablement extrêmement choquée par ce qui se passe en ce moment avec l'IA qui déshabille les femmes il y a eu des mouvements aussi d'extrême droite il y a eu beaucoup d'ingérences dans notre pays mais vous ne vous en rendez pas compte je ne parle pas de vous ou de ma commune mais d'un point de vue global sur les différents groupes twitter tout simplement parce qu'en réalité il y a cette volonté farouche d'être humainement contre Emmanuel Macron et contre la Macronie et donc de dire qu'en gros Elon Musk c'est un espèce de sauveur et que c'est génial comme il y a une volonté par exemple d'agresser les personnes qui ont vraiment apporté du fond là vendredi c'est quand c'est jeudi non ? Philippe Comte de nouveau dans Space Macroniste même si c'est un peu un jeu entre eux avec Mec Macronard ils ont une façon intellectuelle de travailler mais les d'autres, parce que Philippe était parti à ce moment là moi je suis montée et je leur ai dit moi je veux bien que vous disiez que Philippe Comte raconte n'importe quoi, il n'y a pas de soucis mais donnez-moi des articles démontrez-moi que ce que dit Philippe Comte est faux, au-delà de dire c'est un pro-russe, c'est Poutine ok ça va deux secondes, très bien démontrez-le moi montrez-moi que quand ils citent Jacques Sapir ou d'autres comment ils s'appellent encore allez je doute que vous citez tout le temps Emmanuel Todd, démontrez-moi que ces gens racontent n'importe quoi démontrez-moi que c'est normal qu'il y ait cette législation européenne qu'il soit venu striker Stradpoll et Bon, c'est ça Beau Jacques Beau c'est pour ça aussi, on est dans une espèce de nivellement vers le bas pareil il a été dans un space il n'y a pas longtemps c'est un bon exemple parce que lui il se balade partout dans un space où il parlait de la religion musulmane l'autre et je le dis parce qu'il y a des membres de LFI qui sont sur ce space qui étaient sur le space et qui ont laissé dire des choses qui sont ignobles l'autre du space n'a pas supporté que Philippe parle parce que c'était pour elle une insulte à sa religion il y avait une autre personne que personnellement j'ai bloquée qui s'est exprimée en

arabe et qui a dit n'importe quoi sur Philippe et moi je trouve ça pas normal, on doit pouvoir critiquer la religion et être dans un space et s'entendre se faire insulter en arabe c'est hallucinant en plus spoiler alert, il y a beaucoup de gens qui comprennent le dialectal, il ne fallait pas être sorti de Saint-Cyr pour savoir que ce n'était pas des mots doux et une fois que Philippe est parti la personne elle est revenue et elle a dit c'est pas compliqué moi Philippe compte, il peut parler sur sa Russie il peut parler sur son français mais il ne me parle pas de ma religion, je ne vous parle pas de vos crèches je ne vous parle pas de ma religion non mais est-ce que ce monde est sérieux ?

vous savez que sur TikTok en ce moment il y a un grand mouvement de jeunes femmes voilées qui enlèvent leur voile on n'a pas le droit d'en parler non plus des jeunes femmes qui faisaient des vidéos de TikTok sur l'islamophobie et les actes anti-voile donc si vous voulez on est dans une espèce de bordel on n'arrive plus à faire société, on n'arrive plus à discuter, parce que là je vous ai cité des exemples qui sont apparus ces derniers jours mais il y en a un certain nombre d'entre vous qui appartiennent à ma communauté qui repostent des vidéos I.A. faites avec Sora Sora qui est très fort pour faire de la vidéo mais pour reconnaître vous verrez que vous entendez un espèce de son en fond en basse qui vous fait reconnaître que c'est une I.A. qui sont en fait des I.A. racistes qui vous propagent le discours du grand remplacement anti-noir anti-musulman anti-musulman et vous propagez ça vous propagez en effet de la fake news qui fait monter la haine entre les peuples et la dernière fois j'étais sur TikTok et je vous le dis très clairement je suis montée sur un live où j'étais invitée un live qui était sur les religions c'était un peu du Twitter 2023-2024 parce qu'ils sont en retard par rapport à nous où ils disaient en gros qu'il n'y avait que les musulmans, leurs enfants, ils ne voulaient pas parler aux petits blancs dans les écoles, n'importe quoi donc forcément il y a des choses que je ne tolère pas donc j'explique que c'est du racisme qu'on est sous pseudonyme et qu'on ne peut pas raconter n'importe quoi parce que c'était vraiment du haut vol et on avait un militant LFI lui il a appris par coeur le cours, il a tout recraché le programme de Mélenchon mais lui il est monté avec trois autres camarades et ils étaient d'une agressivité mais je n'ai jamais, pourtant Dieu sait que je me suis fait arracher dans des spaces politiques avec des membres de la LFI, je n'ai jamais vu autant de violence de la part de camarades sur des lives qui en fait ont expliqué que oui le racisme anti-blanc n'existait pas que de toute façon maintenant il fallait qu'il y ait des noirs et des arabes et abat les blancs dans ces termes là la normalité totale de la violence verbale et raciste donc si vous voulez moi ou alors les spaces de trans quand j'ai parlé de mon space de trans et qu'il a été repris par un énorme compte ce qui est devenu énorme c'est à dire qu'on reprend mon travail sans me créditer mais maintenant il y a des spaces de trans où on va expliquer à des enfants puisqu'on a des enfants qui sont sur TikTok que finalement on se fait opérer et qu'on peut avoir ses règles et qu'on peut en s'enter alors qu'on est un homme mais finalement qu'on n'est plus un homme parce qu'on est une femme et vous voyez tout ça là cette dérive là qui commence vraiment à devenir n'importe quoi il faut que ça s'arrête

[Intervenant 6] (2:48:09 - 2:48:12)
ce sont les platistes de gauche

Leeloo (2:48:12 - 3:20:00)
voilà il faut que ça s'arrête et ça n'a rien à voir avec ce que tu dis Stéphane moi le militantisme digital ça fait très longtemps que j'en parle puisque j'ai mon

mouvement aussi mais je ne vais pas en parler sur cette plateforme là j'en parlerai plus sur TikTok parce qu'il y a plus d'impact avec les live TikTok vous avez un exemple criant de « je veux renverser la table » vous avez donc comme thématique la société à l'enfance les placements abusifs sur TikTok et vous avez un certain nombre de mères qui racontent leurs histoires de manière plus ou moins violente et vous avez cette fameuse mère qui raconte partout que son ex-mari qu'elle appelle le « mis en cause » ou le « pédocriminel » a violé ses trois enfants qu'elle l'a constaté, donc elle donne des détails elle a des vidéos, etc. et il se trouve que les enfants sont actuellement placés chez lui et en fait cette dame a monté un collectif et de ce collectif ils vont dès qu'il y a un membre de leur collectif c'est souvent des dames qui ont leurs enfants qui sont dans des procédures auprès du juge pour enfants ou qui sont classés et donc elles vont hurler soit dans les procès soit là où elles sont incarcérées etc.

et puis ils font des vidéos assez violentes où en fait elles expliquent que la justice est corrompue, que les juges sont des pédocriminels, que les avocats ne valent rien, que tout ce qu'ils savent faire c'est leur prendre leur argent que le système est corrompu, et donc elles vont faire des manifestations puis elles finissent toujours arrêtées par la police parce que la plupart du temps leurs manifestations ne sont pas ou mal déclarées, et en fait ça on le voit puisqu'elles se filment, puisque c'est quand même quelqu'un qui a 150 000 followers et donc là dernièrement elles étaient trois assez virulentes parce qu'on ne connaît jamais les affaires quand vous venez les exposer en ligne alors il y a beaucoup de conseillers, mauvais payeurs sur TikTok qui sont passés pour des avocats, mais vous ne savez pas les affaires bref, cette dame force comme ça d'aller soit directement au département interpeller les éducateurs soit de chercher, alors il n'y a pas que elle, ça c'est des exemples globaux de cette espèce de bande qu'il y a, soit d'aller dans les tribunaux quand il y en a certaines qui passent, alors elle elle s'est fait arrêter, elle a dit que Laurent Nunez lui aussi c'était un corrompu, et je vous passe le reste que bien sûr quand ils font des lives ils vous expliquent que c'est la franc-maçonnerie etc, etc, il s'est passé quoi avec ces gens, d'abord ils ont eu des signalements la police, les plaintes, cette dame elle a été amenée au tribunal puisque bon ben voilà ils tiennent des propos diffamatoires sur les commissaires les officiers, les éducateurs les familles d'accueil, les juges ils donnent les identités de ces gens en ligne devant des centaines de spectateurs et ils sont relayés par d'autres influenceurs qui ne connaissent pas le fond des dossiers et ne devraient même pas en parler, et donc ils mettent en danger potentiellement les juges les avocats, les enfants les familles d'accueil, etc etc, et donc cette personne elle a été devant un juge et elle a récusé le juge elle a dit qu'elle ne reconnaissait pas l'autorité du juge, et donc le juge il l'a reprise et elle a écopé de deux mois d'incarcération ça c'était l'année dernière elle a continué cette manière très agressive et très violente qu'elle a de parler, elle a même filmé l'appel qu'elle a fait, parce qu'il y a un dossier au pénal, il y a un dossier de juge pour enfants, qu'elle a fait vous savez quand vous avez un procès au pénal vous avez un administrateur qui est nommé parce que lui il va poursuivre l'état pour obtenir des indemnités pour les enfants qui ont subi des violences, bien elle a appelé cette dame là, l'appel est sur TikTok, c'est lunaire, est-ce qu'elle a demandé à cette dame si elle avait le droit de l'appeler de l'enregistrer, de la diffuser que ce soit rediffusé et j'en passe et j'en passe et j'en passe, bref elle a continué, l'une d'entre elles là récemment, qui a un peu le même type d'affaires, enfants placés soucis avec le père, etc elle a pris neuf mois de prison ferme on prend pas neuf mois de prison ferme pour rien une deuxième qui était allée de force au département de ce qu'elle dit déposer des cadeaux pour

Noël mais elles en ont fait une vidéo où ils ont gueulé et vous êtes des pédocriminels et j'en passe et j'en passe et j'en passe police, le lendemain chez elle, ils sont arrivés un certain nombre, ils ont cassé la porte ils ont fouillé l'appartement ils ont pris ses ordinateurs ses téléphones, etc plus de 48 heures je crois le juge a été clément il lui a dit je vous laisse ressortir, elle revient dans deux mois, elle risque la prison et donc la troisième la fameuse, l'influenceuse voilà, elle elle est partie pour prendre l'avion, ils l'ont récupérée à l'aéroport et ils l'ont amenée en hôpital psychiatrique où elle est restée 48 heures, où elle a dit qu'on lui avait administré des médicaments, elle a dit qu'on a failli la tuer, elle a ensuite été le lendemain recherchée par la police à son domicile, elle a dit qu'elle était malade, en fait maintenant elle raconte partout et ça a été toute l'histoire que je vous fais, l'épopée ça a été relayé par les influenceurs tout le monde, oh mon dieu vous vous rendez compte, vous vous rendez compte, moi je vais vous dire là le système il fonctionne mais le problème c'est que vous avez des gens qui font une utilisation dévoyée des réseaux sociaux, qui mettent en danger leurs enfants, eux-mêmes la société, parce qu'ils ont une visibilité de dingue, 150 000 followers, avec des influenceurs qui ne connaissent pas réellement ce monde là qui ne connaissent pas le droit, mais qui sont pour le coup tellement matrixés dans leur tête à se dire que oui finalement, rien ne va le juge ne fonctionne pas, les avocats sont tous véreux, l'aide sociale à l'enfance c'est que des placements abusifs, c'est tous des pédophiles, etc etc ça n'est pas mathématique, je vous le dis de l'aide sociale à l'enfance, mais ils sont venus certains sur mon live, alors pas eux mais d'autres, à chaque fois je leur redis la même chose vous ne pouvez pas généraliser, vous ne pouvez pas parler de ça en ligne, vous ne pouvez pas dire ça d'un juge, vous ne pouvez pas dire ça d'un avocat, mais vous savez, alors ils me le disent très poliment, mais en fait en gros ils me prennent pour une folle, ils me prennent pour quelqu'un qui n'est pas éveillé, qui a les yeux fermés, mais ces gens là ils font quoi ? C'est pour ça que je vous donne l'exemple de l'appel à la mobilisation, mais ils mettent les autres dans la merde les autres qui croient qu'on ne peut pas les défendre tout seuls, les autres qui croient qu'on peut insulter un juge mais bon courage à vous d'aller insulter un juge, et si à ce moment là on remet tout en cause et que rien ne va, mais chacun un couteau entre les dents on sort dans la rue et le premier qui fait chier hop, comme j'ai pu entendre sur certains Space, écoute c'est pas grave, on y va, on tabasse, on meurt, homicidien volontaire, j'ai un cassier VR, je vais faire 8 ans, ça va bien se passer, je pourrai faire des lives c'est une réalité c'est une réalité là et ça c'est la société dans laquelle on vit qui est exposée sur les réseaux sociaux même les détenus quand ils sont dans leurs cellules vous avez des fous de blogueurs dans leurs cellules, vous en avez déjà parlé et ça, ça doit s'arrêter ça doit s'arrêter parce que les jeunes sont perdus font n'importe quoi Philippe a posté mais d'autres ont posté aussi les jeunes suisses, en Suisse là ils avaient le plafond au dessus d'eux qui cramait qu'ils étaient là en train de rester et d'attendre que ça se passe il y a un moment se faire société on s'est perdus avec les réseaux sociaux et je pense que même si c'est pas forcément Emmanuel Macron parce qu'il est en fin de mandat il va falloir faire quelque chose et là vous voyez en ce moment il y a des images qui circulent où on a des enfants qui sont issus de séries télévisuelles comme par exemple Stranger Things où vous avez des hommes de cette plateforme qui demandent à Groc de déshabiller les enfants vous voyez où on en est arrivés ? donc moi je veux bien faire société et je vais t'expliquer comment c'est possible pour finir le space mais la réalité c'est qu'il faut faire un constat et il faut pas avoir peur de se dire les choses et il faut être dans la réalité vous ne retournerez pas à la table sans respecter le droit ben ça tu l'as dit, de toute façon c'est ce que tu fais dans tes travaux Stéphane et c'est ce que

fait la MDF vous n'y arriverez pas non plus même si vous êtes un jeune mouvement sans passer par des gens qui ont pignon sur rue par des têtes de gondole par LFI, par la droite, par Horizon par Renaissance si vous n'êtes pas derrière une grosse machine vous n'irez nulle part et d'ailleurs je vous le dis franchement je vous le dis, en 4 ans beaucoup de vos spaceurs ont parlé de mouvement, de politique ils n'ont jamais rien fait parce que ce sont des grosses feignasses et moi comme je vous dis nous on est écoutés moi j'ai pas mal d'hommes politiques et de femmes politiques aussi même locales, très intéressantes, des gens super bien qui utilisent très peu Twitter de toute façon, au final parce qu'ils sont très vite agressés, on leur dit qu'ils servent à rien qui écoutent les space les petits space avec des thématiques parce que ça les aide, qui sont très accessibles donc moi je pense que si on devait faire société c'est plus de ces gens là qu'il faudrait se rapprocher et pas non plus tomber sur les gens en disant ah bah oui les souverainiers stupides, inopérants, tout ça mais je vous le dis on est au bord d'un gouffre qui n'est pas une guerre civile parce que lui il est musulman lui il est juif, ou toutes les bêtises que vous avez l'habitude de vous renvoyer en faisant des pseudo-cours de religion dans vos space et en citant soit des hadiths, soit le Talmud c'est pas ça le but là ce qu'il y a c'est l'être humain en lui-même et les membres de notre société nous avons un problème avec les réseaux sociaux il y a une espèce de lâcher prise qui fait que vous avez des gens qui ne connaissent rien qui balancent tout et n'importe quoi et qui mettent en danger les autres, et ça il faut arrêter ça il faut resserrer parce que c'est ça qui nous pend au nez ça c'est ça qui nous pend au nez vous avez vu la banalisation du viol en Réunion avec les vidéos et j'en passe la banalisation aussi du fait d'une femme d'être parmi un certain nombre de femmes par un polygame le nombre de live et du space twitter que je vois, où en fait messieurs, avec des arrobases que je signale, je vous le dis pour les hommes qui font des space sur la polygamie je vous signale, parce que c'est illégal en France, mais même les femmes qui sont là, se dévaloriser en parlant de dot de mariage, du fait qu'elles sont vierges ou pas vierges on est arrivé d'un point de vue éthique grâce aux réseaux sociaux, dans un espèce d'enfer pour moi c'est l'enfer il n'y a plus de valeur, ça se reflète dans la rue il n'y a plus de valeur, il n'y a plus de respect il n'y a plus d'envie et je trouve ça tellement dommage que je suis obligée d'être honnête sur cette petite, microscopique Twitter France où finalement, personne n'émerge vraiment, et surtout personne ne bosse et je ne crois absolument pas aux médias indépendants, les Alexis Poulin les toxins, les machins j'y crois absolument pas mais vraiment pas, alors, ils font du bon travail pour certains, alors pas Alexis Poulin, pour moi c'est nul, mais par exemple, le toxin c'est vrai, c'est une grosse machine mais j'y crois pas, pour moi ils appartiennent au système, il n'y a pas d'indépendance il n'y a pas de folie il n'y a rien là, pour moi mais je comprends que vous y croyez, je comprends et tant mieux, quelque part, ça vous donne un peu d'espoir mais la réalité, c'est que on va avoir un président de la République que ceux qui vont s'affronter, ce sont les partis politiques historiques parce qu'il n'y en aura pas un nouveau, c'est trop tard c'est trop court, et qu'il vaut mieux je pense, très honnêtement demander aux élus certaines choses, certaines garanties qui de toute façon, tu le sais Stéphane vous le savez tous, comme nous n'avons pas de mental impératif et que c'est pas de main la veille que nous en aurons un nous n'aurons pas véritablement de portée et avoir une longue vue je pense, sur cette décentralisation qui pourrait dans une autre forme, être remise en avant à l'horizon 2030 et tous les partisans des fédérations européennes et blablabla tout ça c'est du vent c'est même pas la peine de vous lancer dans un débat avec les gens qui vous parlent de la fédéralisation de l'Europe, puisque l'Europe c'est fini c'est tout, vous allez voir les 5 blocs chez Laurent Ozon vous allez lire ce que

Philippe écrit depuis des années on en a discuté, rediscuté la guerre en Ukraine elle est finie aussi c'est la Russie qui l'a gagnée voilà, c'est tout, on va arrêter de faire genre et nous en ce qui nous concerne on est sur une fin de mandat et il faudrait juste qu'on essaye d'éviter de s'entretuer voilà, c'est ça que je vous dis et moi je suis extrêmement inquiète pour la jeunesse souvenez-vous que je te donnais la parole en dernier mais je veux vraiment finir là-dessus parce que c'est hyper important même si vous avez l'impression que je fais un monologue la commune n'est pas libre d'inventer son régime vous prenez l'article 72 de la constitution d'accord ?

la commune s'administre librement mais elle s'administre librement par des conseils élus d'accord ? les collectivités s'administrent librement par des conseils élus donc là juridiquement tout est par des conseils élus, qu'est-ce que ça veut dire ? ça veut dire que l'organe de décision est un organe délibérant élu la décision publique locale elle est rattachée à la légitimité électorale et surtout la décision est rattachée à une responsabilité et j'insiste la libre-administration n'autorise pas une collectivité à modifier la nature de l'organe qui décide ça n'est pas un droit constituant local clairement j'utilise le 72 de la constitution B.A.B la libre-administration c'est une liberté protégée mais ça n'est pas de la souveraineté d'ailleurs vous avez notre ami le conseil d'état qui a qualifié la libre-administration de liberté fondamentale dans le contentieux d'urgence notamment un arrêt très connu de 2001 commune de Venelle sauf qu'une liberté fondamentale et c'est ça qui rappelle ça n'est pas de la souveraineté ça ne devient pas de la souveraineté la liberté fondamentale c'est dans la constitution et dans la loi qu'est-ce que ça veut dire ? ça veut dire que la commune est libre, oui mais dans le cadre légal et c'est pour ça qu'après vous avez des personnes qui vont vous parler de la légitimité mais on n'en est pas là en fait on n'en est pas là la seule vraie porte démocratique directe je vais y dire à peu près c'est 72.1 avec le code général des collectivités territoriales je vous explique dans 72-1 de la constitution le peuple local peut participer mais via des mécanismes définis c'est la base constitutionnelle de la démocratie locale participative et de votre référendum local c'est une porte mais attention, il y a une serrure c'est toujours la même, c'est la loi qui va fixer les conditions donc là vous avez un premier principe pas de démocratie directe locale hors cadre textuel si on prend le référendum local décisionnel donc c'est CGCT l'eau 11.12-1 est suivant le CGCT il organise le référendum local décisionnel l'assemblée délibérante elle peut soumettre à référendum un projet de délibération relevant de sa compétence c'est écrit noir sur blanc dans l'article l'eau 11.12-1 vous pouvez le lire ça confirme une idée très forte oui juridiquement le corps électoral peut se substituer au conseil sur une affaire de compétence locale mais juste dans cette procédure là est-ce qu'on peut faire des parallèles de procédure ? on pourrait mais pour l'instant ça n'existe pas le référendum en lui-même il n'est décisionnel que si la participation est suffisante attention le référendum local ça n'est pas automatiquement décisionnel vous avez une condition de participation dans le CGCT le CGCT il dit le projet est adopté si au moins la moitié des électeurs inscrits a participé et si la majorité des suffrages exprimés est atteinte c'est elle l'eau 11.12-17 donc concrètement ça veut dire quoi ?

ça veut dire que si vous avez une participation insuffisante il n'y a pas de décision vous avez un signal politique au mieux et c'est là que le serpent se mord la queue on retourne au même truc on ne parle pas de citoyens on ne fait pas de société ensemble en fait les gens qui vous disent on est souverain, le peuple, la constitution ils ne veulent pas être souverains ils veulent juste que dans leur petit

coin à eux ça s'arrange donc dans leur vraie vie ils ne font pas d'histoire sur les réseaux ils vont dire on est les gueux mais dans la concrétisation du travail, de travailler, de réfléchir il n'y a rien qui se passe clairement donc participation consultation pour avis, pareil on n'est pas sur le décisionnel puisque à côté du référendum dans le CGCT vous avez la consultation pour avis des électeurs qui va du 112-15 à 22 et ce n'est pas le même outil c'est à dire que quand vous faites une consultation vous éclairez la décision vous ne la remplacez pas mais spoiler alert, vous pouvez vous utiliser cette consultation et la redemander systématiquement pour embêter la mairie et son conseil, c'est tout à fait possible donc là dessus vous mettez une petite couche de jurisprudence, donc là je vais m'appuyer sur la jurisprudence classique, le conseil d'état commune de Lambesque pour ceux qui prononcent toutes les lettres c'est 96 c'est une base pareille en droit public une consultation ne peut pas être utilisée pour contourner des règles de compétence et de décision de la commune donc à chaque fois que vous allez avoir ça vous allez pouvoir avoir des textes additionnés à la jurisprudence qui vont vous donner des moyens d'action qui peut-être sur le moment s'ils sont on va dire individuels, isolés c'est le terme que je cherchais, ça va vous paraître inique, mais en réalité s'ils sont réitérés et répétitifs vous pouvez créer un mouvement d'ordre politique qui va agacer les lignes locales, qui va vous faire avancer sur des choses et c'est ça que je milite là-dessus pour une révolution douce et l'utilisation des outils juridiques à une portée, et là où je vous rejoins c'est qu'il faut avoir quelqu'un qui est capable de vous conseiller sur quel outil et à quel moment et ces personnes-là existent dans les partis politiques sachez-le donc le juge constitutionnel là-dedans si vous voulez attendez, est-ce que je vous ai dit sur commune de Norvège ?

une consultation ne peut pas être utilisée pour contourner les règles de compétence et de décision de la commune ça veut dire quoi ? ça veut dire que vous pouvez consulter autant que vous voulez vous ne vous déchargerez de rien et vous n'aurez pas le pouvoir de décider, par contre je peux vous garantir que si vous consultez de manière réitérée à chaque fois pour avoir des avis sur chaque projet, là vous allez vous transformer en pouvoir décisionnel, dans les faits, c'est-à-dire dans les actes dans la loi, mais ça reste une porte de sortie.

Notre juge constitutionnel sur le référendum local, je rappelle aussi qu'il encadre par une loi organique et pas seulement dans le CGCT parce qu'il fait du contrôle là-dessus forcément, puisqu'il veut que le pouvoir soit toujours centralisé et parisien, vous le savez et il existe une décision du Conscons qui est sur la loi organique qui porte le fondement de l'article 72-1 et pourquoi est-ce que c'est important ?

Parce que ça vient confirmer que la démocratie directe locale, c'est une démocratie organisée par des normes supérieures à une invention municipale et oui, on dépend de la norme supérieure Est-ce qu'il y a des propositions dans le sens inverse ? Non, là je suis assez d'accord avec Stéphane là-dessus, c'est-à-dire que l'élu, pour qu'il soit élu, il va continuer à fonctionner dans le carcan parce qu'il va être très isolé s'il essaye d'avoir une marge de manœuvre là-dessus et c'est pour ça aussi que c'était intéressant de parler de ce qu'on a parlé tout à l'heure dans le sens où c'est au moment des municipales où il faut commencer à sonner les cloches et à revendiquer ce qu'on veut parce que c'est comme ça tu vois par exemple l'AMDF au conseil municipal, je dis n'importe quoi mais c'est ça qu'il faut faire parce que pour l'instant ce sont les seules portes que nous ayons Maintenant on va parler des conventions locales, des assemblées citoyennes Qu'est-ce qu'elles

peuvent faire ?

Qu'est-ce qu'elles ne peuvent pas faire ? Numéro 1, la règle Le citoyen participe, l'élu décide Voilà, vous avez un rôle participatif Nous avons un rôle participatif En droit des collectivités, doctrine pratique, on fait la distinction claire démocratie participative, démocratie décisionnelle Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que vous avez une commune, qu'est-ce qu'elle peut organiser ?

Des ateliers citoyens des jurys d'habitants, des conventions locales, des conférences de consensus mais, mais, mais, mais, mais, principes juridiques de base, ce sont des instances consultatives Elles donnent un avis, une recommandation, une priorisation mais elles n'ont absolument pas de pouvoir créateur de droit Leur décision ne crée pas d'effet juridique. Pourquoi ? Vous avez 3 raisons incontournables Je donne les raisons pour que la réflexion vous mène à trouver des solutions Première raison, la légitimité Le conseil municipal est élu au suffrage universel L'assemblée citoyenne ne l'est pas La base Principes, solutions Participer au conseil municipal Par exemple Si possible, plusieurs de la même obédience pour avoir du poids Je dis ça, je dis rien Deuxième raison juridique La responsabilité Le conseil municipal engage sa responsabilité politique administrative, parfois pénale Le citoyen qui est tiré au sort n'a pas ce régime de responsabilité Et là, on retourne à ce qu'on a dit tout à l'heure Comme sur les gens qui sont sur Twitter Ou sur les réseaux sociaux Personne ne veut prendre cette responsabilité Le maire, il est responsable pénalement Demain, vous avez un mort dans votre commune Vous allez peut-être faire de l'hôpital involontaire Qui veut prendre ces responsabilités ? On crache sur les élus On dit, ah ils gagnent trop d'argent Oui, certainement certains Et puis ils finissent par être condamnés, peu ou prou Mais vous prendrez-vous cette responsabilité ?

Parfois pour 3 francs, 6 sous Dans des communes ou des collectivités de moins de 500 habitants Je ne pense pas Troisième raison La chaîne de la légalité Quand vous avez une élibération municipale, on peut la contrôler Le préfet contrôle la légalité recours au tribunal, contrôle financier Alors que si vous avez une décision d'assemblée citoyenne Il n'y a aucun circuit, que je viens de citer, dans lequel elle rentre Donc ces 3 raisons-là Et ça part de la force non contraignante aussi font que ça ne marche pas Vous ne décidez pas Participez, et quand vous participez Parce qu'il y a peu de gens qui participent Et maintenant on va parler du risque juridique Alors, il faut vous mettre sur un terrain d'illégalité par délégation irrégulière, attention là je fais du droit après minuit Donc le risque, c'est ce que j'appelle la délégation illégale de pouvoir Vous allez créer un organe informel Puis vous lui donnez un pouvoir normatif Et là, paf, vous êtes dans l'illégalité Et je vous dis, c'est pas une nuance C'est une annulation au juge administratif Allez, 99% Mais c'est aussi un risque politique majeur C'est pour ça qu'il faut que vous fassiez attention avec vos assemblées citoyennes et vos conventions locales Et c'est pour ça qu'il y a très peu de gens qui se mouillent Les gens ne veulent pas se mouiller Donc quand on dit, ah oui, il faudrait qu'ensemble, on Bah oui, mais en réalité il y a des risques juridiques Et quand vous allez vous confronter, vous faire confronter les gens à la loi les gens vont vous dire, mais attendez, non mais attends, tu rigoles ou quoi ? Moi je ne prends pas ces risques là Alors ils ne le diront pas dans des space ou sur des live tiktok C'est pas ce qu'ils vont dire, ah ouais ouais, t'as vu les gueux on est maltraité Mais c'est pas ça qui les intéresse, ce qui les intéresse c'est l'audience pour essayer de récupérer la tiktok ou la x-money Vous ne les intéressez pas, il n'y a pas de vrai projet Alors attention, parce qu'on a des membres de notre

commu ici et dans d'autres aussi qui sont saliés dans le combat politique Et donc c'est des gens plutôt pas mal Je leur souhaite plein de courage mais je trouve ça plutôt courageux justement en plein âme de le faire et de s'engager donc on va les voir je pense au cours des municipales il faudra les porter, il faudra les aider je pense ce serait pas mal parce que c'est des gens qui ont été dans les space et qui ont beaucoup apporté je trouve au niveau de tout ce qu'on a fait jusqu'ici Bon, je vais pas vous faire le coup du budget participatif mais je vais vous parler du vrai verrou en fait Le vrai verrou, je vais vous dire c'est la responsabilité des élus et c'est la responsabilité financière C'est toujours une histoire de gros sourds parce que moi je vais vous poser la question que personne ne pose Qui paye juridiquement si ça tourne mal ? Qui est attaqué au TA ? Le maire et la commune Qui est concerné par la responsabilité financière ?

Les décideurs publics, via les règles de gestion Qui peut être visé pénalement ? pénalement en cas d'infraction liée à une décision publique ? Les autorités exécutives et les signataires Donc, un maire il va pas pouvoir dire c'est pas moi, c'est les habitants parce que le juge va lui dire c'est vous qui aviez compétence vous aviez signature vous aviez responsabilité et c'est pour ça que vous avez plein de contentieux avec les délégations de signature parce que souvent vous avez des personnes qui n'ont pas de délégation de signature, qui signent et c'est la catastrophe internationale Il y a eu un scandale d'une secrétaire, je crois qui avait fait commander à la commune 400 000 euros de produits détergents et elle avait tout mis dans sa petite poboche donc c'est pour ça que, quelque part, la démocratie directe permanente, elle est incompatible avec notre système parce que notre système, lui, il est construit sur un couple indissociable qui est le couple pouvoir-responsabilité et donc, à partir de là même si on se compare à l'exemple suisse, d'accord c'est pas aussi facile ça s'importe pas en fait, je sais que beaucoup citent l'exemple suisse mais la Suisse c'est une démocratie directe constitutionnalisée dans un système fédéral c'est la structure la France c'est un état unitaire lors du juridique local, c'est la subordination à la constitution et à la loi donc en fait, on ne peut pas copier un modèle il faut qu'on réécrive la constitution si on veut l'implanter vous voyez, on a un suisse ici c'est vrai, je t'ai vu tu m'as fait ainsi, ça va ? n'hésite pas si tu veux monter donc maintenant Stéphane je te fais des propositions concrètes c'est-à-dire que je vais faire de la démocratie directe légale on a mis du temps à y arriver mais c'était prévu, tu vois alors, si tu veux prendre la parole tadam mais je vais quand même faire mes propositions concrètes avant parce que sinon après on se perd dans le biandre je te fais les décisions parce qu'après sinon on se perd dans les discussions alors, numéro 1 un référendum local propre donc attention, c'est des propositions qui sont super sérieuses c'est juridiquement faisable et politiquement ça peut être puissant, donc c'est une stratégie en 4 étapes, numéro 1 on identifie une affaire qui est strictement compétence communale numéro 2, on sécurise un projet de délibération comme si on allait aller au tribunal le lendemain matin numéro 3, on choisit un référendum local dans le cadre CGCT, lot 11-12-1 et le suivant, et numéro 4 on travaille la participation parce que sans le sol il n'y a pas de décision c'est-à-dire qu'on fait ce qu'on appelle un référendum local d'impact, mais pour faire un référendum local d'impact qui aurait des conséquences c'est-à-dire une prise en compte il faut qu'on établisse le risque juridique qui est pris et qu'on réélige au sens inverse comme avec les marchés publics dont on parlait tout à l'heure de manière à avoir cet impact que nous n'avons pas, puisque c'est l'élu qui a la responsabilité juridique Deuxièmement pour les conventions citoyennes on pourrait faire une convention citoyenne locale avec clause juridique claire c'est-à-dire que moi je

propose que toutes les conventions citoyennes locales elles adoptent une clause écrite et publique cette convention formule des recommandations, la décision appartient au conseil municipal le conseil motive publiquement ces suites ça veut dire que qu'est-ce que j'ai fait lorsque j'ai écrit ça j'ai protégé juridiquement la commune mais j'ai créé une obligation politique de justification le conseil motive publiquement ces suites, et donc tout à l'heure quand je citais les conventions locales ou les assemblées citoyennes et que je vous disais qu'il fallait faire de la réitération, par exemple le maire fait un projet, je fais une assemblée je demande un avis, même si c'est pas contraignant mais que je le rédige en demandant une motivation publique de ces suites il y a un moment dans mon calendrier, dans ma stratégie que j'ai établie comme un cabinet d'audit où je vais redemander des comptes au maire si ça tombe juste avant les élections c'est d'autant mieux Proposition numéro 3 donc là on est dans de la démocratie locale directe qui est faite avec des bouts de chandelle mais qui est légale le droit de pétition c'est à dire qu'on va essayer de transformer la participation en levier institutionnel dans le 72-1 de la constitution, vous avez le droit de pétition et le CGCT, code général des collectivités territoriales pour les retardataires il vient organiser les modalités cet article, enfin plutôt ce droit il est sous-utilisé alors que le droit de pétition peut forcer l'inscription à l'ordre du jour d'une question à l'ordre du jour donc on a un impact juridique fort donc utiliser le droit de pétition ça c'est très intéressant, je pense, je dis ça je dis rien bien sûr je vous ai fait une proposition sur le budget parce que je vous ai dit juridique et financier budget participatif sécurisé, je propose un modèle, vote citoyen classement des projets instructions techniques, faisabilité légalité, coût délibération finale, conseil municipal rapport annuel traçabilité là vous avez un modèle et c'est un modèle de démocratie directe, locale donc en droit français on vient de démontrer que la démocratie directe communale n'est pas un droit général c'est un mécanisme d'exception organisé par des textes précis nous le savons, vous le savez donc oui participation, consultation, pétition, référendum local, dans les cas constitutionnels et CGCT comme levier politique pour amener une capacité juridique aux citoyens j'espère que j'étais clair, donc ceux qui promettent une démocratie directe communale permanente sans réviser la constitution

[Intervenant 4] (3:20:00 - 3:20:02)
y'a plus de son, c'est normal ?

Leeloo (3:20:02 - 3:20:08)
non c'est pas normal, c'est toi qui nous entend plus ou alors peut-être qu'on m'entend plus mais je finis ma phrase quand même

Stéphane Bernard (3:20:08 - 3:20:09)
c'est si on t'entend bien

Leeloo (3:20:11 - 3:21:27)
ceux qui promettent une démocratie directe communale permanente sans réviser la constitution c'est pas de l'audace c'est de l'illégalité qui va arriver mais pour autant que nous pouvons, avec la volonté politique qui est la vôtre, qui est donc en amont de la décision alors que moi j'ai plutôt tendance à attendre que la volonté politique fasse que les projets qu'elle me demande s'exécutent mais que finalement elle se carapate à la dernière minute et que je n'ai pas de soutien citoyen pour faire avancer des projets et que je suis donc obligée de rester dans le système pour que le système se modifie de l'intérieur et que pour ça je suis

obligée de vous dire qu'il faut passer par les partis politiques existants parce que sinon on ne pourra rien faire mais pour autant que je viens de vous donner des leviers juridiques qui amèneront les décisions consultatives du citoyen qui n'a pas de pouvoir de décision parce que la démocratie directe locale n'existe pas mais avec vos actions à caractère consultatif vous pouvez avoir des conséquences juridiques et donc si on l'extrapole vous ferez la démonstration de la réalité et de l'utilité de l'action de démocratie directe politique communale par le citoyen et ça n'est pas un contournement de constitution alors tu vois que j'avais quand même travaillé les solutions

Stéphane Bernard (3:21:28 - 3:21:33)
t'as bien bossé tu te moques

Leeloo (3:21:33 - 3:21:34)
il se moque de moi

Stéphane Bernard (3:21:35 - 3:21:47)
pas du tout je te remercie surtout de donner la possibilité on laisse parler si tu veux bien et après je rebondirai

[Intervenant 4] (3:21:49 - 3:23:18)
en fait tu viens de répondre à la question que je voulais te poser quand tu disais tout à l'heure quand tu listais une série de sujets et que tu disais à propos des politiques ils ne veulent pas ils ne veulent pas tout simplement parce qu'on leur a donné le pouvoir de dire non mais tu viens de donner je pense la manière de procéder mais ça va être long et puis j'avais une question à te poser parce que tu sais le problème c'est que tout ce que tu nous apprends tout ce que tu nous apportes et que j'ai plaisir à apprendre c'est pas mon métier et j'ai du mal à voir comment et c'est la question que je voulais te poser tout à l'heure et comment on procède alors puisqu'ils ne veulent pas mais tu as répondu je crois étant donné que si je veux j'ai des projets depuis toujours depuis que je suis né j'ai des projets si je dois faire appel à un juriste voire même une avocate un avocat ou une avocate j'ai une question à te poser est-ce que tu peux créer des clones de lilou

Leeloo (3:23:22 - 3:23:29)
arrête c'est gentil de dire ça mais je pense que ça ne plairait pas à tout le monde ça suffit il y en a une déjà

[Intervenant 5] (3:23:29 - 3:23:31)
les clones juridiques je dis bien

Leeloo (3:23:32 - 3:23:45)
non mais moi je suis cachée dans le système mais il y en a plein des comme moi voilà en moins belle et en moins compétente je déconne il y en a plein il y en a plein moi je dirais que déjà

[Intervenant 4] (3:23:45 - 3:23:57)
j'en ai côtoyé pas mal vous savez avec les connaissances mais peu avec l'art de transmettre

Leeloo (3:23:57 - 3:31:16)
c'est gentil merci beaucoup j'ai appris à la base c'était pas forcément quelque

chose que j'avais envie de faire parce que j'ai toujours été cachée mais j'ai appris mais il y a plein de gens comme moi c'est juste que vous êtes peut-être matriciés par les réseaux sociaux mais dans les partis politiques qui existent actuellement en France quel que soit votre obédience politique il y a des gens qui sont capables de vous aiguiller il faut aussi que vous vous engagiez à un moment au niveau local peut-être au niveau parlementaire et ça n'est pas aussi inaccessible que vous pensiez en attendant que ça bouge de toute façon ça a déjà bougé déjà l'élection d'Emmanuel Macron en soi c'était une révolution positive ou négative mais le fait est que jeunes, pas de mandat vous savez dans les partis politiques tout le monde vous le dira le territoire ça compte le local ça compte en fait tout le monde a l'impression que c'est parisianiste mais c'est parisianiste une fois que le tissu local il est en place sans les collectivités les partis politiques c'est de la merde et vous allez le voir là parce que vous avez l'assemblée derrière mais vous avez des régions qui sont extrêmement puissantes avec des élus qui sont sur le terrain auprès de leurs administrés depuis des années et des années, des décennies à qui vous ne pouvez pas compter fleurettes et des gens qui font correctement leur travail vous voyez par exemple moi je vis dans le 15ème arrondissement de Paris c'est pas un secret Philippe Boujon le maire du 15ème arrondissement de Paris qui est le plus important de Paris en termes de population il n'a pas bougé d'un iota et je peux vous dire que c'est un maire qui est dans la rue que vous pouvez voir au marché que vous pouvez voir dans les rues discuter, qui est sur les réseaux sociaux vous n'avez pas vous avez encore des élus comme ça mais c'est vraiment les comme on dit les vieilles casseroles c'est des gens qui sont sur les terrains depuis mais des décennies et ça ça compte politiquement et c'est pour ça aussi que quand vous pensez que demain ça va être l'enfer sur terre parce qu'il va y avoir tel ou tel parti politique il y a des choses qui ne seront pas laissées faire au niveau du pouvoir parce que justement vous avez la puissance des territoires qui écrasera toujours Paris et votre impression qu'en fait tout se décide à Paris, c'est pas vrai et là ce qui va se jouer dans les municipales c'est très important je pense qu'on est à un tournant qui était attendu depuis plusieurs années qui donnera lieu très certainement à de l'instabilité, vous y êtes préparés mais c'est aussi simple pour nous d'évoluer dans un sens politique qui sera peut-être différent de tout ce qu'on a connu jusqu'à présent et c'est pour ça que c'est important que si vous voulez faire quelque chose, c'est pas qu'une question d'écouter dans mon mini-space tous les vendredis ce que je dis, c'est pas vraiment ça parce qu'en plus c'est hyper technique, ça répond à des questions ben là c'est Stéphane, la dernière fois c'était Philippe ou des thématiques mais c'est tellement technique c'est de l'information en fait mais après moi je travaille pour certaines personnes en fonction de mes appétences politiques là je suis encore en train de me tâter je sais pas trop ce que je vais faire parce que là, actuellement, depuis à peu près 6 mois vous avez en rond d'oignon ceux qui veulent courir à la présidence et donc on commence à venir recruter pour les équipes de campagne parce qu'il faut bien écrire les textes qui vont régir ce pays et il faut bien développer les propositions voir si c'est juridiquement faisable pour les candidats donc quelque part c'est très excitant c'est très intéressant mais n'oubliez jamais que le scénario dans lequel on est là la loi spéciale, c'était le pire de tous c'était le pire de ce qui pouvait nous arriver c'était celui qu'on voulait pas si vous vous souvenez quand j'ai rencontré mes amis députés je vous en avais parlé il y a plusieurs scénarios et celui-là c'était le pire donc il va y avoir des conséquences et elles seront notamment municipales à partir de là et dites-vous aussi que l'intervention de Donald Trump n'est pas anodine à partir de là au niveau des votes au niveau municipal c'est déjà joué on le sait on sait qu'elle va être la vague et donc maintenant c'est la suite à moi qui

m'intéresse mais vous ça, vous pouvez en faire partie et vous pouvez aussi être totalement protégé sur vos territoires parce qu'il y a une chose que la France a c'est qu'elle fonctionne par tissu local vous pouvez être impliqué dans votre conseil municipal travailler avec des gens de terrain avec des élus il y a encore chez nous cette volonté farouche du maire du président de région même du membre d'un conseil régional ou d'un conseil départemental d'être là avec ses concitoyens parce qu'ils savent que sinon ils vont le payer à un moment ou à un autre donc vraiment si vous voulez vous lancer là-dedans même sans forcément être député ou sénateur parce que tout est possible c'est plus facile d'être député que d'être sénateur ou attaché parlementaire c'est le moment là il faut aller commencer un peu à vous mettre dedans mettez-vous dans un conseil municipal déjà c'est pas forcément qu'une question d'argent ça peut être chronophage c'est vrai impliquez-vous au niveau local parce que moi je pense beaucoup plus plutôt qu'une révolution qui n'arrivera pas et la révolution c'est pas qu'elle n'arrivera pas je le redis encore parce que il y a de la répression, la révolution n'arrivera pas parce qu'il n'y a pas de conscience populaire de volonté d'être solidaire entre vous ça n'existe pas ça n'existe pas et ce qui est dit sur les réseaux sociaux c'est juste pour animer en réalité mais les gens ne sont pas prêts à se mettre ensemble à vraiment faire réflexion à taper du poing sur la table non, c'est pas vrai ça n'existe pas et ce que je vois moi là maintenant c'est des ralliements avec les gros partis ce qui est normal et après du travail en ce sens mais si vous ne vous impliquez pas que jamais vous allez vous encarter par exemple ou participer au niveau local à des décisions ou aller soutenir le travail de Stéphane par exemple sur l'AMDF ben oui vous serez toujours dans le même cercle c'est à dire cette espèce de cycle en fait c'est la même situation qui se reproduit et qui se reproduit et qui se reproduit mais cette situation elle ne se reproduit pas parce que le pouvoir vous harcèle cette situation elle se reproduit parce que vous restez dans le même type d'action je subis, je râle, je subis, je râle je subis, je râle, je subis, je râle voilà bon après je ne suis pas une donneuse de leçons chacun doit m'y dire à sa porte moi je peux comprendre qu'on ne veut pas donc la démocratie directe communale est-elle compatible avec le droit des collectivités et la constitution non mais on peut, voilà Stéphane à toi merci

Stéphane Bernard (3:31:16 - 3:32:10)
bon ça va être compliqué de conclure sans paraphraser puisque je suis d'accord presque à 100% avec toi et que tu as terminé en plus par là où je voulais finir on va faire un petit résumé et en paraphrasant mais aussi en faisant trois avertissements que ce soit en règle générale ou en particulier en ce qui concerne les municipales à venir contrairement à toi je pense que ce que l'on voit pointer, on verra sa concrétisation dans six ans et pas tout de suite au niveau des municipales mais bon ça, ça reste un avis on pourrait consulter dix personnes et il y aurait dix avis différents donc c'est pas la temporalité

Leeloo (3:32:10 - 3:32:37)
non je suis d'accord là-dessus je suis d'accord là-dessus il n'y aura pas le résultat on sait déjà comment va être la carte de France on la connait c'est que débattement en gros l'extrême gauche n'aura rien ou quasiment rien malgré qu'il essaye, le territoire appartient au RN donc ça déjà de base on en pense qu'on en veut mais le problème c'est qu'on en est là maintenant aujourd'hui donc on fera avec je suis d'accord

Stéphane Bernard (3:32:39 - 3:37:10)

alors la première précaution que j'aurais envie de dire et c'est valable en règle générale c'est de faire attention au démowashing mais il est dans les deux sens je m'explique comme le RN nous a vendu la sortie de l'Union Européenne pour finir par ne plus le faire comme la gauche nous a dit c'est la finance bref vous avez compris ce que je tire par là ils vont employer quand je dis ils je parle des partis parce qu'on n'a pas beaucoup abordé le sujet des partis mais en règle générale les démocrates quand je parle de démocrate ceux qui pensent en termes de démocratie directe je parle pas du parti démocrate à l'américaine on est d'accord en général les démocrates ont une fareuse tendance à se méfier des partis, à tort ou à raison c'est pas à moi de juger j'ai mon avis mais il n'a pas d'importance en tout cas ce qui est important c'est qu'encore une fois on va traverser les concepts on va traverser les mots et on va les traverser des deux côtés c'est à dire que d'un côté on va nous vendre de la politique traditionnelle de représentativité pure et dure par des grands partis qui ont tous les moyens ce que tu appelles les grosses machines et ils vont nous vendre de la démocratie directe et puis de l'autre côté aussi parmi les démocrates il y en a beaucoup et c'est ça aussi c'est pour ça que de temps en temps nous ne faisons pas l'unanimité parce que nous essayons d'être construits constructifs et surtout de prévenir il y a beaucoup de gens qui vendent des idées des utopies et en bref qui vendent du vent mais qui surtout entraînent derrière eux des personnes crédules ou peu informées et qui sont séduits par les idées démocrates mais qui vont finir par être contre-productifs puisqu'ils vont vendre une démocratie qui n'existe pas et tu l'as bien montré ici et moi de recherche à ce sujet avec 6IA et plus Capriat Juridique et essayer de compulser tout ça en n'ayant aucune compétence et c'est pour ça que aujourd'hui c'est très important d'avoir un avis d'un juriste publiciste comme toi confort le fait que c'est un constat sans appel et que effectivement il y a quelques petits éléments, tu en as parlé l'appétition pour consultation ce que nous offre pas le code ce que nous offre pas les assemblées citoyennes etc. Par contre deuxième point, j'invite tous les gens qui réfléchissent en termes de démocratie locale et qui peut-être seront dans des conseils municipaux peut-être, espérons-le, seront même élus à faire très attention car bien entendu les préfets ont le droit de veto juridique comme tu le rappelles et sans appel et donc quand on est capable d'inventer des notions comme la compétence l'incompétence négative juridiquement ça veut bien dire que on a envisagé tous les 4 figures au niveau du législateur et que c'est un combat qui est perdu d'avance donc j'invite toutes les mairies qui veulent pratiquer la démocratie directe à faire très attention au formalisme de leur écrit et de bien comprendre que dans tous les 4 figures et pour simplifier comme tu l'as fait et tu as tout à fait raison, le citoyen est consulté il ne décide de rien et c'est le conseil municipal et les élus qui décident même si dans les faits c'est pas vrai, en tout cas dans la formalisation il faudra que ce soit comme ça autrement on va au devant d'invalidation et d'une incapacité aux administrés donc au peuple, le petit peuple des communes de pouvoir vraiment décider donc ça c'est le deuxième danger c'est de faire prendre les récits pour des moulins à vent et de nous rendre une démocratie qui n'existe pas et malheureusement il y en a beaucoup dans les démocrates qui le font

Leeloo (3:37:12 - 3:37:21)
pause tu peux m'expliquer cette histoire de préfet et de compétence j'ai pas compris c'était quoi l'histoire avec le préfet ?

Stéphane Bernard (3:37:21 - 3:49:26)
non c'est à dire que moi j'ai vu on va pas rentrer dans le détail mais j'ai vu des des

décisions en tribunal administratif ou des demandes de préfet j'en ai trouvé quelques unes dans lesquelles une décision a été invalidée puisqu'il y avait dans la formalisation écrite de la décision du conseil municipal une forme de subordination du citoyen et donc on est sur le le concept de libre administration et du droit de décision des élus dont tu parlais et donc le préfet a un droit de veto sur des décisions au niveau des communes et il lui arrive de s'opposer à certaines décisions et le tribunal administratif est saisi et le conseil d'état en appelle et on a parfois des décisions qui mettent en lumière alors c'est souvent des mots qui sont employés c'est conflit d'influence subordination à une société groupe d'associations citoyennes en forme de lobby qui font que les décisions qui ont pris les maires ne concernent pas du coup le bien commun mais concernent un intérêt particulier des citoyens et donc là c'est une porte ouverte à ce que juridiquement parlant s'il tentait qu'il y aurait peut-être des vérités de certains qui ont le pouvoir de contrer la démocratie directe et de l'empêcher de pouvoir s'exercer cette forme de démocratie directe de pouvoir s'exercer de se servir justement de cela pour invalider les décisions qui à la base et à l'origine sont issues des administrés et pas forcément de l'élu du conseil municipal donc tout ce que tu as dit valide aussi cette potentialité que moi j'ai tout ce que je veux dire par là je sais pas si je suis très clair mais ce que je veux dire par là c'est que à chaque fois que le système s'est aperçu qu'il y avait une possibilité ou une porte qui s'entrouverait elle l'a refermée de façon juridique et c'est pas pour rien par hasard ils ont mis les listes paritaires dans les petites communes ça se passait pas comme ça c'est pas le moment d'en parler mais c'est un vrai fin pour une constitution de liste citoyenne parce que avant pour ceux qui ne le savent pas sur les petites communes de moins de 1000 habitants on pouvait se présenter individuellement et puis on pouvait rayer des noms etc maintenant c'est fini toutes les communes sont pareilles et pourquoi ils ont fait ça ce n'est que mon interprétation mais ça me semble une interprétation qui a toute sa légitimité c'est que peut-être 100 ans le vont venir plus nous ferons compliqué pour pouvoir arriver à la finalité démocrate et mieux ce sera pour un exemple national le référendum des initiatives parlementaires qui n'est pas un référendum puisqu'il est inapplicable comme la destitution c'est inapplicable aujourd'hui ils ont essayé de verrouiller le bâton les listes paritaires ça veut dire qu'il faut en fonction du nombre de communes 13 membres ou 14 ou 50 ou 70 ou plus mais de façon égale d'hommes et femmes et donc les petites communes c'est 25% et qu'il faut 500 communes pour pouvoir avoir éventuellement son parrainage pour pouvoir éventuellement avoir un candidat démocrate vous avez bien compris qu'on verrouille d'une façon habile et qu'on rend plus difficile l'accessibilité à la prise de pouvoir des communes de cette manière et puis la carotte de l'autre côté on vient de les augmenter on leur a donné un petit peu plus d'argent peut-être j'interprète peut-être très mal ce que je dis mais bon je réfléchis bien et que je vois la façon dont se font les choses, on ne peut que en venir à là et donc ma conclusion, c'est ce que tu as dit tout à l'heure, c'est que dans la stratégie et les modalités de la prise de pouvoir parce qu'en fin de compte concrètement c'est ça qui nous intéresse, c'est à dire que nous puissions enfin collectivement décider donc c'est une prise de pouvoir il ne faut pas avoir peur des mots ce n'est pas un gros mot on peut pratiquer la démocratie directe dirigée, donc en clair on a une laisse avec un bouclier et elle n'est pas bien courte et si vraiment on veut arriver à enlever la laisse, il va falloir prendre les communes et donc il faut monter des listes et comme tu as dit, il faut s'engager voilà, c'est là-dessus que moi je veux finir, c'est qu'il faut s'engager et penser que ce n'est pas à l'hôte ou au voisin ce n'est pas aux notables, ce n'est pas forcément aux notaires, ce n'est pas forcément aux médecins ce n'est pas forcément à la responsable associative de la rue des

commerçants principales de notre ville ou de notre village si tant est qu'il y a encore des commerces dans le village puisque en général c'est toujours un petit peu comme ça ou alors le plus gros agriculteur du coin ou la plus grande gueule du coin qui va monter sa liste on peut tous, tous, tous le faire et encore une fois 25% des communes c'est moins de 200 habitants 70% des communes c'est de 200 à 10 000 habitants donc on pense toujours au municipal, aux grandes communes mais il y a une porte ouverte, il y a une forme de boulevard sur une prise de pouvoir parce que le local est le seul chemin légaliste j'entends bien, qui ne moinera peut-être la possibilité de pouvoir réformer et là la boucle est bouclée avec ce que tu disais précédemment réformer la constitution puisque si on peut vraiment faire de la démocratie directe il faut réformer la constitution, c'est pour ça par exemple que le parti comme de solution démocratique pour un changement constitutionnel c'est un peu compliqué, on ne rentrera pas dans le détail, donc il y en a qui essayent de rentrer par le haut, nous on pense que c'est par le bas que ça doit se faire et puis en plus c'est un peu avant de marcher il faut se lever, avant de courir il faut marcher et je pense que la démocratie ça s'apprend et qu'il faut il faut agir il faut acter, il faut l'entretenir pour se rendre compte qu'on peut le faire c'est aussi simple que ça et il faut penser que même si il y a une bêtise collective on est bien d'accord, il y a aussi une intelligence collective et qu'à plusieurs on est plus fort et puis aussi surtout c'est que même si les maires sont des élus souvent respectés, admirés, ils ont une charge mentale en feu il y a eu plus de 2500 qui ont démissionné sur le dernier mandat il y a, je crois on a perdu presque 3000 communes par délégation, c'est à dire qu'elles étaient sous tutelle par absence de maire dans les élections d'avant il y a une espèce d'abandon et de ras-le-bol de la prise de pouvoir parce qu'il n'est pas partagé donc si vous êtes élus et que vous nous entendez penser qu'il y a des citoyens il n'y en faut pas beaucoup encore une fois il y a plein de petites communes et puis même si vous êtes dans une grande ville rien ne vous empêche d'aller vous mettre dans une liste pour faire progresser comme un gentil virus c'était le nom des mouvements constituants à une époque essayer de faire progresser cette idée là en tout cas je te remercie beaucoup parce que ça donne pas de lot à notre moulin qui sont comme celle-ci mais ça confirme et ça remet l'église au milieu du village parce que ça peut rappeler à ceux qui sont dans les parties et contre qui de façon conceptuelle encore une fois je ne suis rien contre les gens qui militent c'est comme les syndicalistes aujourd'hui l'actualité nous montre que la FNSEA c'est le syndicat de bruit, il n'y a pas d'autre mot bref c'est comme ça on sait pourquoi c'est conceptuel c'était gravé c'était écrit dans la façon dont ce syndicat a été créé mais bien entendu que l'immense majorité des syndicalistes de base sont des gens qui croient à ce qu'ils font et bien entendu que tous les militants de parties sont des gens la plupart du temps sincères et qui ne sont pas en train de courir après un fauteuil ou un travail ou un positionnement social ils sont juste en train d'une envie on a des idées différentes moi je suis un partisan par principe mais c'est pas grave pourtant c'est ce qu'il faut faire avec tout le monde en tout cas, ce qui est très marquant c'est que comment dirais-je dans les arcanes du pouvoir on se pose beaucoup de questions et on s'inquiète de ce mouvement de cette façon qui n'est pas bien très claire pas bien définie pour tout le monde y compris pour les démocrates le danger vient autant de ceux qui sont dans les parties qui font du démowashing quand je dis ça j'ai pas de problème avec les gens qui ont un programme clair, net et précis et qui appellent un chat à un chat et le vrai problème que j'ai c'est avec ceux qui mentent et qui justement avancent à visage découvert et je pense même que parmi les démocrates nous avons des gens qui avancent à visage couvert et qui s'infiltrent au sein des démocrates pour pouvoir mieux le dénigrer et montrer cette incapacité et ce

manque de sérieux de structure et de cohésion parce que c'est aussi facile de détruire une forme d'idée qui pourrait convenir à tout le monde en la dévoyant de l'intérieur je me conclurai là-dessus je te remercie de m'avoir invité et de m'avoir donné un petit peu la parole c'est pas moi qui étais important c'est surtout le message qui devait être véhiculé et dernière chose peut-être que si demain matin on vous brosse les dents ou ce soir en vous rasant ou en vous maquillant dans la glace vous pourriez vous dire que vous en êtes capable faites-le, il faut vraiment le faire parce que c'est ce que je pense qu'on pourra sauver notre pays et par un billard à trois bandes, sauver aussi les autres pays parce que le monde se porte très mal la France à l'intérieur mais aussi à l'étranger, quand on voit tout ce qui se passe on se dit que la démocratie aurait bien besoin d'être un peu partout voilà, j'ai terminé je te remercie encore une fois tous les jours, je vous souhaite aussi une très bonne année et une très bonne santé c'est quand même le principal

Leeloo (3:49:26 - 3:49:31)
ne sois pas désabusé t'as l'air un peu genre

Stéphane Bernard (3:49:32 - 3:49:35)
non c'est juste que je suis fatigué

Leeloo (3:49:35 - 3:49:40)
j'ai fait à 21h du matin

Stéphane Bernard (3:49:40 - 3:49:41)
je me lève à 4h30

Leeloo (3:49:41 - 3:50:05)
on va conclure vraiment vite fait merci déjà, je voudrais juste donner la parole peut-être parce qu'il y a Messire qui est monté je ne sais pas s'il veut parler et après s'ouvrir Nix si Messire tu m'entends ça fait longtemps que je ne t'ai pas entendu Messire d'ailleurs ok, il est peut-être en train de dormir vas-y s'ouvre Nix

[Intervenant 5] (3:50:05 - 3:50:06)
bonjour Nicolas

Leeloo (3:50:07 - 3:50:08)
bonjour Messire

[Intervenant 5] (3:50:08 - 3:50:47)
bonne année ça fait très longtemps que je ne t'ai plus vue justement je me suis dit tiens je vais donner un coucou à Lilo à Lilo un gros bisous et bonne année surtout de très très bonne santé physique et mentale, c'est le plus important très important, exactement surtout pour vous j'ai perdu ma maman Lilo c'était l'année passée en 2024, en décembre 2024 elle avait 87 ans mais bon bref j'ai une maladie pas longue d'ailleurs elle est restée courte mais elle est partie et comme j'y tenais beaucoup tu sais je suis fils unique

[Intervenant 4] (3:50:47 - 3:50:48)
c'est terrible

[Intervenant 5] (3:50:49 - 3:50:58)
voilà, comme je vis avec ma maman dans une petite maisonnette à Salon de

Provence voilà donc je m'habitue à vivre seul mais c'est pas évident Lilo je t'avoue

Leeloo (3:50:58 - 3:51:31)
ma mère est morte, je n'ai que 35 ans elle est morte il y a 3 ans voilà je sais voilà et elle est morte des effets secondaires du vaccin Covid pour les personnes qui viennent me dire les conflutistes certains effets secondaires sont reconnus par la NSM, il y en aura d'autres donc voilà, en 3 jours à 65 ans mais bien je comprends ta peine je sais ce que ça fait de perdre sa maman c'est terrible mais bon, c'est comme ça

[Intervenant 5] (3:51:32 - 3:51:41)
tu pensais que je suis gay donc tu risquerais avec moi c'était pour te dire un jour très très fort de mes bras, je te fais un bisou c'est gentil, merci, merci beaucoup

Leeloo (3:51:42 - 3:52:04)
je ne voudrais pas diaboliser les hommes il y a des hommes ici qui sont très très bien ne vous inquiétez pas tout le monde n'est pas un obsédé sexuel invétéré j'en ai plein que j'ai rencontré avec lesquels je discute régulièrement et tout se passe très bien pour la jante masculine merci infiniment très bonne année à toi, bon courage

[Intervenant 4] (3:52:05 - 3:52:59)
oui, je voulais prendre un exemple supplémentaire à propos des préfets et de leur pouvoir je ne sais pas si vous vous rappelez lors des dernières élections présidentielles il y en avait qui avaient du mal à obtenir les 500 signatures et certains maires de communes de plusieurs communes il y en a eu plusieurs qui ne voulaient pas que leur choix soit public donc ils ont organisé des petits référendums locaux et à chaque fois les préfets sont intervenus pour leur faire comprendre que c'était interdit qu'ils n'avaient pas le droit mais ils l'ont fait quand même je ne sais pas s'ils ont été sanctionnés ou pas donc voilà le pouvoir des préfets est-ce qu'ils s'y sont mal pris ?

donc pour les faire j'en sais rien c'est peut-être un autre sujet c'est peut-être le sujet

Leeloo (3:53:03 - 3:59:46)
non mais juste là-dessus oui le préfet c'est le petit roi c'est quelqu'un qui a beaucoup de pouvoir voilà après dans le cas de ce que tu cites, souverainiste oui c'est illégal et inconstitutionnel de faire des référendums locaux oui c'est possible dans certains cas on peut les citer mais si le préfet intervient c'est pour faire en sorte que la tradition jacobine reste une et indivisible donc il n'y a pas au local voilà ça c'est la base est-ce que c'est changeable ? on en a discuté il faudrait qu'il y ait des modifications constitutionnelles mais vous avez déjà des outils qui exigent plus votre engagement politique maintenant dans le cadre de Stéphane il a cité les décisions du conseil d'état je ne peux pas donner un avis là-dessus parce que la compétence négative c'est-à-dire agir à la place d'une autorité lorsqu'on est le préfet et le faire à la place du conseil municipal comme ça de loin ça me parait quand même un cas très particulier à cause du 72 que je vous ai cité tout à l'heure pour la constitution et du fait que les collectivités territoriales s'administrent librement donc il faudrait que je lise la décision et il faudrait que je comprenne mais dans ce cas-là en effet c'est le juge administratif qui vient trancher et qui vient voir ce qui se passe dans l'affaire s'il y a une question d'intérêt

individuel qui donc sursoit à l'intérêt global, communal en l'occurrence français il faut s'interroger sur la situation mais je ne peux pas donner un avis si je n'ai pas lu la décision ce qu'il faut vous dire c'est que vous pouvez tout à fait lire des décisions du conseil d'état ou du juge administratif ça a la portée de tout le monde mais en droit public il y a quand même des principes qui vont vous échapper en tant que tel mais dans l'absolu ce qu'il faut voir c'est pourquoi le juge va dans le sens de telle autorité et pas de l'autre que vous soyez un préfet que vous soyez un ministre que vous soyez un député ou un élu local vous n'êtes pas au-dessus des lois ça c'est clair et net et c'est vrai que ce qui est dommage et peut-être que je vous emmène plus sur mon feed mais en réalité ce qui est dommage c'est que vous avez des sanctions par le juge administratif qui ont été très intéressantes à travers l'histoire et le juge administratif avait, je dis bien avait puisque l'influence européenne étant là nous avons quelques menus soucis avec nos juges du conseil d'état mais je ne veux pas trop me lancer là-dedans parce qu'après on va me sortir le gouvernement des juges et ce n'est pas une thèse à laquelle je souscris mais pour autant le juge administratif dans sa façon d'analyser sur la base de principes et de faisceaux d'indices qui appartiennent à d'autres juridictions de son corps il n'a pas tendance à être trop dans l'émotionnel ou dans le factuel comme le juge privatiste si vous voulez je les mets tous dedans judiciaire, pénal etc donc c'est rare mais ça existe des décisions qui peuvent vous surprendre et vous faire dire ah tiens il a remis en cause un préfet ah tiens il a remis en cause telle personne etc etc mais ça arrive pour la bonne et simple raison que ils incarnent même ces décisionnaires là des autorités administratives et sont soumis à la loi et tout dépend maintenant la situation tout dépend aussi si le citoyen décide de former un recours de se mettre avec d'autres citoyens même si nous on ne fait pas les actions collectives chez nous mais par exemple comme une association, quelque chose comme ça ça arrive mais il y a la volonté politique et il y a la volonté citoyenne et je pense que c'est aussi une bonne conclusion tout en s'interrogeant sur la société dans laquelle on vit actuellement est-ce qu'on est solidaire des uns des autres est-ce qu'on veut tous le bien de l'autre ou du pays, est-ce qu'on est prêt à s'investir et à travailler ça demande du travail quand vous êtes dans un parti ou quand vous êtes moi quand j'étais en campagne électorale pour la présidentielle et j'en ai fait trois on ne comptait pas nos heures je rentrais de mon travail j'allais ensuite plus tard retrouver dans la soirée parfois dans la nuit d'autres avocats avec lesquels on travaillait jusqu'au lendemain matin pour sortir des textes pour le candidat et on n'était pas payé c'était simplement pour l'intérêt général parce qu'on croyait dans le candidat ou la candidate tout simplement j'ai donné des heures à En Marche parce que j'y croyais j'ai vu au tout début en Emmanuel Macron quelqu'un qui allait faire un changement et je me suis trompée et je suis partie au moment où je me suis trompée voilà je suis une espèce de vieille gauchiasse comme disent certains souverainistes et c'est pour ça qu'après je suis allée vers Montebourg et c'est pour ça aussi que j'appréciais le travail des centristes de Courson et c'est pour ça aussi que je suis capable de dire qu'il y a des politiques ou des textes ou des comportements politiques de droite ou d'extrême droite je peux saluer parce que pour moi tout ça, ça ne veut rien dire ce que je regarde c'est s'il y a une connexion avec les citoyens s'il y a un travail qui va dans le sens de l'intérêt général mais aussi des réalités sociétales et je pense que tout le monde n'est pas capable de le faire mais ça ce sont des réflexions qui viendront ensuite, là ce soir et je le remercie aussi parce qu'il a besoin de l'entendre, Stéphane qui fait un super travail qui s'implique vachement qui compte pas ses heures et qui est par ailleurs un être humain et un homme très respectable à respecter je vous invite à le suivre je vous invite à le soutenir je vous invite à le

contacter en DM je vous invite à souscrire à la MDF à les aider même financièrement c'est pas beaucoup vous donnez un petit peu, vous faites en sorte, vous retweetez quelqu'un de très accessible et vraiment je vous le dis parce que je l'apprécie beaucoup mais aussi parce que c'est rare et ça doit être soutenu et je pense que s'il y a d'autres gens que je connais qui écoutent ce Space il faut que vous alliez vers Stéphane pour peut-être lui faire des propositions parce qu'il pourra pas rester dans le niveau dans lequel il est parce qu'il a trop à apporter à notre société et il y en a peu voilà donc merci Stéphane, bonne nuit t'as fait la night là

Stéphane Bernard (3:59:48 - 3:59:54)
oui j'ai fait la night bon bah merci je rougis à travers l'écran

Leeloo (3:59:54 - 4:00:00)
il faut pas, il faut pas ce n'est que le début de l'histoire mais ça personne ne le saura je vous embrasse tous

Stéphane Bernard (4:00:00 - 4:00:03)
à mon âge j'en ai plus derrière que devant

Leeloo (4:00:03 - 4:01:44)
c'est pas grave, il n'est jamais trop tard jamais jamais trop tard et là on est on voit la bataille, elle arrive et on va se lancer dedans et ça va être génial vous allez voir je suis toujours sur Twitter pour ceux qui m'ont écrit des messages je suis toujours là mais je suis plus je fais analyser mon profil par groc soit dit en passant je suis plus spécifique maintenant donc si vous ne me voyez pas c'est parce que vous avez contact avec mon contenu le soir à partir de 18h c'est groc qui me le dit donc je ne suis pas là dans la journée mais je suis toujours dans mes space, il y aura de nouveau du space en anglais mais le dimanche maintenant avec un autre compte avec lequel je travaille sur de la géopolitique et pour le reste je n'ai pas changé mais je suis aussi beaucoup sur TikTok, c'est vrai pour autant vous inquiétez pas je suis toujours disponible je réponds à mes DM même si parfois je les lis et que je n'ai pas encore répondu, vous inquiétez pas je ne vous ai pas mis un remis, je ne vous ghost pas c'est juste que parfois je vois les notifications je les lis comme ça et après je me dis il faut que j'y réponde et j'y réponds plus tard merci d'être là, toujours en 2026 je n'ai pas changé, je ne vais pas changer non plus vous, faites attention à vous, protégez vous ne faites pas n'importe quoi, pas de désobéissance civile ne racontez pas n'importe quoi sur les internets parce que maintenant ça va se resserrer aussi et faites en sorte de ne pas mettre trop vos nerfs à rude épreuve parce qu'on n'a pas besoin de ça on va essayer de rester positif cette année je vous embrasse, je vous souhaite une bonne nuit et je vous dis à très bientôt